
INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE CiCk-3, HAVRE-AUX-MAISONS, ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2015)

Direction de la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent – Îles-de-la-
Madeleine



MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE CiCk-3,
HAVRE-AUX-MAISONS, ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2015)

Direction de la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent – Îles-de-la-Madeleine

N° de dossier, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des
transports : 1104-14-AD04

N° et titulaire du permis de recherche archéologique : 15-GILL-05, Louis Gilbert

Rapport préparé par :

Artefactuel, coop de travail

11130, rue Des Lauriers
Québec (Québec) G2B 3P5

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : info@artefactuel.ca
Site Web : www.artefactuel.ca

Mars 2016

RÉSUMÉ

Ce rapport fait état d'une intervention archéologique réalisée à la jonction de la route 199 et du chemin du Cap Rouge, à la municipalité de Havre-aux-Maisons (Îles-de-la-Madeleine, direction territoriale de la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent – Îles-de-la-Madeleine). Des travaux de réfection de ponceaux et de nettoyage de fossés ont mené à la mise au jour de restes humains (projet n° 154-88-0081).

Le mandat archéologique consistait à expertiser l'emprise des travaux déjà excavée pour déterminer si ces restes humains étaient liés à des sépultures, à déterminer si d'autres sépultures pouvaient y être présentes, à réaliser la surveillance de la poursuite des excavations, et, finalement, à examiner les déblais des excavations déjà réalisées et y récolter les ossements qui pouvaient s'y trouver. Un inventaire de la collection ostéologique et matériel devait suivre, tout comme la rédaction du rapport faisant état de l'intervention.

L'intervention a mené à l'identification d'un nouveau site archéologique (Borden CiCk-3), qui correspond à l'extension ancienne du cimetière Sainte-Madeleine, utilisé entre le troisième quart du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle. Un nombre minimal de dix-sept individus a été comptabilisé parmi les ossements, et quatorze sépultures ont pu être observées dans l'emprise des travaux. Des données sur l'aménagement de cette ancienne partie du cimetière et les modes d'inhumation ont également pu être colligées.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Ghislain Gagnon, archéologue chargé d'activité

Frank Rochefort, archéologue chargé d'activité par intérim

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord
Direction de la programmation et des ressources territoriales

Artefactuel, coop de travail

Rédigé par :

Émilie Desrosiers, archéologue responsable de l'intervention et bioarchéologue spécialisé
en restes humains

Louis Gilbert, chargé de projet

Équipe de terrain :

Nathalie Gaudreau, technicienne-archéologue seniore

Joey Leblanc, technicien-archéologue intermédiaire

Alex Saulnier Rathé, technicien-archéologue intermédiaire

Équipe de laboratoire :

Annie-Claude Murray, technicienne-archéologue seniore

Louis Gilbert, spécialiste en culture matérielle

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	i
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vi
1. INTRODUCTION.....	1
2. LOCALISATION GÉNÉRALE	2
2.1. Contexte géographique de la zone d'étude.....	2
2.2. État des connaissances en archéologie.....	3
2.3. Contexte historique.....	4
2.3.1. Cimetière Sainte-Madeleine de Havre-aux-Maisons	6
3. MÉTHODOLOGIE	13
3.1. Méthodes d'enregistrement.....	13
3.2. Excavation des sols	14
3.3. Inspection des déblais et prélèvement des vestiges funéraires	15
3.4. Fouille bioarchéologique	15
3.5. Traitement des données	16
4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION	22
4.1. Opération 1	22
4.1.1. Contexte stratigraphique.....	23
4.1.2. Sépultures fouillées	25
4.1.3. Sépultures non fouillées	30
4.1.4. Ossements épars (1A1)	34
4.2. Opération 2	34
5. DISCUSSION.....	49
5.1. Paysage ancien	49
5.2. Intégrité des sépultures.....	50
5.2. Modes d'inhumation	50
5.2.1. Distributions horizontales et verticales des sépultures.....	51
5.2.2. Cercueils	52
5.2.3. Disposition du corps, habillement et culture matérielle.....	53

6.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	55
7.	BIBLIOGRAPHIE.....	59
	ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	62
	ANNEXE 2 : FICHES D'ENREGISTREMENT DES SÉPULTURES	66
	ANNEXE 3 : INVENTAIRE OSTÉOLOGIQUE (SÉPULTURES 1A-S1, 1A-S12 et 1B-S1)	88
	ANNEXE 4 : INVENTAIRE OSTÉOLOGIQUE (OPÉRATION 2).....	95
	ANNEXE 5 : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE.....	108
	ANNEXE 6 : FICHE DE SITE.....	114

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Zones d'intervention archéologique dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-88-0081	4
Tableau 2 :	Sites archéologiques connus dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-88-0081	4
Tableau 3 :	Biens culturels connus dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-88-0081	4
Tableau 4 :	Tableau 4 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, synthèse des données sur les sépultures fouillées	29
Tableau 5 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, synthèse des données sur les sépultures non fouillées	32
Tableau 6 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, répartition des restes humains prélevés dans les déblais (sous-opérations 2A à 2E).....	35

LISTE DES FIGURES

Figure de page couverture : Secteur de La Pointe à Havre-aux-Maisons, au cours des années 1920, vers le nord-ouest. La flèche indique le cimetière Sainte-Madeleine (source : M. Rosaire-Gil Arseneau)

Figure 1 :	Localisation générale du projet n ^o 154-88-0081 sur carte 1:100 000 (Source : modifiée à partir de MTMDET, carte 6300-6500e.pdf (extrait))	8
Figure 2 :	Localisation du projet n ^o 154-88-0081, route 199, municipalité de Havre-aux-Maisons, du nouveau site archéologique découvert, des sites connus et des inventaires archéologiques antérieurs (Sources : MTMDET et ISAQ).....	9
Figure 3 :	Localisation du projet n ^o 154-88-0081, route 199, municipalité de Havre-aux-Maisons, sur photographie aérienne (source : Photocartothèque du Québec, Q83323-39 au 1:15 000).	10
Figure 4 :	Extrait d'une carte de Samuel de Champlain de 1632. La flèche rouge indique « La Magdelene » (source : BAnQ G/3400/1632/C43 CAR).....	11
Figure 5 :	Noyau institutionnel illustré sur l'extrait d'un plan d'assurances de 1950 (source : BAnQ G/3452/145G475/1950/158 CAR)	11
Figure 6 :	Secteur de La Pointe à Havre-aux-Maisons, au cours des années 1950-1960, vers le sud-est. La flèche indique le cimetière Sainte-Madeleine (source : M. Rosaire-Gil Arseneau).....	12
Figure 7 :	Secteur de La Pointe à Havre-aux-Maisons, au cours des années 1920, vers le nord-ouest. La flèche indique le cimetière Sainte-Madeleine (source : M. Rosaire-Gil Arseneau).....	12
Figure 8 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, plan général des opérations archéologiques	18
Figure 9 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, localisation des sépultures.....	37
Figure 10 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, coupe stratigraphie 1A-C1	38
Figure 11 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, plan de la sépulture 1A-S1	39
Figure 12 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, plan de la sépulture 1A-S12.....	40
Figure 13 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, plan de la sépulture 1B-S1	41
Figure 14 :	Projet n ^o 154-88-0081, site CiCk-3, NMI selon différentes parties anatomiques	42

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1B, excavation en cours, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-015).....	19
Photo 2 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, paroi nord de la tranchée, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-029).....	19
Photo 3 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 1, mise en place des équipements du MTMDET, vers l'est (photo n° 154-88-0081-094).....	20
Photo 4 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 2C, examen des déblais, vers l'est-sud-est (photo n° 154-88-0081-099)	20
Photo 5 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 2, tamisage mécanique, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-101)	21
Photo 6 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 1, tranchée excavée, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-111)	42
Photo 7 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 1, dénivelé au nord-ouest du cimetière actuel, vers le nord-est (photo n° 154-88-0081-19)	43
Photo 8 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, vestige indéterminé en bois, vers le nord-est (photo n° 154-88-0081-022).....	43
Photo 9 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, section de la paroi nord dans la portion sud-est, vers le nord-nord-ouest (photo n° 154-88-0081-027)	44
Photo 10 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S1, vers le nord (photo n° 154-88-0081-011)	44
Photo 11 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépultures superposées 1A-S1 et 1A-S2, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-043).....	45
Photo 12 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, portion supérieure de la sépulture 1A-S12, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-051)	45
Photo 13 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, portion inférieure de la sépulture 1A-S12, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-057).....	46
Photo 14 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1B, localisation de la sépulture 1B-S1 par rapport à la limite clôturée du cimetière, vers le nord (photo n° 154-88-0081-066).....	46
Photo 15 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1B, sépulture 1B-S1, vers l'ouest-nord-ouest (photo n° 154-88-0081-062)	47
Photo 16 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S5, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-037).....	47
Photo 17 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S13, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-085).....	48
Photo 18 :	Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S8, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-089).....	48

1. INTRODUCTION

En septembre 2015, dans le cadre de travaux de réfection de ponceaux et de nettoyage de fossés à la jonction de la route 199 et du chemin du Cap-Rouge (municipalité de Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine, direction territoriale de la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent – Îles-de-la-Madeleine), des restes humains ont été mis au jour. Le MTMDET a alors fait appel à *Artefactuel* afin de réaliser l'expertise archéologique suivant cette découverte fortuite.

Le mandat attribué à *Artefactuel* était le suivant :

- Réaliser l'expertise archéologique de l'emprise des travaux déjà excavée afin de déterminer si les restes humains étaient liés à des sépultures en place;
- Déterminer si d'autres sépultures étaient présentes dans l'emprise des travaux déjà excavée;
- Réaliser la surveillance archéologique de la poursuite des excavations de l'emprise des travaux;
- Le cas échéant, mettre en place les mesures de mitigation des impacts que pouvaient avoir les travaux sur les sépultures – ces mesures pouvant impliquer, lorsque nécessaire, la fouille des sépultures menacées;
- Examiner les déblais des excavations déjà réalisées et récolter les ossements qui s'y trouvaient;
- Procéder à l'inventaire ostéologique et matériel de la collection;
- Produire un rapport de recherche.

Le présent rapport présente les résultats obtenus lors de cette intervention. La localisation de l'intervention et les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs sont présentées dans les deux premières sections. Les résultats de l'intervention sont exposés dans la quatrième section, qui sera suivie d'une discussion sur les interprétations qui peuvent en être tirées. Enfin, le rapport se termine avec la conclusion qui reprend les grandes lignes de cette expertise et où sont émises quelques recommandations.

2. LOCALISATION GÉNÉRALE

2.1. Contexte géographique de la zone d'étude

L'intervention archéologique s'est déroulée dans la partie sud-ouest de l'île du Havre aux Maisons¹, au centre de l'archipel des Îles de la Madeleine (figures 1 à 3). Celui-ci se trouve au cœur du golfe Saint-Laurent, à 105 km au nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard, à 95 km au nord-ouest du Cap-Breton et à 215 km au sud-est de la péninsule gaspésienne (Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, 2010 : 6). Cet archipel comprend une quinzaine d'île et d'îlots, dont sept sont reliées entre elles par des plages au relief dunaire qui enserrant de vastes lagunes (Fortin et Larocque, 2003 : 24). Les eaux entourant les Îles de la Madeleine sont peu profondes (généralement moins de 80 m) et possèdent une température plus chaude. Ceci s'explique par la localisation de l'archipel au sommet du plateau madelinien, un large plateau marin peu profond, qui relie la Gaspésie à l'île du Cap-Breton et qui s'inscrit dans le prolongement de la structure appalachienne (Fortin et Larocque : 22). Les îles font partie de la région hydrographique des Îles du golfe du Saint-Laurent du MDDELCC (région 13), et de la Plaine des Maritimes du Plateau des Appalaches, selon les régions physiographiques du MERN. L'ensemble des Îles-de-la-Madeleine fait partie de la sous-zone de végétation de la Forêt boréale continue (zone Boréale) et du domaine bioclimatique de la Sapinière à bouleau blanc. Les travaux se sont toutefois déroulés dans un secteur complètement aménagé.

L'île du Havre aux Maisons, tout comme les autres îles, comporte quatre zones topographiques : le noyau rocheux central (collines volcaniques), le flanc des collines (formé de roches sédimentaires), le plateau (gréseux) légèrement incliné vers la mer qui ceinture les collines et la plaine côtière (plages et dunes de sable) (Grandtner, 1967 cité dans Roy-Bolduc, 2010). L'emplacement de l'intervention chevauche deux zones topographiques, soit celle du plateau gréseux (partie basse) et de la plaine côtière.

¹ Selon la commission de toponymie du Québec, les traits d'union dans Havre-aux-Maisons et Îles-de-la-Madeleine sont utilisés lorsqu'il est fait référence aux lieux habités (soit le secteur de Havre-aux-Maisons et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine), alors que dans le cas où il s'agit plutôt d'une référence à l'entité physique (île ou archipel), les traits d'union sont retirés.

L'émersion des noyaux rocheux dans le golfe du Saint-Laurent a commencé il y a de 2 à 5 millions grâce à la remontée de dômes d'évaporites (sel originaire de l'évaporation de l'eau de mer). Au cours des glaciations successives du dernier million d'années, l'archipel a été encerclé par les glaciations, alors que le Canada et le nord des États-Unis en étaient recouverts. La partie sud de l'archipel a toutefois été envahie par les glaces au cours de la glaciation dite du wisconsinien inférieur (entre 65 000 et 80 000 années). À la fonte des glaces, les eaux ont inondé l'ensemble de l'archipel jusqu'à une hauteur d'environ 80 mètres. Il y eut, par la suite, une remontée des noyaux rocheux, encore sous la poussée des dômes de sel (Fortin, 2004 : 12-14). Le paysage particulier des Îles de la Madeleine, composé de dunes et de lagunes sableuses, découle de l'érosion des falaises par l'action des vagues.²

Les Îles-de-la-Madeleine appartiennent au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc, mais le couvert forestier est aujourd'hui très peu présent sur les îles et se compose essentiellement de sapins baumiers et d'épinettes noires, ainsi qu'une minorité d'épinettes blanches et de très peu de feuillus (Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, 2010 : 30-31). Sur l'île du Havre aux Maisons, seulement 13 % du territoire est ainsi recouvert par la forêt. La forêt devait couvrir l'ensemble de la superficie autrefois, mais le territoire est désormais dominé par les pâturages, les prairies et les terres en culture (Fortin, 2004 : 16; Roy-Bolduc, 2010).

2.2. État des connaissances en archéologie

L'examen de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (MCC, 2016b) et de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2016b) du ministère de la Culture et des Communications recense six inventaires archéologiques déjà réalisés dans une zone d'étude de 2,5 km de rayon ayant comme centre le présent projet (McCaffrey, 1989, 1990; Pearson, 1961; Pintal, 1994a; tableau 1) et deux sites archéologiques y sont connus (CiCk-1 et CiCk-2; tableau 2 et figure 2).

Le RPCQ (MCC, 2016c) liste, de son côté, trois immeubles patrimoniaux cités dans cette même zone d'étude. Il s'agit du presbytère du Havre-aux-Maisons, du vieux couvent de Havre-aux-Maisons, situés tous deux à proximité de la zone d'intervention archéologique, et de l'école Saint-Joseph un peu plus loin (tableau 3 et figure 2).

² Source : <http://www.zipdesiles.org/documents/PARE/territoire.htm>, section 3.1.

Tableau 1 : Zones d'intervention archéologique dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-88-0081

Source	Localisation	Distance du projet	Résultats
McCaffrey, 1989	Rives du Grand Barchois	2,4 km	Négatif
McCaffrey, 1989	Rive nord de l'île du Havre-aux-Maisons, au sud-ouest du Grand-Barchois	1,4 km	Négatif
McCaffrey, 1989	Rives de la Petite Baie	80 m	Négatif
Ethnoscop, 2013	Route 199 et littoral, entre les îles du Cap aux Meules et Havre-aux-Maisons	300 m	Négatif
Pintal, 1994	Route 199, entre les îles du Cap aux Meules et Havre-aux-Maisons	470 m	Négatif
Pearson, 1961	Rive sud des baies du Cap Vert et du Sud	1,8 km	Négatif
McCaffrey, 1990	Pointe de terre entre les baies du Cap Vert et du Sud	2,4 km	Négatif

Tableau 2 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-88-0081

Borden	Localisation	Bassin	Altitude mer	Distance du projet	Identité culturelle	Fonctions	Sources
CiCk-1	Cap Mounette, rive nord de Petite Baie, sur le côté sud-ouest de la lagune de Havre aux Maisons	Saint-Laurent	10	80 m	- Archaïque maritime (8 000 – 3 000 AA) - Historique ind.	Indéterminé	McCaffrey, 1985, 1986, 1989, 1993.
CiCk-2	Sur le rivage dans le secteur nord-est de la Petite Baie	Saint-Laurent	Ind.	385 m	Préhistorique ind.	Indéterminé	McCaffrey, 1990, 1991, 1993.

Tableau 3 : Biens culturels connus dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-88-0081

Nom	Localisation	Datation	Statut	Distance du projet	Thématique	Sources
Presbytère du Havre-aux-Maisons	288, route 199, Havre-aux-Maisons	ca. 1920	Cité immeuble patrimonial	400 m	Patrimoine religieux (mission curiale et vie quotidienne)	Fortin et Larocque, 2003; Naud, 1993, s.a., 1993.
Vieux couvent de Havre-aux-Maisons	292, route 199, Havre-aux-Maisons	1914-1918	Cité immeuble patrimonial	430 m	Patrimoine religieux	Fortin et Larocque, 2003; Gaudet, 1977; Hubert, 1979; Naud, 1993; Rumilly, 1951.
École Saint-Joseph	638, route 199, Havre-aux-Maisons	1906	Cité immeuble patrimonial	2,5 km	Services et institutions (école)	Fortin et Larocque, 2003; Hubert, 1979; Naud, 1993; Rumilly, 1951.

2.3. Contexte historique

La fréquentation de l'archipel des Îles de la Madeleine remonte à plusieurs millénaires, comme en témoignent les quelque quarante sites archéologiques découverts jusqu'à ce jour (Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, 2010 : 184). Sur une base saisonnière, des groupes amérindiens y seraient venus exploiter les ressources marines, tels la morue, le hareng, les phoques et les morses. Ces ressources ont aussi attiré des pêcheurs et des chasseurs européens, notamment des Basques, présents sur le territoire de l'archipel madelinot au XVI^e siècle (Fortin et Larocque, 2003 : 59).

C'est à Jacques Cartier qu'est attribuée la reconnaissance officielle de l'archipel des Îles de la Madeleine. En 1534, l'explorateur malouin en fait une première description écrite alors qu'il atteint les rochers aux Oiseaux et débarque à l'île Brion. Au terme de sa seconde expédition en 1536, il relève l'existence de ce groupe d'îles qu'il désigne alors sous l'appellation « Les Araynes » (Falaise, 1950; Fortin et Larocque, 2003 : 63). L'origine du nom « Îles-de-la-Madeleine » provient de deux circonstances indépendantes. Samuel de Champlain utilise le premier l'expression « La Magdelene » sur sa carte de 1632 pour désigner l'actuelle île du Havre-Aubert (figure 4). C'est toutefois François Doublet, un marchand de Honfleur (Normandie) ayant obtenu un permis d'exploitation de la Compagnie de la Nouvelle-France en 1663, qui étend l'appellation « Madeleine » à tout l'archipel. En effet, il obtient l'autorisation de la part du roi de changer les noms de « Araynes, Ramée et Brion », jusqu'alors employés indifféremment, pour les Îles-de-la-Madeleine, en hommage à sa femme, Madeleine Fontaine (Falaise, 1950; Fortin et Larocque, 2003 : 71-72).

Il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle, après la défaite française, avant que s'installent les premiers habitants permanents sur le territoire des îles. Le peuplement débute avec l'initiative du colonel Richard Grindley, un ancien spécialiste du génie militaire originaire de la Nouvelle-Angleterre, qui fait la requête d'une concession aux îles en 1760, désireux d'y pratiquer la pêche et la chasse aux morses. Après avoir obtenu un permis d'exploitation temporaire l'année suivante, Grindley vient s'établir à l'île du Havre Aubert avec un petit groupe d'Acadiens experts en chasse aux morses (Fortin et Larocque, 2003 : 77-78). D'autres familles acadiennes seraient aussi venues se réfugier sur l'archipel à la suite des déportations et certaines s'y sont possiblement exilées avant le « Grand Dérangement » de 1755 (Fortin et Larocque, 2003 : 82). En 1792, ce sont environ 250 Acadiens originaires de l'île Miquelon qui effectuent une migration vers les îles (Charbonneau, 2009; Fortin et Larocque, 2003 : 86-87).

C'est vraisemblablement assez tôt, dès 1765, qu'ont lieu les premiers établissements permanents sur l'île du Havre aux Maisons (aussi appelée *Alhwright*, *Alhwright Island* puis *Saunders*) dans la foulée de ce flot migratoire d'origine acadienne (Cournoyer, 2001 : 624; Roy, 2004 : 17, 102). L'ouverture des registres de la paroisse, qui porte le nom de Sainte-Madeleine, se produit en 1793, mais ce n'est qu'au premier quart du siècle suivant que se concrétise l'organisation paroissiale à l'emplacement qui deviendra le noyau institutionnel de Havre-aux-Maisons. En effet, c'est au cours de la seconde décennie

du XIX^e siècle qu'est entreprise la construction d'une première chapelle. Celle-ci, qui est consacrée à la sainte Marie-Madeleine, est terminée en 1819. L'année suivante débute l'aménagement d'un premier presbytère. Le bâtiment actuel sera toutefois construit en 1920. Devant les besoins grandissants, une seconde chapelle, plus grande, est mise en chantier en 1822. Celle-ci ne sera ouverte au culte qu'en 1828 (Fortin et Larocque, 2003 : 90).

La paroisse de Sainte-Madeleine-du-Havre-aux-Maisons est créée en 1846 et couvre alors toute la partie est de l'archipel (MCC, 2016c). L'érection d'un lieu de culte plus grand survient en 1898, avec la construction de l'église Sainte-Madeleine sur l'emplacement de la chapelle³. Construite en bois, cette dernière sera malheureusement détruite par un incendie en 1973. Un premier couvent est construit en 1877 et vient compléter le cœur religieux de Havre-aux-Maisons. C'est en 1919 qu'il est remplacé par l'actuel couvent de pierre⁴. Ce noyau paroissial est représenté sur un plan d'assurances de 1950 (figure 5).

2.3.1. *Cimetière Sainte-Madeleine de Havre-aux-Maisons*

Le survol de la recherche historique n'a pas permis de retracer des informations particulières à propos de ce cimetière. L'appellation est tirée du Guide des Cimetières du Québec (Brodeur, 2012 : 282) et du site web généalogique Les Labelles⁵. Ces mêmes sources indiquent que le cimetière se trouvant au nord-est de l'ancien noyau religieux de Havre-aux-Maisons, aussi en bordure de la route 199, est appelé le cimetière du Couvent (ou site du Couvent). Ces deux cimetières ont été visités lors de l'intervention archéologique et l'observation des pierres tombales permet de suggérer une période d'utilisation approximative pour ceux-ci : 1869 à 1946 pour Sainte-Madeleine et 1935 à 1949 pour du Couvent. Ainsi, ces cimetières étaient présents dans le paysage lors de la réalisation du plan d'assurances de 1950 et possiblement encore en activités. L'absence de bâtiments sur le terrain justifie probablement le fait qu'aucun des deux n'y fut représenté. Cependant, l'absence complète de références à ces lieux d'inhumations dans les sources historiques consultées surprend. La mort était visiblement présente à Havre-aux-Maisons qui a vu notamment plusieurs échouages de bateaux.

³ <http://www.centredarchivesdesiles.org/2012/08/ephemeride-20-aout-incendie-de-leglise.html>

⁴ http://www.ilesdelamadeleine.com/magazine/images/Archives/PDF/magazine_11_10_07.pdf

⁵ <http://www.leslabelle.com/Cimetieres/AfficherCim.asp?MP=E3&CID=466>

Aucune mention à un possible cimetière plus ancien adjacent au lieu de culte n'a été repérée. Ainsi, les données disponibles suggèrent que le cimetière Sainte-Madeleine est le plus ancien des trois cimetières aujourd'hui présents à Havre-aux-Maisons, mais l'ancienneté de sa période d'activités et l'évolution de son espace sont totalement inconnues. L'examen des pierres tombales montre que la plus vieille inhumation identifiée date de 1869. Cependant, l'ouverture des registres de la paroisse à la fin du XVIII^e siècle et la fondation de Sainte-Madeleine-du-Havre-aux-Maisons en 1846 impliquent nécessairement des décès avant les années 1860. Où étaient inhumés les défunts? Est-ce que le lieu du cimetière Sainte-Madeleine a servi très tôt à l'ensevelissement des défunts sans laisser de traces matérielles ou archivistiques de ces anciennes inhumations? Autant de questions qui sont sans réponse pour le moment.

Les quelques informations connues sur le paysage ancien du cimetière de Sainte-Madeleine nous viennent de deux cartes postales photographiques portées à notre attention par M. Rosaire-Gil Arseneau (figures 6 et 7). Elles offrent une vue sur le secteur tel qu'il était à deux moments différents au cours de la première moitié du XX^e siècle. On y voit l'ensemble composé de l'église, du presbytère et du couvent, mais aussi l'emplacement du cimetière Sainte-Madeleine. Celui-ci couvre une petite butte qui se démarque très bien dans le paysage environnant sur les deux prises de vues. Elles permettent d'apprécier le dénivelé du talus au sud-ouest et montrent que la pente se termine à la bordure de la route. Des pierres tombales sont apparentes sur la figure 6. Elles couvrent l'ensemble de la surface et certaines sont visibles dans la pente du talus au sud-ouest. Sur cette photographie des années 1950-1960, une clôture apparaît légèrement en retrait du bord de la route et en partie dans le talus. Elle ne semble pas occuper toute la largeur de la butte, mais se termine plutôt à un point dans sa partie nord-ouest. La portion qui se trouve du côté vers l'église (sud-est) n'aurait donc pas été incluse dans le lieu d'inhumation à cette époque. Il en était ainsi au moins depuis avant les années 1930, époque où fut prise la seconde photographie (figure 7). Par ailleurs, le côté nord de la route longeant le golfe n'était pas clôturé à cette époque. Il est aussi possible de constater que des travaux d'aménagement de la berge ont été réalisés entre le moment où fut pris chacun des clichés. Ceux-ci pourraient avoir affecté le tracé de la route, mais aucune information précise à propos des travaux apportés à cette dernière n'a été retrouvée dans les sources consultées. Ainsi, malgré la qualité des images et la distance des vues, ces deux cartes postales photographiques permettent d'apprécier le paysage ancien et fournissent certains éléments inédits sur l'organisation du secteur autrefois.

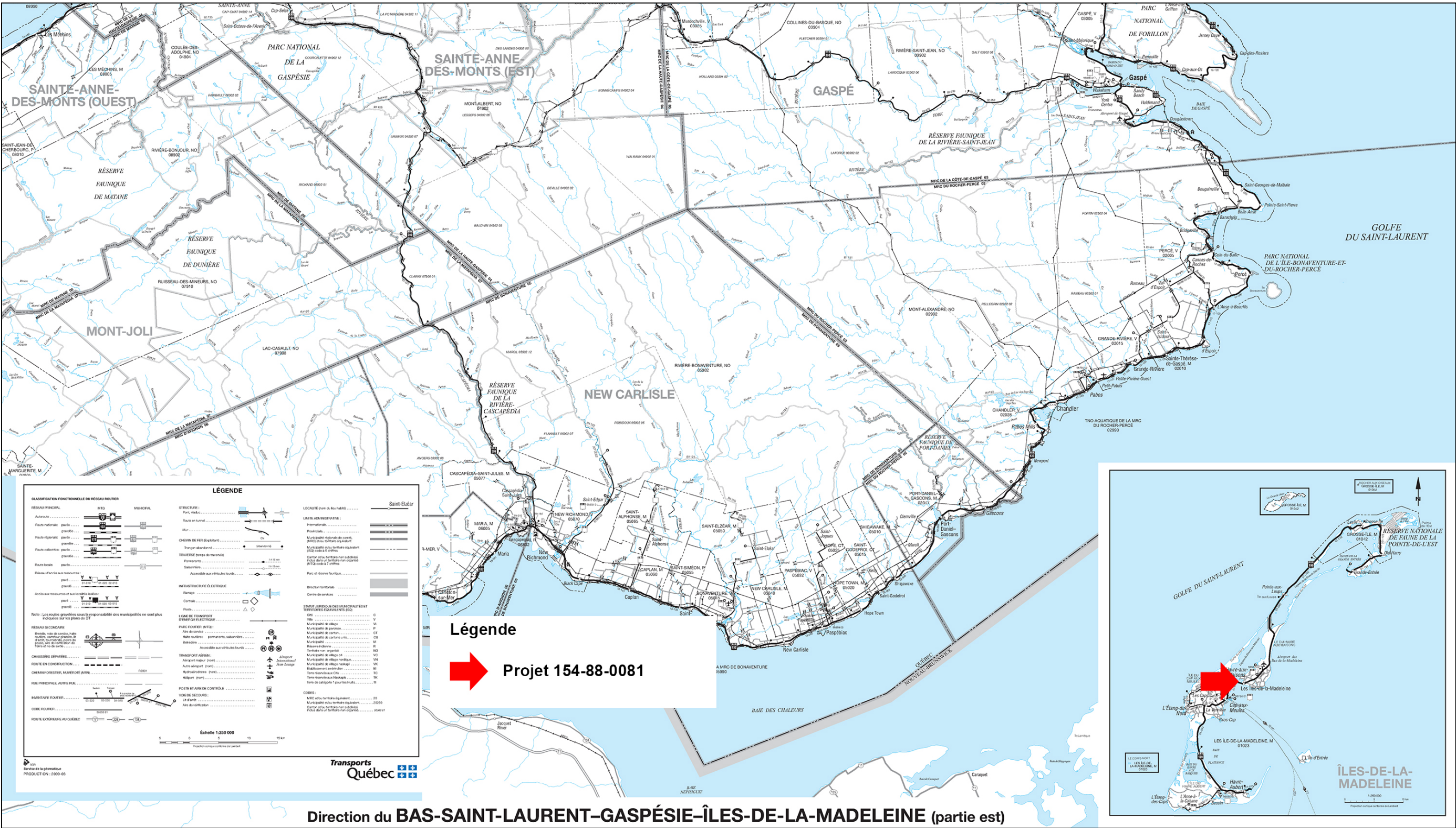


Figure 1 : Localisation générale du projet n° 154-88-0081 sur carte 1:100 000 (Source : modifiée à partir de MTMDET, carte 6300-6500e.pdf (extrait)).

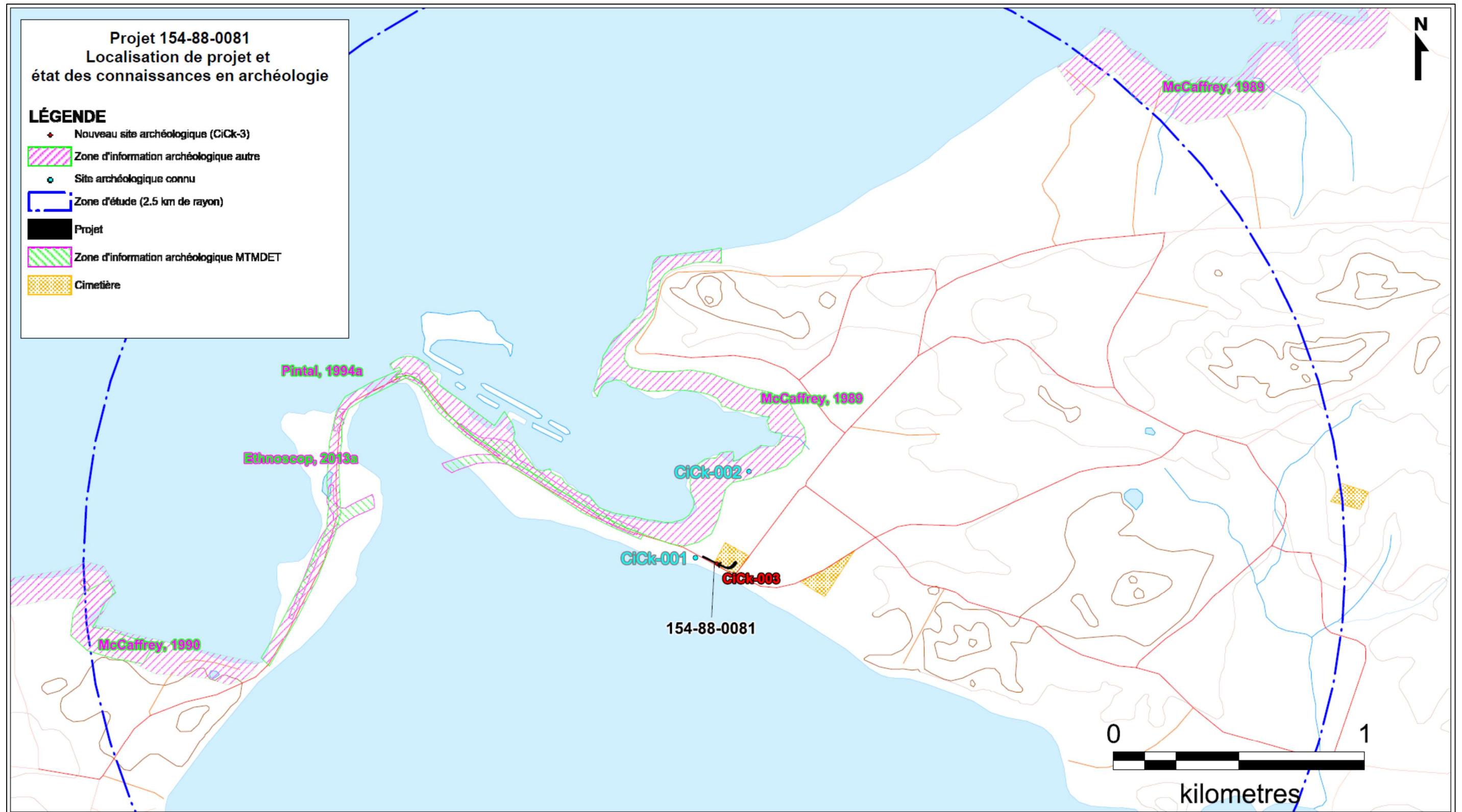


Figure 2 : Localisation du projet n° 154-88-0081, route 199, municipalité de Havre-aux-Maisons, du nouveau site archéologique découvert, des sites connus et des inventaires archéologiques antérieurs (Sources : MTMDET et ISAQ).



Figure 3 : Localisation du projet n° 154-88-0081, route 199, municipalité de Havre-aux-Maisons, sur photographie aérienne (source : Photocartothèque du Québec, Q83323-39 au 1:15 000).



Figure 4 : Extrait d’une carte de Samuel de Champlain de 1632. La flèche rouge indique « La Magdelene » (source : BAnQ G/3400/1632/C43 CAR).

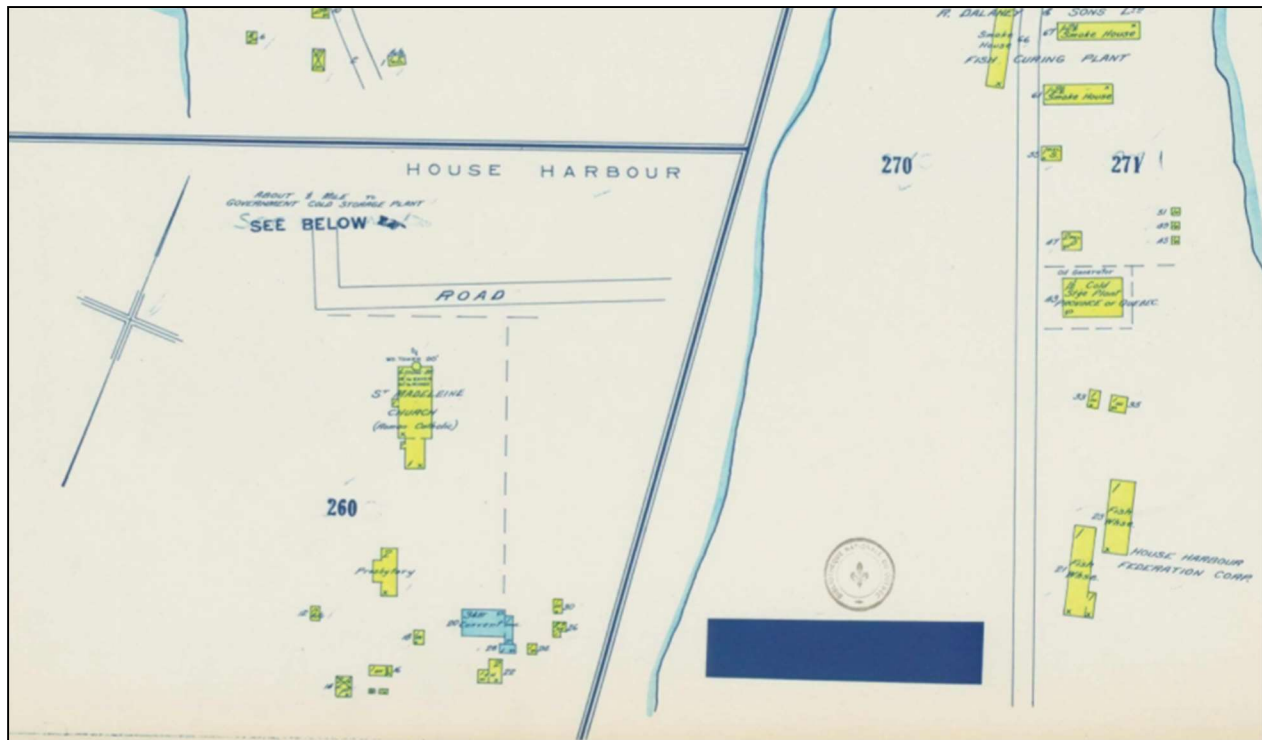


Figure 5 : Noyau institutionnel illustré sur l'extrait d'un plan d'assurances de 1950 (source : BAnQ G/3452/145G475/1950/158 CAR).



Figure 6 : Secteur de La Pointe à Havre-aux-Maisons, au cours des années 1950-1960, vers le sud-est. La flèche indique le cimetière Sainte-Madeleine (source : M. Rosaire-Gil Arseneau)



Figure 7 : Secteur de La Pointe à Havre-aux-Maisons, au cours des années 1920, vers le nord-ouest. La flèche indique le cimetière Sainte-Madeleine (source : M. Rosaire-Gil Arseneau)

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Méthodes d'enregistrement

Les interventions archéologiques menées dans le cadre de ce mandat se regroupent en trois volets : supervision des travaux d'excavation mécanique, inspection des déblais et prélèvement des ossements humains, puis fouille bioarchéologique. La désignation de chaque unité d'enregistrement a été réalisée suivant le système Tikal. Celui-ci comprend des composantes alphanumériques permettant l'identification de chaque type d'activités (opérations) conduites dans le cadre d'une intervention archéologique de terrain et de chacune des aires découpées (sous-opérations) à l'intérieur de ces activités (figure 8). Ainsi, la tranchée excavée en bordure de la route 199 correspond à l'opération 1 et comprend les sous-opérations 1A (partie déjà excavée) et 1B (partie à excaver sous supervision archéologique). Les couches successives formant les sols (lots) ont été enregistrées au moyen d'un relevé stratigraphique. L'opération 2 désigne l'intervention qui a consisté à inspecter les déblais afin de prélever les vestiges funéraires qu'ils contenaient, soit les restes humains, de même que tous les objets témoins pouvant être associés à l'occupation du cimetière⁶. Chaque monticule de sols rapportés fouillés correspond à une sous-opération (2A, 2B, 2C, et 2D). La nature de ces monticules (déchargement des sols excavés) n'a pas permis l'enregistrement de couches successives (lots) dans les sous-opérations. Il importe aussi de préciser que l'opération 2 ne désigne pas le secteur où ils ont été déposés, soit au sud-ouest du croisement de la route 199 et du chemin Richard, mais bien les sols excavés de la sous-opération 1A.

Les sépultures observées dans l'opération 1 ont été identifiées en fonction de leur localisation dans la tranchée (sous-opération 1A ou 1B) et selon leur ordre de découverte (1B-S1, 1A-S1, 1A-S2, 1A-S3, et ainsi de suite). Les ossements du défunt sont identifiés sous le numéro de la sépulture, alors que des numéros de lot ont été attribués à chaque autre groupe d'éléments trouvés au cours de la fouille selon son association avec la sépulture⁷. Cette façon de procéder permet ainsi d'identifier chaque composante d'une sépulture.

⁶ Ce faisant, du matériel récent ayant été rejeté dans le fossé a aussi été récolté et inventorié. Celui-ci n'est toutefois pas pris en compte dans l'analyse des données.

⁷ Ex. : cercueil (1B2) : clous de cercueil; squelette (1B3) : habit (tissu, bouton, épingle), objet de culte (chapelet et médaille); et sols de comblement de la fosse d'inhumation (1B4) : terre cuite fine blanche.

L'enregistrement de l'ensemble des interventions archéologiques a été réalisé au moyen d'un carnet de notes, de fiches de saisie, de croquis, d'une coupe stratigraphique (CiCk3-1-C1), de relevés d'arpentage et de photographies (annexe 1).

3.2. Excavation des sols

L'excavation de la partie requise pour compléter les travaux en cours (sous-opération 1B; figure 9), d'une longueur d'environ 14 m, a été effectuée à l'aide d'équipement mécanique et s'est déroulée sous la supervision de la bioarchéologue (photo 1). Cette étape a permis l'enlèvement contrôlé des sols par décapages horizontaux successifs. Le sommet d'un crâne a partiellement été dégagé, révélant une sépulture complète et en place (1B-S1) qui a fait l'objet d'une fouille.

La portion de la tranchée excavée antérieurement à l'intervention archéologique, d'un peu plus de 70 m de longueur, a fait l'objet d'une inspection visuelle (sous-opération 1A; figure 5). Les objectifs poursuivis dans le cadre du mandat visaient à documenter ce qui était apparent et problématique pour l'exécution des travaux. Par conséquent, il n'y a pas eu de nettoyage exhaustif de la surface de l'ensemble de la base et des parois de la tranchée. De légers dégagements sporadiques et localisés ont été réalisés aux emplacements montrant des vestiges. Ainsi, cette inspection a permis l'identification de sépultures à la base de la tranchée et dans la paroi nord, la majorité comportant des traces de perturbation. Deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille (1A-S1 et 1A-S12), car elles se trouvaient à l'intérieur des limites des travaux. Des concentrations d'ossements humains avaient été repérées en au moins deux emplacements par les travailleurs. Du sol meuble et de la pierre concassée 0-¾ avaient alors été déposés par-dessus les restes par les travailleurs, afin de les préserver et de marquer les emplacements. Le déblayage du dépôt de concassé a été réalisé à l'aide d'équipement mécanisé, toujours sous la supervision de la bioarchéologue. À la base du concassé, le sol meuble déposé par-dessus les restes observés a été enlevé manuellement.

Les limites circonscrites par les travaux et l'instabilité des parois de la tranchée, plus particulièrement celle de la paroi nord, en pente, ont conditionné l'intervention (photo 2). Ainsi, les sépultures observées se trouvant en deçà de la profondeur requise ou dans la paroi nord ont fait l'objet d'une évaluation

sommaire compilée sur une fiche d'enregistrement de sépulture (annexe 2) ainsi que d'un relevé d'arpentage, mais elles ont été laissées en place.

La mise en place des nouveaux équipements du MTMDET prévoyait de tapisser le fond de la tranchée d'une membrane géotextile. Afin de protéger les ressources archéologiques résiduelles, le fond ainsi que les parois de la tranchée où se trouvaient des sépultures ont été recouverts d'une telle membrane. L'accès à ces dernières est toutefois dorénavant limité par la présence de ces équipements (photo 3).

3.3. Inspection des déblais et prélèvement des vestiges funéraires

Tous les déblais provenant de l'excavation de 1A ont été transportés sur un terrain vacant au sud-ouest du croisement de la route 199 et du chemin Richard. Quatre monticules de déblais (2A, 2B, 2C et 2D) susceptibles de contenir des restes humains ont été identifiés par les travailleurs. L'équipe d'archéologues a donc procédé à une inspection de ces déblais afin de prélever tous les ossements, les dents de même que les objets témoins associés à l'occupation du cimetière s'y trouvant (photo 4). Un monticule a été inspecté à la fois et tous les éléments prélevés d'un même monticule ont été emballés séparément, et identifiés selon leur provenance (2A, 2B, 2C ou 2D).

Afin de s'assurer d'un prélèvement exhaustif des restes humains, tous les monticules de déblais provenant de la sous-opération 1A ont été tamisés, incluant les déblais déjà sondés de 2A à 2D. Un tamis rotatif (trommel) a été utilisé dans la journée du 25 septembre et a permis de tamiser un peu plus de 100 m³ de sol (photo 5). Cette opération a été conduite sous la surveillance d'un archéologue et les ossements récupérés ont été enregistrés sous la sous-opération 2E.

3.4. Fouille bioarchéologique

Trois sépultures se trouvant à l'intérieur des limites de l'excavation ont été fouillées individuellement et minutieusement (1A-S1, 1A-S12 et 1B-S1). Une fois dégagées, elles ont été dessinées, photographiées à différentes étapes de la fouille, puis différentes données ont été relevées et compilées sur des fiches d'enregistrement normalisées développées par la bioarchéologue (annexe 2).

Ces données comprennent :

- La localisation spatiale (relevés planimétriques, altimétriques et d'arpentage) de l'ensemble des composantes de chaque sépulture en place (fosses, cercueil, squelette, artefacts);
- Les dimensions des éléments en place (fosses, cercueil et ossements si l'état de préservation suggère qu'elle ne pourra être réalisée en laboratoire);
- La description des sols;
- La description du squelette (intégrité, liens et position anatomiques, artefacts associés, ossements épars) et du cercueil (intégrité, forme);
- Les notes complémentaires (premières impressions et interprétations).

Une fois l'enregistrement complété, les ossements ont été prélevés et emballés de façon appropriée par entité anatomique dans des sacs de papier (du papier d'aluminium et des fioles ont aussi été employés pour les os friables ou les dents), identifiés par leur code et regroupés pour une même sépulture. Puis, tel que mentionné à la section 3.1., les artefacts recueillis ont été regroupés selon leur association à la sépulture, emballés puis identifiés.

3.5. Traitement des données

Toutes les données récoltées au terrain ont été colligées, analysées et interprétées. Les plans, les cartes, les photographies et la coupe stratigraphique la plus significative sont insérés dans le présent document. De plus, divers tableaux de compilation ont été produits afin de rendre compte des diverses données récoltées à l'issue de l'intervention au terrain.

Tous les objets témoins et les ossements humains retrouvés au cours de l'intervention archéologique ont été nettoyés afin d'en faciliter l'examen. Un inventaire détaillé des restes humains a été effectué, comme prévu dans le cadre de ce mandat. L'inventaire ostéologique des individus provenant des sépultures fouillées individuellement a été réalisé sur des fiches d'analyse ostéologique élaborées à cette fin par la bioarchéologue (annexe 3), alors que celui de tous les restes provenant des déblais de l'opération 2 a été compilé dans un tableau (annexe 4). Ce tableau a été élaboré selon des modèles d'enregistrement normalisé proposés par différents auteurs (Brickley et McKinley, 2004; Buikstra et Ubelaker, 1994; Mays et *al.*, 2002) de façon à détailler les restes osseux et dentaire présents et à répondre à l'objectif principal qui était de déterminer un nombre minimal d'individus (NMI). Ce NMI permet alors d'évaluer le nombre et les portions de sépultures qui ont été perturbées par les travaux. Aucune

analyse ostéologique⁸ n'était prévue à l'intérieur de ce mandat. La culture matérielle a pour sa part fait l'objet d'un inventaire sur support informatique (annexe 5).

⁸ Une telle analyse permet d'obtenir des informations portant sur la variation morphologique, métrique et pathologique au niveau de chaque individu, de même qu'à l'échelle intra et inter-populationnelle. Elle comprend entre autres la détermination de l'âge au décès et du sexe, l'identification de pathologies osseuses et dentaires, ainsi que des marqueurs spécifiques associés à des activités physiques et de variations anatomiques (caractères discrets).

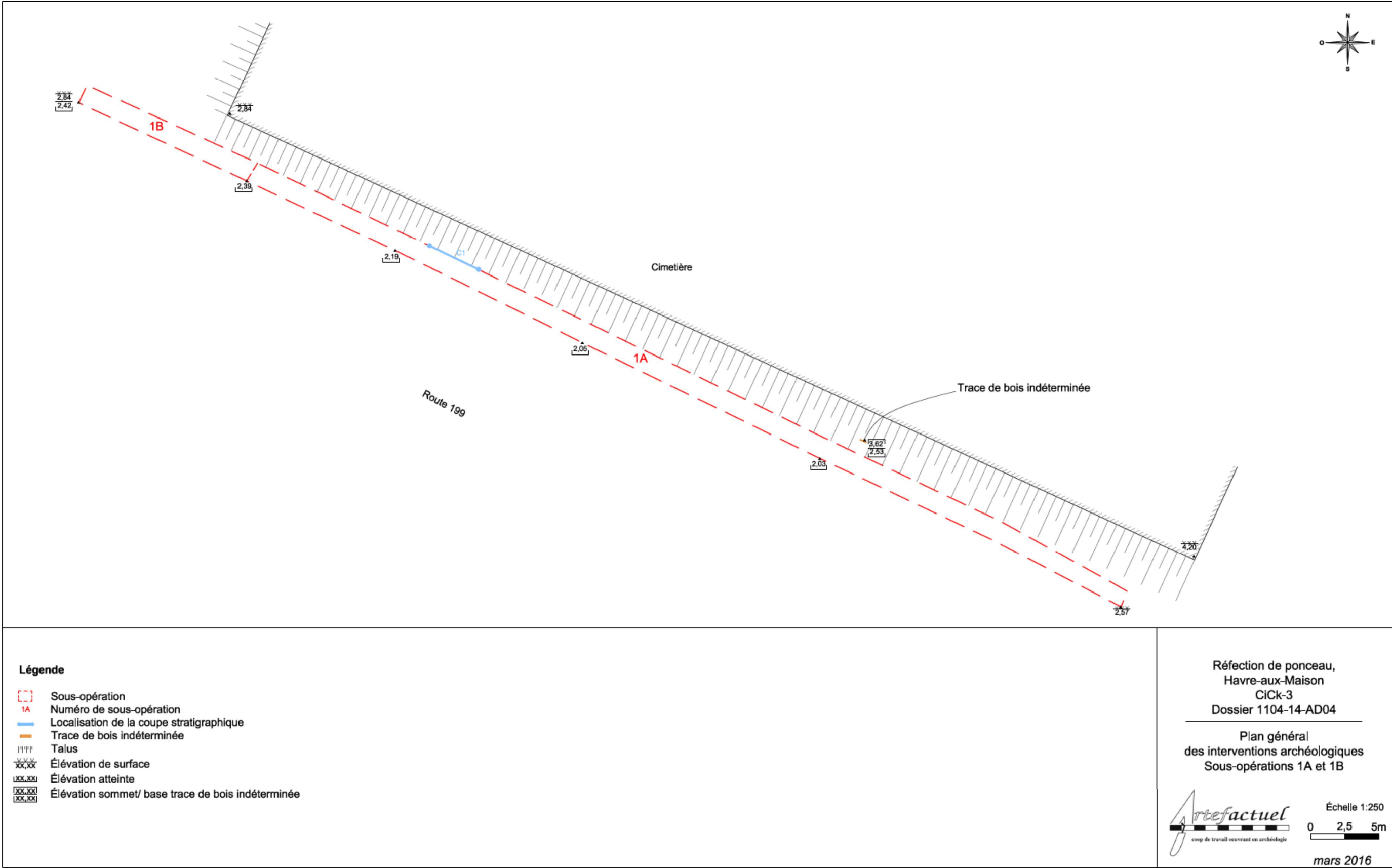


Figure 8 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, plan général des opérations archéologiques



Photo 1 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1B, excavation en cours, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-015).



Photo 2 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, paroi nord de la tranchée, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-029).



Photo 3 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 1, mise en place des équipements du MTQ, vers l'est (photo n° 154-88-0081-094).



Photo 4 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 2C, examen des déblais, vers l'est-sud-est (photo n° 154-88-0081-099).



Photo 5 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 2, tamisage mécanique, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-101).

4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Les interventions archéologiques qui se sont déroulées du 21 au 26 septembre 2015 comprennent deux phases de travaux qui ont été réalisées simultanément, soit d'une part les activités effectuées au niveau de la tranchée des travaux (opération 1), puis celles exécutées du côté des déblais évacués du site des travaux (opération 2). Les résultats ont été regroupés en deux sections principales, la première concernant l'opération 1 (contexte stratigraphique, sépultures fouillées, sépultures non fouillées et ossements épars) et la seconde portant sur l'opération 2. Les résultats obtenus de l'inventaire ostéologique et de celui de la culture matérielle ont été intégrés aux données récoltées au terrain dans ces sections.

4.1. Opération 1

L'intervention archéologique enregistrée sous l'opération 1 (figures 8 et 9) a été menée du 21 au 24 septembre 2015. Dans le cadre de celle-ci, différentes activités archéologiques ont été réalisées, soit la supervision de l'excavation mécanique de la portion restante des travaux du MTMDET (sous-opération 1B), la supervision du nettoyage mécanique à la base de la tranchée de la partie déjà excavée (sous-opération 1A), l'évaluation de l'impact des travaux effectués avant l'arrivée des archéologues (sous-opération 1A), la fouille de trois sépultures se trouvant à l'intérieur des limites d'excavation (1A-S1, 1A-S12 et 1B-S1), ainsi que le relevé et la documentation sommaire des onze sépultures probablement complètes (1A-S2, 1A-S8, 1A-S11 et 1A-S13) ou partiellement tronquées (1A-S3, 1A-S4, 1A-S5, 1A-S6, 1A-S7, 1A-S9 et 1A-S10) laissées en place.

L'opération 1 correspond à la tranchée excavée lors des travaux effectués par le MTMDET dans le fossé situé du côté nord-est de la route 199, au sud-ouest de la limite clôturée du cimetière et à l'ouest de la jonction des routes 199 et du Cap-Rouge (photo 6). Elle est orientée selon un axe plus ou moins nord-ouest – sud-est. Le cimetière, tel qu'il est délimité aujourd'hui, couvre une surface surélevée dans le paysage, dont l'élévation est plus marquée au sud-est et au sud-ouest. Il est en effet bordé par des talus abrupts de ces deux côtés, alors que la pente est plus douce et continue du côté nord-ouest (photo 7). Ainsi, l'opération 1 se trouve dans la partie basse du dénivelé vers le golfe (du nord-est vers le sud-ouest), entre la limite clôturée du cimetière actuel (3,92 à 4,20 m NMM) et la chaussée de la route (2,57 à 2,81 m NMM). Cette variation d'élévation est plus marquée au sud-est (1,63 m) qu'au nord-ouest

(1,11 m). Les travaux ont nécessité un décapage de la tourbe en surface et une légère modification de la pente du talus bordant le cimetière. Ces tâches ont été effectuées avant l'arrivée de l'équipe archéologique et ont conduit à la découverte fortuite des sépultures. Par conséquent, l'altitude initiale de la surface à cet emplacement n'a donc pas pu être établie lors de l'intervention.

Les travaux archéologiques au niveau de la sous-opération 1A ont couvert près de 72 m de longueur. La sous-opération 1B, quant à elle, fait 14 m de longueur, soit la portion à l'extrémité nord-ouest qui a été excavée sous supervision archéologique. Ainsi, l'intervention a intégré près de 86 m linéaires de la tranchée, à partir de la limite nord-ouest des travaux (figures 8 et 10). La limite sud-est des enregistrements correspond à l'emplacement où la tranchée formait un coude vers le nord-est pour longer la route du Cap-Rouge. Les limites des travaux couvraient une largeur moyenne d'environ 1,78 m (70 po) et prévoyait une profondeur d'environ 0,70 m (28 po) sous la chaussée de la route. Cette profondeur a toutefois été réduite dans la portion nord-ouest en raison de la présence de vestiges de sépultures.

4.1.1. Contexte stratigraphique

Une inspection visuelle des parois a été réalisée sur l'ensemble de l'opération afin de détecter la présence de vestiges funéraires. Aucune trace de sépulture n'a été observée au niveau des 10 m à l'extrémité nord-ouest, ni dans les 46 m de la portion sud-est. Cette dernière portion a par ailleurs montré d'épais dépôts d'argile stérile et compacte, de couleur variable (verdâtre, grise, brune et rougeâtre). Les sols tendent à devenir plus sableux vers le nord-ouest (sable argileux, parfois argile sableuse, beige rougeâtre).

Un relevé stratigraphique a été réalisé dans le secteur où des sépultures tronquées ont été observées dans la paroi nord (coupe C1; figure 11). Il a été limité à la partie inférieure de la paroi, en raison de l'instabilité de celle-ci (pente), limitant du même coup la compréhension de l'organisation des dépôts supérieurs au niveau d'inhumation et composant la pente du talus. Aussi, l'intervention archéologique s'est arrêtée à la profondeur minimalement requise pour les travaux, limitant aussi la compréhension de l'organisation des sols naturels.

Ainsi, le principal niveau qui a été observé correspond aux sols formant le tissu archéologique lié au cimetière (figure 11, C1-1). Les sépultures sont comprises à l'intérieur d'une couche hétérogène et peu compacte d'argile sableuse brun rougeâtre, qui contient des lentilles d'argile de couleur variable (verdâtre, grisâtre et rougeâtre) et des lentilles éparses de sable fin brun jaunâtre à blond. Elle contient une quantité modérée de cailloux, de galets et de pierres subanguleuses éparses. Ce niveau est essentiellement composé d'un mélange des sols naturels remaniés par les activités d'excavation et de comblement des fosses d'inhumation. Cependant, ces fosses n'ont pas été perçues pour la plupart : les sépultures ont plutôt été repérées par la présence des contours de cercueil (bois, traces de bois, clous) et d'ossements. De plus, les sols en contact avec les ossements et le bois de cercueil sont apparus plus homogènes, meubles, souvent plus organiques avec une teinte plus foncée (brun-noir). La présence d'une couche de cette nature à la base de la tranchée entre 1A-S6 et 1A-S7 dans la coupe C1 (figure 11, C1-3) soulève la possibilité de la présence d'une ou de plusieurs sépultures à cet endroit, soit entre 2,17 et 2,43 m NMM. Aucun ossement ni aucune trace de bois n'ont toutefois été observés dans la paroi ni à la base de la tranchée. Par ailleurs, la couche C1-4 qui est constituée d'argile limoneuse brun rougeâtre, homogène et peu compacte, bien qu'enregistrée comme étant inférieure à C1-3, pourrait en fait lui être supérieure et être le comblement d'une sépulture. La profondeur des travaux étant atteinte, aucun dégagement supplémentaire n'a été entrepris et l'hypothèse n'a donc pas été vérifiée.

Au niveau de la coupe stratigraphique, seule la couche C1-6, localisée sous 1A-S4 à 2,25 m NMM, a été identifiée comme un dépôt naturel stérile, soit une argile brun verdâtre, homogène et compacte. Le dépôt C1-5 qui se trouve à la base de 1A-S5 et en partie sous 1A-S6 pourrait être une portion résiduelle de l'horizon supérieur du sol naturel dont la surface se trouve entre 2,13 et 2,25 m NMM. Il est en fait similaire à C1-1 à l'exception qu'il est plus homogène et ne contient pas de lentille d'argile et de sable. Il est constitué d'une argile sableuse brun-beige à brun rougeâtre, homogène et peu compacte, contenant une faible quantité de petits cailloux. Il a été dégagé sur une douzaine de centimètres d'épaisseur au maximum. Dans la moitié ouest du relevé, les travaux d'excavation se sont arrêtés à 2,17 m NMM et les sols y apparaissent toujours remaniés.

Un vestige indéterminé en bois a été observé dans la pente du talus dans la portion sud-est de la sous-opération 1A, de 3,53 à 3,62 m NMM (figure 8; photo 8). Le vestige n'était pas accessible de façon sécuritaire, mais un léger dégagement à la binette a permis de distinguer au moins 3 niveaux de bois, possiblement des bouts de planche, mais qui ne présentaient pas d'agencement particulier. Aucun objet

ni ossement n'a été repéré. L'hypothèse d'une sépulture en place a donc été écartée. Des éléments récents ont par ailleurs été observés après le décapage mécanique de la surface de cette pente, dispersés sur toute la longueur de la tranchée (fragments de plastiques, verre à vitre, capsule de bouteille en métal ferreux, fragment de terre cuite fine blanche). La présence de ceux-ci indique la présence de remblais de nature indéterminée (rehaussement, nivellement, aménagement du fossé, etc.) qui couvrirait vraisemblablement l'ensemble de la surface d'origine de cette portion ancienne du cimetière, et possiblement la surface actuelle de ce dernier.

4.1.2 Sépultures fouillées

Trois sépultures ont fait l'objet d'une fouille archéologique minutieuse parce qu'elles se trouvaient à l'intérieur de l'emprise des travaux du MTMDET. Deux d'entre elles, soit 1A-S1 et 1A-S12, ont été tronquées en partie, alors que 1B-S1 a été identifiée au cours de la supervision archéologique des excavations et s'est avérée en place et complète. La synthèse des données obtenues sur ces trois sépultures, incluant les résultats de la fouille archéologique et de l'inventaire des ossements (annexe 3), est présentée au tableau 4.

Sépulture 1A-S1

La sépulture 1A-S1 est localisée dans la paroi nord à l'extrémité sud-est du secteur positif, c'est-à-dire la superficie où des sépultures ont été mises au jour, et se trouve orientée selon un axe ouest-nord-ouest – est-sud-est (figure 9). Elle a été tronquée en partie et comprend la moitié est du cercueil, comprenant le fond, les parois nord, sud et est, ainsi que les restes incomplets d'un jeune enfant (≈ 3 ans). Ce dernier repose sur le dos avec la tête à l'ouest-nord-ouest (figure 12; photo 10). Les ossements des membres inférieurs, de même que l'ilion et l'humérus gauches, ont été dégagés au cours de la fouille. Ils étaient plus ou moins en place, les différents os se trouvant légèrement éloignés les uns des autres. Des os fragmentaires du crâne, de la mandibule et de la cage thoracique appartenant à l'individu ont été récoltés dans les déblais laissés sur place au niveau de la portion ouest-nord-ouest.

Le cercueil est de forme rectangulaire et le bois est en très bon état de conservation, alors que les clous sont mal préservés ($n = 3$, de forme indéterminée). Le coffre mesure au moins 1,22 m de longueur et possède une largeur de 0,18 m aux pieds. Sa portion ouest s'est partiellement enfoncée dans la portion

est du cercueil de la sépulture 1A-S2 (figure 9; photo 11). Ainsi, le sommet et la base aux pieds du cercueil de 1A-S1 sont localisés entre 2,60 et 2,84 m NMM, alors que la partie au niveau du bassin est plus basse, se trouvant entre 2,43 et 2,62 m NMM. Les fosses funéraires n'ont pas été perçues, mais la superposition approximative des deux cercueils suggère que les individus n'ont pas été inhumés au même moment.

Sépulture 1A-S12

La sépulture 1A-S12, qui se trouve à la base de la tranchée, est orientée selon un axe sud-sud-ouest – nord-nord-est (figure 9). Toute sa portion centrale a été tronquée. Par conséquent, seuls les quarts supérieurs et inférieurs ont pu être prélevés. La sépulture est celle d'un individu adulte relativement âgé et possiblement de sexe masculin⁹, reposant sur le dos avec la tête au sud-sud-ouest (figure 13). Le cercueil est de forme hexagonale, mais le bois est plutôt mal préservé. Une vingtaine de clous tréfilés ont été prélevés, ainsi qu'un rivet. Les dimensions du coffre sont d'environ 1,75 m de longueur avec près de 0,26 m de largeur à la tête et aux pieds. Le sommet du cercueil était arasé (min. 2,41 à 2,58 m NMM), mais les altitudes de la base montrent que la partie aux pieds (2,42 m NMM) était plus élevée que celle à la tête (2,25 m NMM).

Les ossements des portions supérieure et inférieure du squelette sont en lien anatomique et il y a eu très peu de mouvement suite à la décomposition du corps (photos 12 et 13). La décomposition des chairs d'un cadavre entraîne une dislocation naturelle des articulations; les ossements s'affaissent ou glissent dans les espaces vides libérés par la disparition des tissus mous. Plus les particules de sol s'infiltrèrent rapidement à l'intérieur d'un cercueil, plus les os seront gardés dans leur position anatomique. Dans ce cas-ci, la position de la clavicule gauche (à la verticale) montre que l'individu était à l'étroit dans son cercueil. Le crâne a, quant à lui, conservé sa position d'origine; il repose sur sa partie postérieure, la face orientée vers le ciel. À la suite de la décomposition, la cage thoracique s'est affaissée inférieurement et les pieds ont ouvert sur les côtés entraînant les os métatarsiens et les phalanges qui se retrouvent pêle-mêle au fond du cercueil.

⁹ Selon les premières constatations au terrain et à l'inventaire.

Quelques objets témoins ont été retrouvés en association avec le squelette de l'individu (figure 13; photo 12). Deux boutons à 4 trous en verre opaque blanc se trouvaient à la tête, un premier sous le crâne du côté droit et le second du côté gauche du crâne, près du conduit auditif. Un troisième bouton à 4 trous, en verre opaque noir cette fois, a été retrouvé sous une vertèbre thoracique, entre les parties inférieures des deux scapulas (omoplates). Un crucifix de chapelet en métal cuivreux (5,5 cm x 3 cm) était présent à la base du cou de l'individu du côté droit. Un petit fragment de tissu a été préservé sous le crucifix et trois perles de chapelet en verre complétaient l'ensemble. Les sols y ont été tamisés et aucune autre perle n'a été retrouvée. Il est possible qu'il ne s'agisse pas d'un chapelet complet ou bien qu'une partie de l'objet ait été emporté lors de l'arasement par l'excavation mécanique. Quoi qu'il en soit, aucune perle n'a été retrouvée sous les ossements suggérant ainsi que l'objet n'était pas passé autour du cou comme un collier, mais qu'il a plutôt été déposé à la base de celui-ci.

Sépulture 1B-S1

La sépulture 1B-S1 marque la limite nord-ouest du secteur funéraire. En fait, elle se retrouve alignée avec la clôture qui marque la limite nord-ouest du cimetière tel qu'il est actuellement délimité (figure 9; photo 14). Elle est orientée selon un axe ouest-nord-ouest – est-sud-est, avec la tête à l'ouest-nord-ouest. Le dégagement de la partie antérieure du crâne au cours de la supervision de l'excavation mécanique de la sous-opération 1B a permis de localiser la sépulture à une altitude de 2,48 m NMM. Contrairement aux sépultures 1A-S1 et 1A-S12, la base de 1B-S1 se trouve à niveau (à plat) à environ 2,30 m NMM (2,30 m NMM à la tête et à 2,29 m NMM aux pieds). Le bois de cercueil s'est avéré très mal préservé et seulement trois clous tréfilés ont été retrouvés. Quelques lambeaux du couvercle ont été observés sous la forme de pâte de bois plaquée contre les ossements. Le cercueil est de forme hexagonale et mesure près de 2,00 m de longueur avec une largeur maximale de 0,48 m, 0,26 m à la tête et 0,24 m aux pieds.

La sépulture 1B-S1 contient le squelette complet et très bien préservé d'un individu adulte (figure 14; photo 15). Malgré la surveillance archéologique, la face a malencontreusement été détachée lors de l'excavation mécanique. Les observations rapides faites au terrain et au cours de l'inventaire suggèrent qu'il puisse s'agir d'un homme, mais de constitution plutôt gracile. Seules les deux patellas (rotules) n'ont pas été retrouvées au cours de la fouille. À l'exception des mouvements plus courants (ouverture du bassin, affaissement de la mandibule, des côtes et des extrémités (mains, pieds) et glissement latéral

du sternum), tous les ossements sont en lien anatomique. Ainsi, en regard de ces observations, il semble fort probable que l'absence des patellas s'explique par le fait qu'elles ont été prélevées lors de l'excavation mécanique. Une analyse des ossements permettrait de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse¹⁰.

L'individu a été déposé sur le dos dans le cercueil avec la face vers le ciel et les avant-bras en pronation sur le bassin, les mains étant ouvertes avec les paumes vers le bas. Les objets témoins indiquent que l'individu a été mis en bière vêtu d'habits. En effet, deux boutons à quatre trous ont été retrouvés, un premier en verre opaque blanc sous les vertèbres cervicales et le second en os sous les vertèbres thoraciques inférieures. Des fragments de tissus montrant les traces d'attaches en métal cuivreux reposaient sur la face antérieure du corps de la troisième vertèbre lombaire. D'autres lambeaux de tissus ont été observés collés aux ossements de la partie supérieure du squelette et un fragment de feutre noir se trouvait près de la clavicule droite (supérieurement). De plus, un crucifix de chapelet (Corpus Christi absent) était présent au niveau de la poitrine, sur la face antérieure des corps de vertèbres thoraciques. Le crucifix de chapelet ne présente pas d'anneau de fixation et aucune perle n'a été retrouvée. Un fragment de tissu de même et des fragments d'épingles se trouvaient accolés sous celui-ci, suggérant qu'il fut plutôt attaché au vêtement. Enfin, trois petits morceaux de verre à vitre étaient présents au fond du cercueil, de part et d'autre de la base du cou de l'individu. Il serait tentant de suggérer la présence d'une vitre de regard, mais la quantité de verre est trop faible pour appuyer ce postulat.

L'inventaire des restes a révélé que l'individu présente quelques particularités ostéologiques, soit la présence d'os surnuméraires. En effet, il possède une 6^e vertèbre lombaire, une 6^e vertèbre sacrale et une côte lombale.

¹⁰ L'absence congénitale des patellas sans aucune autre anomalie osseuse est extrêmement rare. Dans les études cliniques, leur absence ou leur déformation est plus souvent associée au syndrome *Nail-Patella*, une maladie qui est aussi rare (J Terrence Jose *et al.*, 2008).

Tableau 4 : Projet n^o 154-88-0081, site CiCk-3, synthèse des données sur les sépultures fouillées

Sépulture	Âge	Orientation	Position de la tête	Cercueil										Squelette		Statut	Remarques
				Conservation	Forme	Élévations (m NMM)		Dimensions (en m)				Artéfacts (lot)	État de conservation / Représentativité	Artéfacts (lot)			
						Sommet	Base	Longueur	Tête	Pieds	Max				Hauteur (observée)		
1A-S1	≈ 3 ans	Ouest–Nord–Ouest — Est–Sud–est	Ouest–Nord–Ouest	Excellent	Rectangulaire ?	2,84	2,60	≥1,22	—	0,18	≈0,22	0,24	Clouds indéterminés (1A2)	Bon / Incomplet (tronqué) (crâne, mandibule, quelques vertèbres et côtes, membre supérieur gauche, coxal gauche, membres inférieurs)	Aucun	Prélevé	-Moitié supérieure tronquée. -Supérieure à 1A-S2.
1A-S12	Adulte	Nord–Nord-est —Sud–Sud-ouest	Sud–Sud–Ouest	Mauvais	Hexagonale?	2,58	2,25	≈1,75	≈ 0,26	≈ 0,26	—	0,20	Clouds tréfilés et rivet (1A3)	Excellent / Incomplet (crâne, portion supérieure de la cage thoracique, ceintures scapulaires fragmentaires, tête humérus gauche, portions inférieures des ambes, pieds)	Perles de chapelet, boutons en verre opaque blanc et noir, textile, agrafe en métal cuivreux, crucifix de chapelet en métal cuivreux (1A4)	¼ supérieur et ¼ inférieur prélevés	-Portion central tronquée.
1B-S1	Adulte	Ouest–Nord–Ouest — Est–Sud–est	Ouest–Nord–Ouest	Moyen	Hexagonale	2,48	2,29	2,00	0,26	0,24	0,48	0,18	Clouds tréfilés (1B2)	Excellent / Complet (patellas absentes)	Boutons en verre opaque blanc, en os et en plastique (?), crucifix de chapelet en métal cuivreux, tissu avec traces d'attaches en métal cuivreux, feutre et textile, épingles (?) (1B3)	Prélevé	-Fragment de verre à vitre au fond du cercueil (1B4). -Aligné avec la clôture qui marque la limite ouest de l'actuelle cimetière. -Portion supérieure du cercueil arasée par l'excavation mécanique. Partie antérieure du crâne légèrement tronquée par l'excavatrice. -Position des avant-bras : en pronation sur le bassin.

4.1.3. *Sépultures non fouillées*

L'examen de la base et des parois de la tranchée a permis d'identifier onze autres sépultures en périphérie de la sous-opération 1A qui n'ont pas été fouillées. Celles-ci ont été laissées en place parce qu'elles étaient situées à l'extérieur de la limite des travaux prévus et leur fouille aurait entraîné une déstabilisation des parois. La synthèse des données obtenues sur ces sépultures dans le cadre de cette intervention est présentée au tableau 5. Un premier groupe contient les sépultures 1A-S2 à 1A-S7 qui sont visibles dans la paroi nord (N/NE) dans la section sud-est, alors que le second comprend les sépultures 1A-S8 à 1A-S11 et 1A-S13 qui ont été repérées à la base de la tranchée dans la section nord-ouest (figure 9). Elles ont toutes été identifiées par la présence de traces de cercueil (bois, clous) et/ou d'ossements.

Parmi toutes les sépultures de ces deux groupes, 1A-S2 est la seule pour laquelle on peut confirmer l'absence de perturbation. Par ailleurs, elle est aussi la seule des sépultures non fouillées à être orientée selon un axe ouest-nord-ouest – est-sud-est. Les sépultures 1A-S3 à 1A-S7 ont pour leur part toutes été tronquées en partie et sont orientées selon un axe nord-nord-est – sud-sud-ouest. L'état de 1A-S3 et 1A-S6 n'a pu être déterminé, car aucun ossement n'était visible en paroi. Les restes observés pour les sépultures 1A-S4, 1A-S5 et 1A-S7 ont permis de constater qu'elles ont été tronquées au niveau de leur partie supérieure (du quart à la moitié), la tête se trouvant au sud-sud-ouest, mais que le reste de la sépulture se poursuit au nord-nord-est. Par conséquent, les ossements manquants, dont les crânes des sépultures 1A-S4, 1A-S5 et 1A-S7, sont susceptibles de se retrouver en totalité ou en partie parmi les ossements récupérés dans les déblais. La plupart des couvercles de cercueil du groupe de sépultures visibles en paroi se sont avérés affaissés, mais les points les plus élevés visibles au niveau des parois de cercueil varient entre 2,34 et 2,55 m NMM, alors que leur base se situe entre 2,13 et 2,33 m NMM. Le bois du cercueil et les ossements observables montrent en général un bon état de préservation (photo 16). En fonction des dimensions relevées, il semblerait que toutes ces sépultures soient celles d'individus adultes.

L'évaluation du second groupe de sépultures, soit de 1A-S8 à 1A-S11 et de 1A-S13, a montré que les cercueils étaient moins bien préservés qu'au sud-est. Rappelons que les sols contiennent une plus grande proportion de sable que le secteur argileux au sud-est. Les dimensions relevées et les ossements observés suggèrent que ces sépultures sont toutes celles d'individus adultes. Elles sont orientées selon

l'axe nord-nord-est – sud-sud-ouest et ont possiblement toutes la tête au sud-sud-ouest. À l'exception de 1A-S11 pour laquelle aucun ossement n'était apparent, elles ont toutes été localisées par la présence de restes humains et de cercueil dégagés partiellement lors de l'excavation mécanique (photos 17 et 18). Le sommet des parties observées se situe entre 2,28 et 2,48 m NMM. Ces altitudes correspondent plus ou moins à la base de la tranchée, car ces sépultures n'ont pas été dégagées afin de préserver leur intégrité le plus possible. La profondeur requise par les travaux a d'ailleurs été diminuée dans ce secteur afin de laisser un maximum de vestiges en place. Les sépultures 1A-S8, 1A-S11 et 1A-S13 sont donc possiblement toujours en place à la base de la tranchée et au nord–nord-est de la tranchée, alors que les parties supérieures (du quart au tiers) de 1A-S9 et 1A-S10 ont vraisemblablement été tronquées par l'excavation. Leurs portions inférieures se trouvent toujours en partie à la base de la tranchée et se poursuivent au nord–nord-est.

Toutes ces sépultures ont fait l'objet d'un relevé d'arpentage. Les sépultures à la base de la tranchée ayant des ossements affleurant en surface ont fait l'objet de mesures de protection individuelles (couverture et remblaiement de sols meubles), puis l'ensemble des parois et de la base de la tranchée a été recouvert d'une membrane géotextile avant que de la pierre concassée y soit déposée.

Tableau 5 : Projet n^o 154-88-0081, site CiCk-3, synthèse des données sur les sépultures non fouillées

Sépulture	Âge	Orientation	Position de la tête	Cercueil										Statut	Remarques	
				Conservation	Forme	Élévations (m NMM)		Dimensions (en m)				Artéfacts (lot)	Squelette			
													État de conservation / Représentativité			Artéfacts (lot)
						Sommet	Base	Longueur	Largeur		Hauteur (observée)					
1A-S2	Adulte	Ouest–Nord–Ouest — Est–Sud–est	—	Excellent	Indéterminée	2,50	2,23	≥2,02	Tête	Pieds	Max	—	0,27	—	En place	-Inférieure à 1A-S1. -Paroi sud légèrement abîmée par excavations mécaniques. -Couvercle de cercueil affaissé.
1A-S3	Adulte?	Nord–Nord-est —Sud–Sud-ouest	—	Moyen	Indéterminée	2,34	2,19	—	—	—	≥0,36	0,15	—	—	Tronquée/? en place	-Portion indéterminée toujours en place. Se poursuit au nord. -Aucun os visible.
1A-S4	Adulte	Nord–Nord-est —Sud–Sud-ouest	Sud–Sud-ouest	Moyen	Indéterminée	2,40	2,27	—	—	—	≥0,24	0,13	Bon?	—	Tronquée/¼ en place	-¼ supérieur du squelette tronqué. Se poursuit au nord. -Épine d'une scapula gauche visible en paroi.
1A-S5	Adulte	Nord–Nord-est —Sud–Sud-ouest	Sud–Sud-ouest	Bon	Indéterminée	2,59	2,13	—	—	—	0,54	0,46	Bon?	—	Tronquée/⅓ en place	-⅓ supérieur du squelette tronqué. Se poursuit au nord. -Couvercle de cercueil affaissé (2,40 m NMM). - Extrémités proximales des radius et 2 vertèbres thoraciques visibles en paroi.
1A-S6	Adulte	Nord–Nord-est —Sud–Sud-ouest	—	Bon	Indéterminée	2,55	2,32	—	—	—	≥0,48	0,23	—	—	Tronquée/? en place	-Portion indéterminée toujours en place. Se poursuit au nord. -Aucun os visible.
1A-S7	Adulte	Nord–Nord-est —Sud–Sud-ouest	Sud–Sud-ouest	Moyen	Indéterminée	2,45	2,23	—	—	—	>0,42	0,22	Bon?	—	Tronquée/½ inférieure en place	-½ tronquée. Se poursuit au nord. -Alles iliaques et une vertèbre lombaire visibles en paroi.

Sépulture	Âge	Orientation	Position de la tête	Cercueil										Squelette		Statut	Remarques
				Conservation	Forme	Élévations (m NMM)		Dimensions (en m)				Artéfacts (lot)	État de conservation / Représentativité	Artéfacts (lot)			
						Sommet	Base	Longueur	Largeur		Hauteur (observée)						
1A-S8	Adulte	Nord—Nord-est—Sud—Sud-ouest	Sud—Sud-ouest	Mauvais?	Indéterminée	2,27	—	>0,97	—	—	—	—	Bon?	—	En place	-Surface du crâne légèrement dégagée par l'excavation mécanique. -Fort possiblement en place et se poursuit au nord.	
1A-S9	Adulte	Nord—Nord-est—Sud—Sud-ouest	Sud—Sud-ouest	Mauvais	Indéterminée	2,40	—	>0,44	—	<0,50	—	—	Bon?	—	½ inférieure en place	-½ supérieure probablement tronquée. -Surface des tibias en paroi nord.	
1A-S10	Adulte	Nord—Nord-est—Sud—Sud-ouest	Sud—Sud-ouest	Mauvais	Indéterminée	2,37	—	>0,64	—	—	0,48	—	Bon?	—	≈⅔ inférieure en place	-⅓ supérieur probablement tronquée. -Se poursuit au nord.	
1A-S11	Adulte	Nord—Nord-est—Sud—Sud-ouest	Sud—Sud-ouest	Mauvais	Indéterminée	2,48	—	>0,59	≤ 0,45	—	—	—	—	—	En place?	-Complète en place ou crâne tronqué (?). -Se poursuit au nord.	
1A-S13	Adulte	Nord—Nord-est—Sud—Sud-ouest	Sud—Sud-ouest	Mauvais	Indéterminée	2,38	—	>0,93	—	<0,37	>0,41	—	Bon?	—	En place?	-Probablement complète et en place. -Se poursuit au nord.	

4.1.4. Ossements épars (1A1)

Lors de l'évaluation de l'impact des travaux de 2015 au niveau de la sous-opération 1A, des ossements fragmentaires et épars ont été récupérés à l'intérieur de la tranchée sous le lot 1A1. Il ne fait aucun doute qu'ils proviennent des sépultures perturbées présentes dans le secteur, mais il n'a pas été possible de les associer à l'une d'entre elles en particulier. Ainsi, le lot 1A1 contient une cinquantaine de fragments d'ossements (crâne, cage thoracique, humérus, ulna, bassin, fémur, tibia, fibula) provenant d'au minimum deux individus adultes (voir le lot 1A1 à l'annexe 4). Afin de dresser un portrait le plus juste possible de l'impact des travaux, les données du lot 1A1 ont été intégrées à celles obtenues des déblais dans le calcul du nombre minimal d'individus (voir 4.2).

4.2. Opération 2

L'intervention archéologique enregistrée sous l'opération 2 a été menée du 21 au 26 septembre 2015. Elle a consisté à inspecter manuellement les monticules de déblais provenant de l'excavation de la tranchée 1A afin de prélever tous les restes humains et les vestiges funéraires s'y trouvant. Les quatre monticules étant les plus susceptibles de contenir de ces restes ont été indiqués aux archéologues. Ceux-ci ont été identifiés sous les sous-opérations 2A, 2B, 2C et 2D. Plus de 550 fragments d'os et d'une quinzaine de dents libres ont été récupérés dans les déblais. Le tamisage mécanique de l'ensemble des déblais a quant à lui permis de récupérer 4 fragments d'ossements regroupés sous 2E. Cette opération, qui n'est pas recommandée pour des contextes pouvant s'avérer riches de données archéologiques, a permis de vérifier un important volume de sols peu susceptibles de contenir des restes humains en peu de temps. Toutefois, cette technique s'avère particulièrement ardue dans un contexte où le sol est de nature argileuse, à cause de la formation de congglomérats.

La répartition des restes selon les sous-opérations est présentée au tableau 6. Ainsi, la majorité des restes se trouvaient concentrés dans les monticules 2A, 2B et 2C.

Tableau 6 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, répartition des restes humains prélevés dans les déblais (sous-opérations 2A à 2E)

	2A		2B		2C		2D		2E		Total
	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I	
Ossements	+100	41	+130	63	+145	48	23	7	2	2	+561
Dents libres	3	0	0	0	10	0	1	0	0	0	14
Total	+103	41	+130	63	+155	48	24	7	2	2	+575

A : Adulte; I : Immature; l'annotation « +x » indique que, vu l'état très fragmentaire des os, tous les fragments n'ont pas été pris en compte.

L'inventaire détaillé des restes humains (voir annexe 4) a permis de déterminer un nombre minimal d'individus (NMI) se trouvant parmi les déblais. Le calcul a pris en compte tout le contenu de 2A à 2E, mais a aussi intégré les ossements épars retrouvés en 1A1 qui n'ont pu être associés à aucune sépulture en particulier. Ainsi, tous les restes humains non en place récupérés représentent un NMI total de 15 individus, comprenant 11 adultes et 4 immatures. Dans le détail, la détermination d'un NMI pour chaque partie anatomique montre que les ossements provenant de la moitié inférieure du squelette (bassin et membre inférieur) sont sous-représentés par rapport à ceux de la moitié supérieure (crâne, mandibule, cage thoracique, membre supérieur) (figure 15).

Les données résultant du décompte du nombre minimal d'individus corroborent celles obtenues au terrain. En effet, l'évaluation de l'intégrité des sépultures a aussi montré que ce sont plus particulièrement les parties supérieures des squelettes qui ont été tronquées. Le NMI total dépasse toutefois le nombre de sépultures identifiées au cours de l'intervention. Par ailleurs, des quatorze sépultures observées, il faut soustraire 1B-S1 qui a été fouillée complètement et isolément¹¹, ainsi que 1A-S2 pour laquelle il a été établi avec certitude qu'elle n'a pas été tronquée. Ainsi, le nombre de sépultures pouvant être associé aux restes récupérés dans les déblais est au nombre de douze, soit onze adultes et un enfant. Les onze individus adultes identifiés par le NMI pourraient donc provenir de ces onze sépultures adultes, impliquant que les sépultures 1A-S8, 1A-S11 et 1A-S13, ce qui pourrait suggérer qu'elles aient aussi été perturbées. Enfin, les restes d'un nombre minimal de quatre individus immatures suggèrent des perturbations relatives à trois sépultures d'enfants dont les vestiges résiduels n'ont pas été repérés dans la tranchée excavée.

¹¹ Les patellas ne sont pas significatives dans la détermination du NMI. En fait, il semble qu'aucune n'ait été récupérée.

Des objets témoins pouvant provenir des sols du cimetière ont aussi été récoltés parmi les déblais (annexe 5). L'assemblage est dominé par les clous, essentiellement de type tréfilé, mais un clou est possiblement forgé, alors qu'un autre est découpé. Trois vis ont aussi été identifiées. Des éléments liés à l'habillement se trouvaient aussi parmi les déblais (cinq boutons et plusieurs fragments de tissus de couleur foncée). Une seule épingle a été identifiée, mais la méthode de prélèvement n'a pas favorisé la récupération de menus objets comme les épingles. Deux objets de culte sont présents, soit un petit crucifix en métal cuivreux fixé à un fragment d'étoffe de couleur brun-noir (poitrail) et une médaille religieuse représentant Marie et l'Enfant Jésus. Enfin, un dentier de maxillaires a été retrouvé en association avec des maxillaires gauche et droit fragmentaires. L'individu possédait toujours une molaire en place du côté droit et le dentier présente une perforation à cet emplacement. Le matériau utilisé pour la fabrication des dents n'a pas été identifié.

Des artefacts de nature domestique (terre cuite fine blanche, creamware, faïence brune, grès grossier, porcelaine utilitaire, verre à bouteille, verre à vitre) ainsi que des éléments récents (plastique, vinyle stratifié) ont aussi été récoltés. Ils ne sont toutefois pas intégrés aux résultats de l'intervention puisqu'il est impossible de déterminer leur provenance.

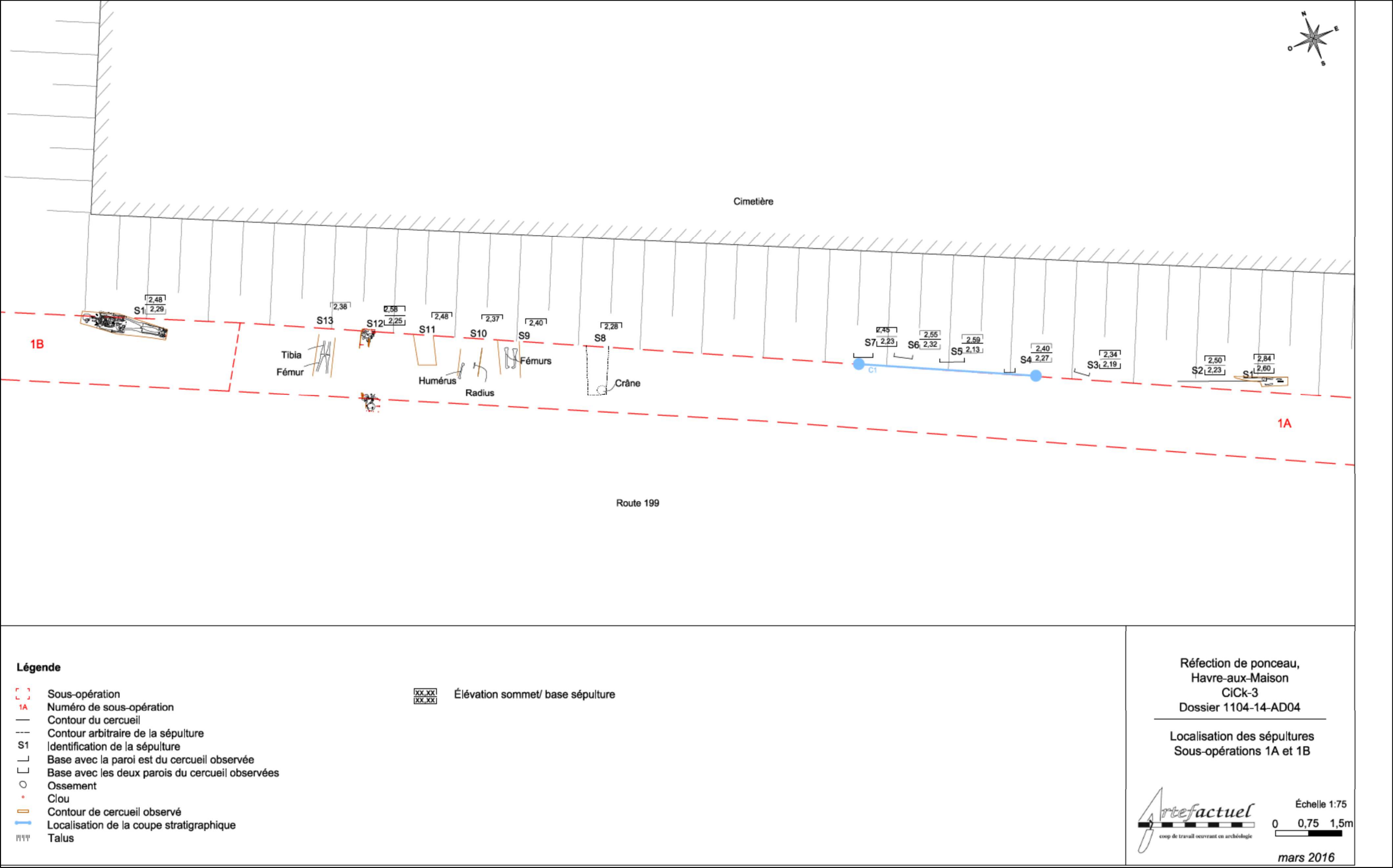


Figure 9 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, localisation des sépultures.

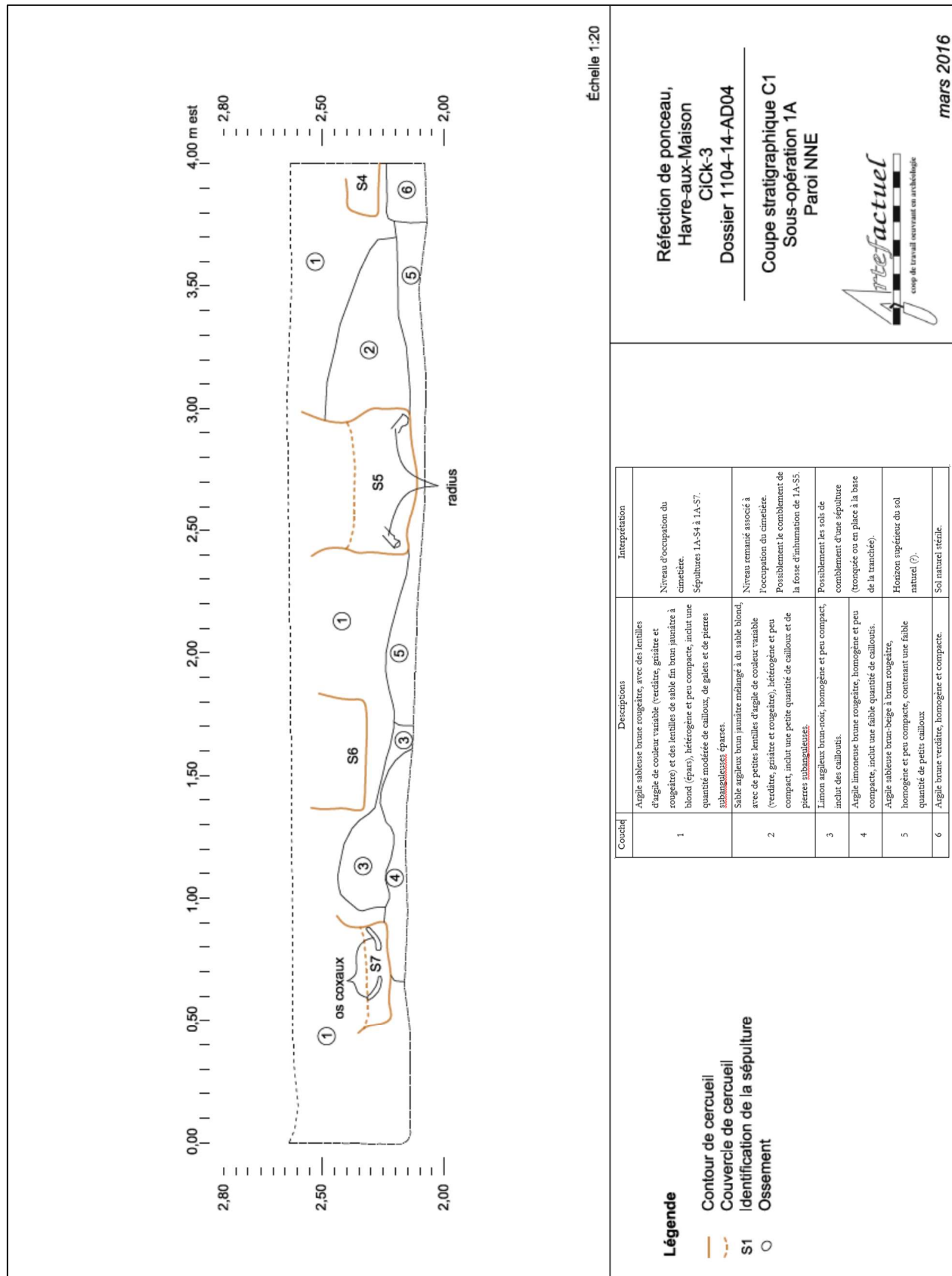


Figure 10 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, coupe stratigraphie 1A-C1.

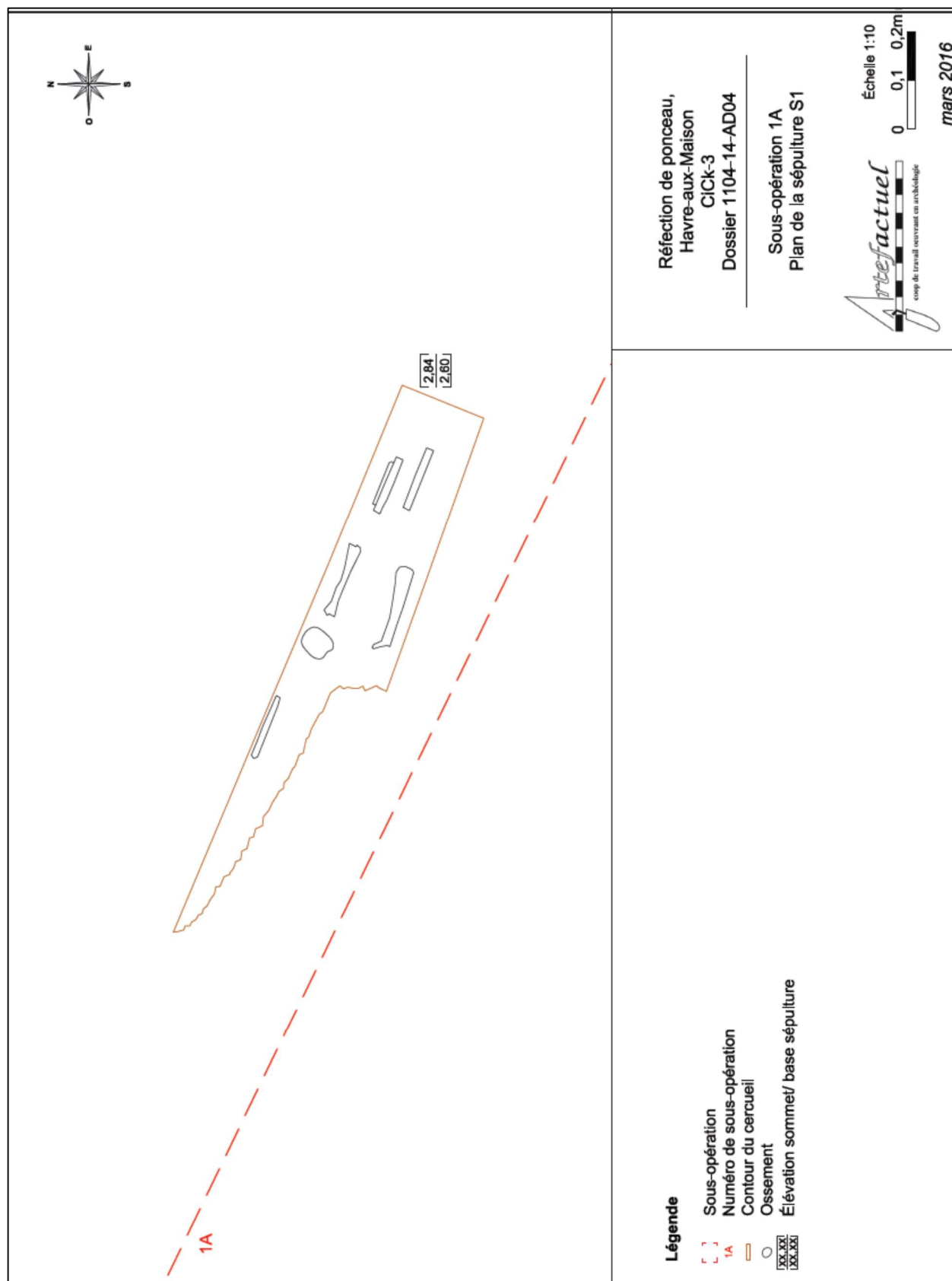


Figure 11 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, plan de la sépulture 1A-S1.

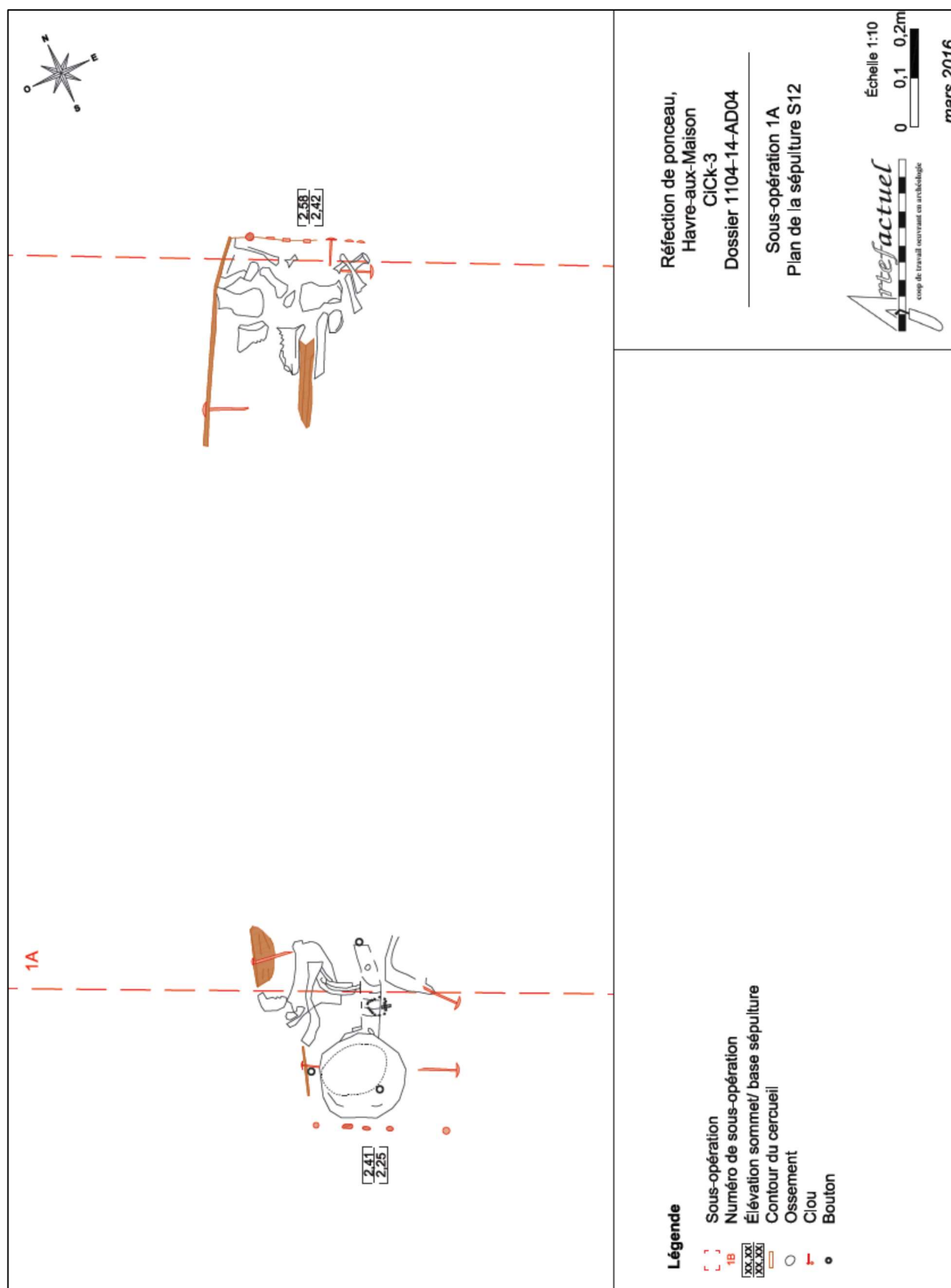


Figure 12 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, plan de la sépulture 1A-S12.

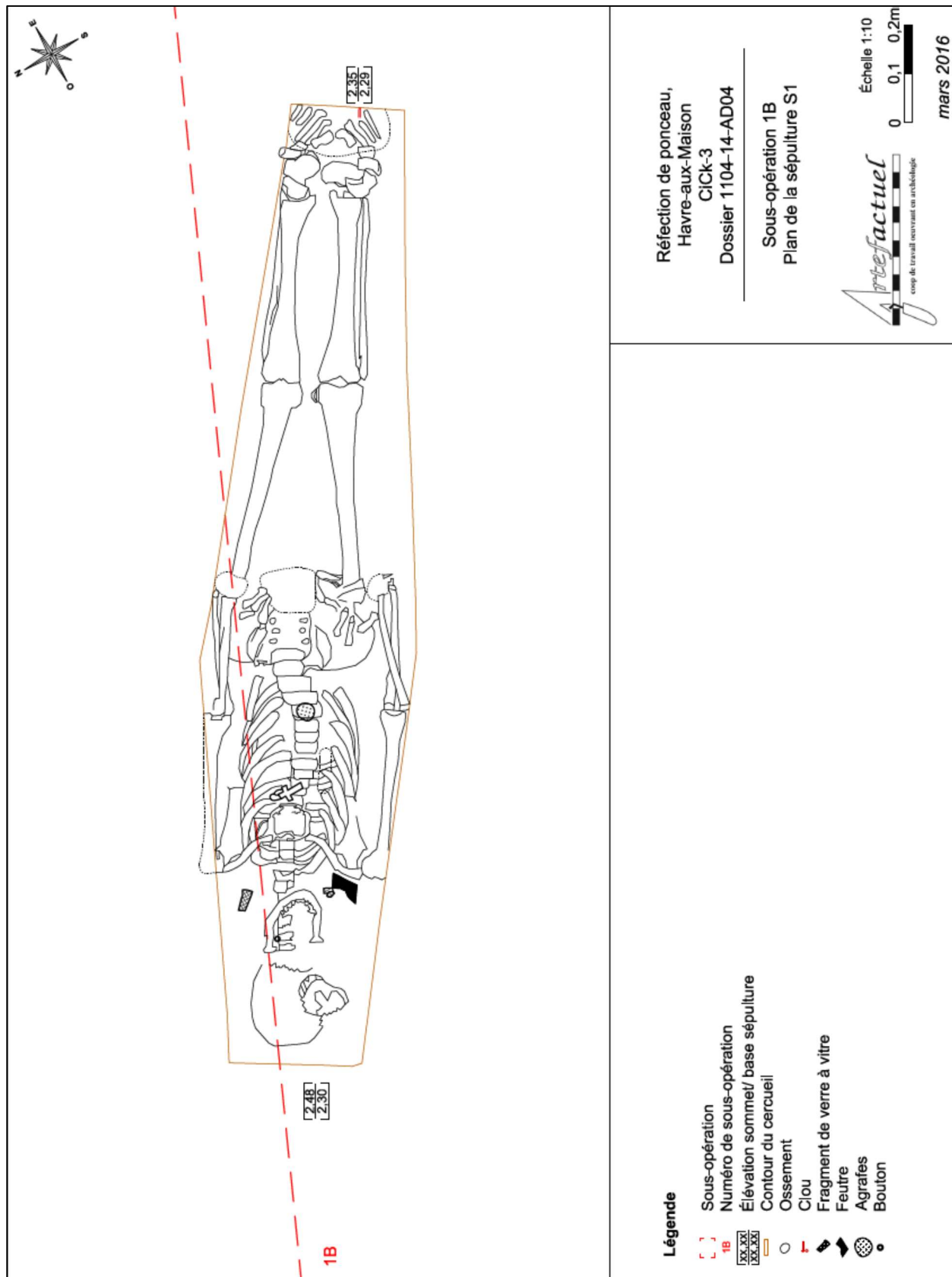


Figure 13 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, plan de la sépulture 1B-S1.

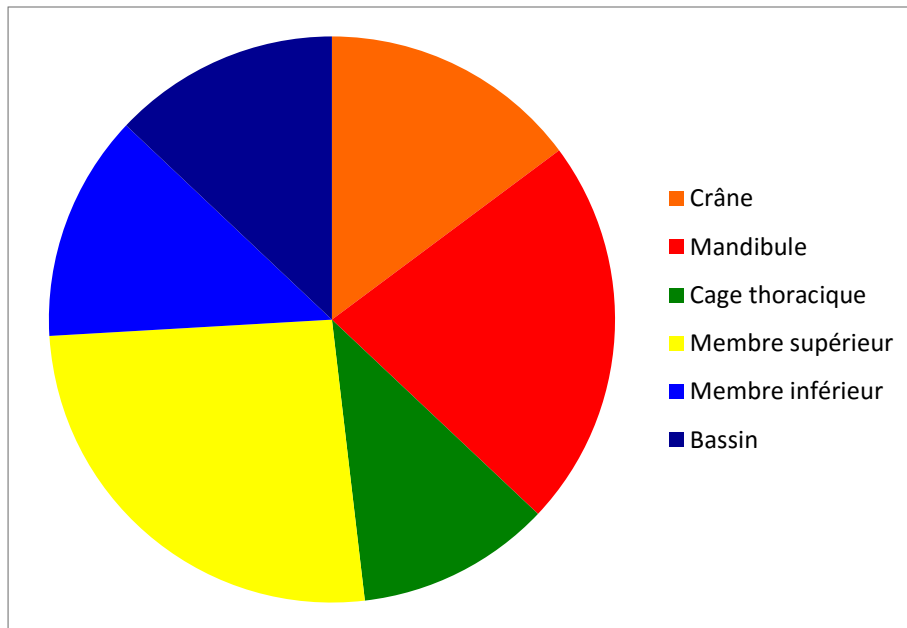


Figure 14 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, NMI selon différentes parties anatomiques



Photo 6 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 1, tranchée excavée, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-111).



Photo 7 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, opération 1, dénivelé au nord-ouest du cimetière actuel, vers le nord-est (photo n° 154-88-0081-19).



Photo 8 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, vestige indéterminé en bois, vers le nord-est (photo n° 154-88-0081-022).



Photo 9 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, section de la paroi nord dans la portion sud-est, vers le nord-nord-ouest (photo n° 154-88-0081-027).



Photo 10 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S1, vers le nord (photo n° 154-88-0081-011).



Photo 11 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépultures superposées 1A-S1 et 1A-S2, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-043).



Photo 12 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, portion supérieure de la sépulture 1A-S12, vers le nord-ouest (photo n° 154-88-0081-051).



Photo 13 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, portion inférieure de la sépulture 1A-S12, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-066).



Photo 14 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1B, localisation de la sépulture 1B-S1 par rapport à la limite clôturée du cimetière, vers le nord (photo n° 154-88-0081-066).



Photo 15 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1B, sépulture 1B-S1, vers l'ouest-nord-ouest (photo n° 154-88-0081-062).



Photo 16 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S5, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-037).



Photo 17 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S13, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-085).



Photo 18 : Projet n° 154-88-0081, site CiCk-3, sous-opération 1A, sépulture 1A-S8, vers le nord-nord-est (photo n° 154-88-0081-089).

5. DISCUSSION

5.1. Paysage ancien

Les résultats de l'intervention archéologique et l'examen de deux cartes postales photographiques (figure 6 et 7) ont permis d'acquérir des informations sur le paysage ancien et l'organisation du cimetière Sainte-Madeleine. Celui-ci est situé à l'extérieur du noyau paroissial composé de l'église, du presbytère et du couvent. Il se retrouve en effet à plus de 300 m au nord-ouest de l'ancien emplacement de l'église, mais il est situé en bordure de la route menant à cette dernière et fait face au golfe Saint-Laurent.

Le cimetière occupe la surface d'une petite butte surélevée de plus de 1,5 m par rapport au niveau de la route. Il est possible que la surface actuelle ait fait l'objet de réaménagements dans le courant de la deuxième moitié du XX^e siècle, impliquant possiblement le dépôt d'un remblai. Cependant, les vues offertes sur les cartes postales montrent que la surface est déjà bien élevée au-dessus du niveau de la route à cette époque. Il est aussi possible que la surface d'origine ait été relevée au cours de la période d'utilisation et donc avant la prise des photographies, mais les données actuellement disponibles ne permettent pas d'en apprendre davantage sur la question. Les sépultures ont été enregistrées à une altitude comprise entre 2,13 et 2,84 m NMM.

La photographie de la figure 6 démontre que la délimitation ancienne du cimetière était située plus près de la route du côté sud-ouest, appuyant ainsi les données archéologiques. Des pierres tombales sont présentes, dispersées à la surface. La distribution des sépultures répertoriées en 2015 indique qu'elles occupent une largeur correspondant à un peu moins de la moitié de celle du cimetière actuel, dans sa portion ouest. L'apparente absence de vestiges dans la partie sud-est sur la photographie des années 1950-1960, soit après la fin de l'utilisation du cimetière, suggère par ailleurs que ce secteur n'a pas été servi à l'inhumation de défunts, du moins dans la partie basse du talus. La prise de vue réalisée à l'arrière de l'église dans les années 1920 (figure 7) suggère aussi que le côté est de la butte, soit en bordure de la route du Cap-Rouge, n'a pas servi à l'inhumation. Il faut toutefois soulever la possibilité que certaines inhumations n'aient pas été identifiées à l'aide d'une pierre tombale.

Ainsi, en regard de ces observations, la modification de la configuration des limites du cimetière Sainte-Madeleine a entraîné un retrait de la limite sud-ouest vers le sommet du talus, plus au nord-ouest. Les travaux effectués en 2015 dans le fossé de la route 199 ont démontré que cette opération n'a toutefois pas conduit à la translation des sépultures présentes au sud-ouest de cette nouvelle limite.

5.2 Intégrité des sépultures

L'analyse des données obtenues dans le cadre de l'intervention et de la réalisation de l'inventaire des restes humains suggère que 16 sépultures ont été partiellement perturbées au cours des travaux de 2015 (1B-S1 a été découverte au cours de l'intervention archéologique). Les deux sépultures fouillées montraient des indices clairs de perturbations récentes causées par la rétrocaveuse. Les portions résiduelles de onze sépultures sont quant à elles apparues tronquées aux limites des excavations, soit à la base de la tranchée et en paroi nord. L'inventaire ostéologique a permis la détermination d'un NMI de 17, signalant que trois autres sépultures ont possiblement été perturbées par les travaux. Il n'est pas impossible, quoique peu probable, que des ossements retrouvés dans les déblais puissent ne pas provenir de sépultures en place, mais plutôt de remblais de fosses d'inhumation.

À l'exception des cas des sépultures 1A-S1 et 1A-S12, ce constat demeure toutefois hypothétique. En effet, il demeure possible que des perturbations à cette portion de l'ancien cimetière se soient produites par le passé, dans le cadre de travaux routiers notamment. Mentionnons qu'un fossé était présent avant la réalisation des travaux de 2015. La portion résiduelle de ce dernier au nord-ouest est apparue peu profonde, mais la profondeur d'origine de ce fossé au niveau des sous-opérations 1A et 1B n'est pas connue. Il n'est donc pas exclu que l'aménagement initial de ce fossé ait aussi affecté l'intégrité du tissu archéologique. L'observation de l'état des cassures sur les ossements pourrait éventuellement apporter certaines précisions à ce propos.

5.2. Modes d'inhumation

La documentation des modes d'inhumation et des pratiques funéraires au site CiCk-3 a passablement été limitée par le contexte de l'intervention. En effet, sur les 17 sépultures mises au jour, seulement trois ont fait l'objet d'une fouille archéologique et parmi celles-ci, une seule était complète; onze sépultures ont été soumises à une évaluation sommaire des vestiges résiduels ou partiellement dégagées

en parois et à la base de la tranchée, et les trois dernières ont été identifiées par l'inventaire des ossements, alors qu'aucune trace de leur inhumation n'a été repérée au cours de l'intervention.

5.2.1. Distributions horizontale et verticale des sépultures

L'examen de la distribution horizontale a montré que la majorité des sépultures sont orientées selon un axe nord-nord-est – sud-sud-ouest avec la tête au sud-sud-ouest. En effet, seules les sépultures 1A-S1, 1A-S2 et 1B-S1 sont plutôt orientées selon un axe ouest-nord-ouest – est-sud-est avec la tête à l'ouest-nord-ouest. Ainsi, les sépultures situées au cœur de cette extension ancienne du cimetière se trouvent disposées perpendiculairement à la route qui longe le littoral du golfe Saint-Laurent, avec la tête vers le golfe et les pieds vers l'intérieur des terres, alors que les trois autres sépultures ont plutôt été inhumées parallèlement au tracé de la route. Ces dernières sont localisées à chaque extrémité du secteur positif suggérant qu'elles puissent marquer les limites nord-ouest (1B-S1) et sud-est (1A-S1 et 1A-S2) de l'espace ancien du cimetière. Si tel est le cas, elles auraient donc été disposées perpendiculairement à ces limites. Ainsi, ces résultats suggèrent que les modes d'inhumation ont plutôt été influencés par l'environnement et l'esthétisme, que dictés par les conventions religieuses. Cependant, la localisation de la tête à l'ouest-nord-ouest observée autant chez 1B-S1 et 1A-S1 se trouvant aux extrémités, pourrait refléter la volonté d'orienter le défunt vers l'église, qui est située à quelques centaines de mètres au sud-est du cimetière.

Un espace de 6 m de largeur, à l'intérieur duquel aucun vestige de sépulture n'a été enregistré, se trouve approximativement au centre du secteur positif et divise les sépultures en deux concentrations. Les données obtenues suggèrent que les sépultures sont disposées de façon plus ou moins alignée et côte à côte sur une rangée orientée plutôt ouest-nord-ouest – est-sud-est. La plupart sont relativement près l'une de l'autre, soit entre 0,30 et 0,75 m, mais certaines se trouvent plus distancées de leur groupe respectif. C'est le cas de 1A-S8 qui se trouve à 1,5 m de 1A-S9, et de 1A-S3 qui se trouve à 1,25 m de 1A-S4. Les sépultures aux extrémités sont pour leur part nettement distancées des autres, 1B-S1 se trouvant à près de 3,0 m de 1A-S13, alors que 1A-S2 et 1A-S1 se trouvent respectivement à 1,75 et plus de 3,0 m de 1A-S3. Il importe de mentionner qu'il est possible que d'autres sépultures se trouvent comprises dans ces espaces apparemment libres, mais qu'elles n'ont pas été mises au jour dans le cadre de ces travaux. En effet, à la suite des découvertes, les excavations se sont limitées au minimum requis et les résultats de l'expertise démontrent que les fosses d'inhumation sont peu ou pas visibles.

L'observation de la distribution verticale dans le cadre de ce mandat a fourni peu d'informations sur les modes funéraires. En effet, la séquence stratigraphique demeure partiellement comprise à la suite de l'intervention. L'altitude du niveau d'origine du cimetière demeure inconnue et il est donc impossible de déterminer à quelle profondeur furent creusées les fosses d'inhumation. Par ailleurs, aucune fosse n'a pu être repérée. Un seul cas de superposition a été observé : 1A-S1 qui se trouvait partiellement superposée à 1A-S2. Bien qu'aucune fosse d'inhumation n'ait été observée, la superposition approximative de ces deux sépultures suggère qu'elles ont été inhumées en deux moments distincts. Ainsi, 1A-S1 se trouve plus élevée que la majorité des autres sépultures. En effet, l'altitude de 1A-S1 se situe entre 2,60 et 2,84 m NMM, alors que les autres se trouvent entre 2,13 et 2,58 m NMM. À la lumière de ces résultats, il est raisonnable de penser que 1A-S1 se trouvait plus près de la surface que les autres sépultures.

5.2.2. *Cercueils*

Toutes les sépultures enregistrées au cours de l'intervention ont livré les restes d'un cercueil. Les cercueils de la partie sud-est (1A-S1 à 1A-S7), qui se trouvent dans des sols plus argileux, sont en général mieux conservés que ceux de la partie nord-ouest (1A-S8 à 1A-S13, 1B-S1), où les sols, bien que toujours argileux, sont infiltrés d'une plus grande proportion de sable. Les différentes données sur les cercueils n'ont pu être notées que pour les trois sépultures fouillées, l'intégrité exposée des sépultures en paroi et à la base de la tranchée n'ayant pas permis ces observations. Ainsi, les deux cercueils d'adulte (1A-S12 et 1B-S1) sont de forme hexagonale, alors que celui de l'enfant (1A-S1) est de forme rectangulaire. Les cercueils des adultes sont de longueurs différentes (1,75 m et 2,00 m), mais possèdent une largeur similaire à la tête et aux pieds (0,26/0,26 m et 0,26/0,24 m). Seul l'individu de 1A-S12 est apparu à l'étroit dans son cercueil.

Des clous ont été prélevés pour les trois cercueils, et ceux qui ont permis une identification sont de type tréfilé. Ce type de clous est dominant dans l'assemblage d'artéfacts provenant des déblais de l'opération 1, indiquant donc que les sépultures inhumées dans ce secteur du cimetière Sainte-Madeleine sont postérieures à la dernière décennie du XIX^e siècle. À cette époque, soit au tournant du XX^e siècle, c'est le cercueil de forme rectangulaire qui est la norme. Cependant, la présence des cercueils de forme hexagonale ne représente pas une exception pour autant, ce type de cercueil ayant été fabriqué

dans sa plus simple expression jusque dans les années 1950-1960 pour répondre notamment à la demande des membres du clergé de paroisse (Lépine, 2007 cité dans Janson, 2009 : 75). Aucune quincaillerie de cercueil n'a effectivement été retrouvée en association avec ces cercueils, mais celui de 1A-S12 a été tronqué dans sa partie centrale, alors que la préservation des clous et du bois de cercueil de 1B-S1 était très mauvaise. En effet, bien que la sépulture était complète, seulement 4 clous ont été récupérés. Les objets témoins à l'intérieur du cercueil ont toutefois été bien préservés (sols plus organiques).

Quelques éléments parmi la culture matérielle pourraient témoigner de la présence possible de quincaillerie de cercueil (vis, rivet, bande en métal ferreux), mais aucun objet n'a été clairement identifié comme étant de la quincaillerie funéraire. L'échantillon et le contexte de l'intervention sur CiCk-3 ne permettent pas de poser des conclusions quant à cette apparente absence d'éléments décoratifs qui sont pourtant plus fréquents dans les sites plus récents (Janson, 2009 : 79).

5.2.3. *Disposition du corps, habillement et culture matérielle*

À l'image de la tradition chrétienne, tous les défunts pour qui des ossements ont pu être observés reposaient allongés sur le dos. La position des membres supérieurs n'a pu être déterminée que pour 1B-S1 dont les avant-bras se trouvaient en pronation sur le bassin avec les paumes posées à plat.

Des objets liés à l'habillement des défunts ont été mis au jour d'abord en relation avec les sépultures 1A-S12 et 1B-S1, puis parmi les déblais. L'assemblage comprenait entre autres neuf boutons (6 en verre opaque blanc, 1 en verre opaque noir, 1 en os et 1 en bakelite), plusieurs fragments de tissus et de textile indéterminé et quelques attaches en métal cuivreux. Des vestiges d'habillement ont été retrouvés pour les deux sépultures 1A-S12 et 1B-S1. Des boutons retrouvés sous les ossements au niveau du cou et du milieu du dos indiquent que ces habits s'attachaient en partie à l'arrière. Des restes de tissus trouvés dans les déblais et observés collés à certains ossements indiquent que d'autres défunts ont aussi été vêtus avant d'être mis en bière. Le faible échantillon ne permet toutefois pas de discuter d'une tendance à l'habillement pour les individus inhumés au cimetière Sainte-Madeleine.

L'assemblage matériel comprend aussi quelques objets liés au culte retrouvés avec les individus de 1A-S12 et 1B-S1, mais aussi dans les déblais. Ils comprennent trois petits crucifix, dont deux de chapelet

et un étant fixé à un morceau d'étoffe, des perles de chapelet en verre et une médaille. Enfin, un seul objet personnel a été récolté pour cette section du cimetière, soit le dentier de maxillaires.

6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique conduite à l'automne 2015 à la suite de la découverte d'ossements humains dans le cadre des travaux menés par le MTMDET a permis l'identification du site archéologique CiCk-3. Celui-ci correspond à l'extension ancienne du cimetière localisé au nord-ouest de l'intersection de la route 199 et du chemin du Cap-Rouge, dans le secteur de Havre-aux-Maisons. L'historique de ce cimetière est peu documenté pour l'instant, mais l'observation des pierres tombales actuelles a permis d'estimer une période d'utilisation sur un peu moins de 100 ans, du troisième quart du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle (1869-1946). Les données récoltées au terrain (opération 1) montrent que la limite ancienne de ce cimetière s'étend au moins de 6 m au sud-ouest de sa limite actuelle, soit jusqu'à la route 199.

Les activités archéologiques ont conduit à l'identification de quatorze sépultures à l'intérieur des limites du fossé. De ce nombre, trois (1A-S1, 1A-S12 et 1B-S1) ont été fouillées afin de sauvegarder les restes humains et les données archéologiques, en plus permettre la poursuite des travaux, alors que onze ont été laissées en place (1A-S2 à 1A-S11 et 1A-S13). De ces dernières, une est complète (1A-S2), alors que les dix autres sont partiellement perturbées. L'inventaire des restes humains prélevés dans les déblais issus des excavations 2015, (opération 2) a également indiqué que les sépultures d'au moins trois autres individus immatures ont été perturbées par l'excavation mécanique de 2015, portant ainsi à 17 le nombre minimal de sépultures mises au jour dans le cadre de ces travaux.

L'analyse des données recueillies au terrain a aussi permis de mettre en lumière une partie de l'aménagement et des modes d'inhumation pratiquées à l'intérieur de cette partie ancienne du cimetière de Havre-aux-Maisons. Toutes les sépultures correspondent à des inhumations primaires, qui sont a priori individuelles. Elles sont localisées à des profondeurs variant entre 2,13 et 2,58 m NMM. Un seul cas de superposition a été observé (1A-S1 et 1A-S2), mais la possibilité d'un second cas a été soulevée à la suite du relevé de la coupe stratigraphique. Les défunts ont été déposés dans des cercueils de forme hexagonale ou rectangulaire qui semblent de prime abord avoir été dépourvus d'éléments utilitaires (poignées et charnières) et d'ornements (plaques). Par ailleurs, l'analyse de la culture matérielle a révélé que tous les clous qui ont pu être identifiés sont tréfilés. L'utilisation de ces derniers remonte à la dernière décennie du XIX^e siècle, indiquant donc que ce secteur ne contient pas les sépultures les plus anciennes, mais aurait plutôt été utilisé pour inhumer les défunts dès le tournant du XX^e siècle.

Les sépultures fouillées de deux individus adultes et les vestiges récupérés dans les déblais ont aussi montré que certains défunts étaient habillés, plutôt que simplement recouvert d'un linceul, et accompagnés d'objets personnels, soit de culte (chapelet, médaille) ou personnel (dentier). Les sépultures 1A-S12 et 1B-S1 ont montré plusieurs similitudes dans leur mode d'inhumation. S'agit-il du reflet du partage d'un point commun (statut, profession, famille?) ou bien d'une tendance locale? Ces questions sont actuellement sans réponse.

L'examen des modes d'inhumation a montré que ceux-ci ont été conditionnés par un effort d'harmonisation de l'espace funéraire, plutôt que dictés par les conventions religieuses. En effet, les sépultures situées au cœur de cette extension ancienne du cimetière se trouvent disposées perpendiculairement à la route qui longe le littoral du golfe Saint-Laurent, avec la tête vers le golfe (sud-sud-ouest) et les pieds vers l'intérieur des terres (nord-nord-est). Elles se répartissent en deux concentrations à l'intérieur desquelles elles se trouvent disposées plutôt près l'une de l'autre (0,30 à 1,5 m) et plus ou moins alignées sur une rangée. Un espace libre d'environ 6 m de largeur se trouve approximativement au centre de la distribution de ces sépultures soulevant l'hypothèse de la présence d'une aire de circulation à cet emplacement pour cette ancienne partie du cimetière. Les données actuellement disponibles ne permettent cependant pas d'aborder plus en détail cette hypothèse.

Les sépultures 1A-S1, 1A-S2 et 1B-S1 sont, pour leur part, orientées de façon plus ou moins parallèle à la route (ouest-nord-ouest — est-sud-est). Leur localisation aux deux extrémités du secteur positif suggère qu'elles auraient été disposées perpendiculairement aux limites nord-ouest et sud-est de l'espace ancien du cimetière. Cependant, les sépultures de chaque extrémité ont la tête l'ouest-nord-ouest, ce qui pourrait refléter la volonté d'orienter le défunt vers l'église, qui est située à plus de 300 m du cimetière au sud-est.

Finalement, l'intervention archéologique a montré que le recul de la limite sud-ouest du cimetière n'a pas entraîné la translation des sépultures qui se retrouvaient désormais à l'extérieur du périmètre funéraire. Les modalités de ce changement ne sont pas connues pour l'instant, mais les résultats obtenus à l'automne 2015 suggèrent que la limite ancienne du cimetière s'étendait jusqu'à la route 199. Une partie de ces sépultures a été exhumée par les travaux de réfection du fossé réalisés en 2015, mais

la grande majorité se trouve toujours en place sous les équipements installés, et se poursuit au nord-nord-est ou au sud-sud-ouest.

L'intervention sur le site CiCk-3 a permis de procéder à son évaluation par valeurs comme le prône le MCC (MCC 2015). Le site CiCk-3 montre ainsi de forte valeur de connaissance post-terrain et scientifique, puisque l'analyse de ses collections, notamment ostéologique, et la poursuite de la documentation historique permettraient de mieux connaître l'histoire de l'occupation de ce secteur des Îles de la Madeleine depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. La valeur de recherche sur le terrain est également présente – la poursuite des fouilles sur le site, en périphérie du cimetière actuel, permettrait peut-être d'en trouver un secteur plus ancien, par exemple, ou de mieux comprendre sa configuration spatiale. L'intervention et les données qui en sont issues ne permettent pas d'évaluer les valeurs d'exception, de représentativité, d'appropriation collective ou d'association du site.

En vertu des résultats obtenus et des valeurs attribuées au site, certaines recommandations sont formulées :

- Que soient réalisées les analyses ostéologiques des restes humains prélevés au site CiCk-3 qui permettront d'acquérir des connaissances sur la biologie ainsi que sur la variation morphologique, métrique et pathologique des individus inhumés dans ce cimetière de Havre-aux-Maisons. Ces analyses viendront bonifier le corpus des données acquises sur les populations ayant vécu aux XIX^e et XX^e siècles, mais surtout permettront d'acquérir des connaissances inédites sur l'histoire biologique et culturelle de cette population insulaire du golfe Saint-Laurent. De plus, elles permettront de compléter l'étude bioarchéologique du site CiCk-3 entreprise à la suite de l'intervention archéologique;
- Procéder à des recherches documentaires et archivistiques complémentaires afin d'établir l'historique de l'occupation de ce cimetière et de mieux circonscrire ses limites anciennes;
- S'assurer que tous futurs travaux d'excavation devant être réalisés à l'intérieur des limites du site archéologique CiCk-3, autant vers la limite actuelle du cimetière que sous la chaussée de la route 199, soient précédés d'un inventaire archéologique, avec la présence d'un(e) bioarchéologue. Cet inventaire permettra d'évaluer l'état du tissu archéologique et d'orienter la suite des démarches (travaux à effectuer ou intervention archéologique) en fonction des résultats obtenus;

- Remettre les restes humains aux autorités religieuses compétentes après leurs analyses afin de permettre leur réinhumation;
- Assurer la diffusion des résultats obtenus auprès de la population madelinienne, ce qui permettra d'une part de contribuer aux connaissances sur l'histoire locale, mais aussi de sensibiliser les Madelinots et Madelinienes à leur patrimoine archéologique.

7. BIBLIOGRAPHIE

s.a.

- 1993 *Deux cents ans d'histoire : album souvenir : bicentenaire de l'établissement des Îles-de-la-Madeleine*. Musée de la Mer, Îles-de-la-Madeleine.

AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- 2010 *Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)*. Conseil de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, en-ligne http://www.muniles.ca/wp-content/uploads/schema_d__amenagement_et_de_developpement_revisé__a-2010-07.pdf.

BRICKLEY, M. et J. I. MCKINLEY (eds)

- 2004 *Guidelines to the standards for recording human remains*. Institute of Field Archaeologists (IFA) / British Association of Biological Anthropology and Osteoarchaeology (BABAO), IFA Paper no 7, University of Reading.

BUIKSTRA, J. E. et D. H. UBELAKER (eds)

- 1994 *Standards for Data Collection from Human Skeletal Remains*. Arkansas Archaeological Survey Research Series No 44, Fayetteville.

CARBONNEAU, Pauline

- 2009 *Découverte et peuplement des Îles de la Madeleine*. Humanitas, Rosemère.

COURNOYER, Jean

- 2001 *La mémoire du Québec, de 1534 à nos jours : répertoire de noms propres*. Stanké, Montréal.

ETHNOSCOPIE

- 2013 *Inventaires archéologiques (2010); Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*. MTQ, rapport inédit.

FALAISE, Noël

- 1950 « Les Îles-de-la-Madeleine sous le régime français ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4 (1) : 17-28.

FORTIN, Jean-Charles

- 2004 *Les régions du Québec – histoire en bref. Les Îles-de-la-Madeleine*. Les Éditions de l'IQRC, Sainte-Foy.

FORTIN, Jean-Charles et Paul LAROCQUE

- 2003 *Histoire des Îles-de-la-Madeleine*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherches sur la culture, collection « Les régions du Québec », no 15.

GAUDET, Rose-Délina

- 1977 *Cent ans d'éducation aux Îles-de-la-Madeleine : 1877-1977*. Québec.

HUBERT, Paul

1979 *Les Îles-de-la-Madeleine et les Madelinots*. Les Éditions de la Source, Îles-de-la-Madeleine.

JANSON, Rébecca

2009 *Sépultures du cimetière Saint-Frédéric. Étude sur la quincaillerie de cercueil et les modes d'inhumation d'une communauté catholique et rurale de la Beauce aux 19^e et 20^e siècles*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

J TERRENCE JONES, Jerome, Mathew VARGHESE, Balu SANKARAN et Simon THOMAS

2008 « Bilateral congenital absence of patella ». *Indian Journal of Orthopaedics*, 42 (2) : 228-230.

MAYS, S., M. BRICKLEY et N. DODWELL

2002 *Human Bones from Archaeological Sites: Guidelines for producing assessment documents and analytical reports*. Centre for Archaeology Guidelines English Heritage/BABAO, London.

McCAFFREY, Moira T.

1985 *The prehistory of the Magdalen islands, an initial statement*. Université McGill, Montréal.

1986 « La préhistoire des îles de la Madeleine : un bilan préliminaire ». Dans *Les Micmacs et la mer*, dir. Charles A. Martijn, 98-162. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

1989 *Inventaire des sites archéologiques préhistoriques des Îles-de-la-Madeleine, phase 1, 1988*. MRC des Îles-de-la-Madeleine, rapport inédit.

1990 *Inventaire des sites archéologiques préhistoriques des Îles-de-la-Madeleine, phase 2, 1989*. MRC des Îles-de-la-Madeleine, rapport inédit.

1991 *Inventaire des sites archéologiques préhistoriques des Îles-de-la-Madeleine, phase 3, 1990*. MRC des Îles-de-la-Madeleine, rapport inédit.

1993 *Inventaire des sites archéologiques préhistoriques des Îles-de-la-Madeleine, bilan : phase 1 (1988), phase 2 (1989), phase 3 (1990)*. MRC des Îles-de-la-Madeleine, rapport inédit.

NAUD, Chantal

1993 *Chronologie des Îles de la Madeleine*. Éditions Vignaud, Étang-du-Nord.

PEARSON, Richard

1961 *Notes de terrain, Îles-de-la-Madeleine*. Musée national du Canada, Ottawa.

PINTAL, Jean-Yves

1994 *Inventaire archéologique d'un réseau d'égouts sanitaires à Fatima, Îles-de-la-Madeleine*. Société québécoise d'assainissement des eaux / Municipalité de Fatima / Consultants LAPEL, rapport inédit.

ROY, Caroline

2004 *Une histoire d'appartenance. Les Îles-de-la-Madeleine*. Les Éditions GID, Sainte-Foy.

ROY-BOLDUC, Alice

2010 *Portrait et historique d'utilisation de l'écosystème forestier des Îles de la Madeleine*. Rapport de stage en foresterie, Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), Îles de la Madeleine.

RUMILLY, Robert

1951 *Les Îles-de-la-Madeleine*. Éditions Chantecler, Montréal.

Plans anciens

Champlain, Samuel de

1632 *Carte de la Nouvelle France, augmentée depuis la dernière, servant à la navigation faite en son vray meridian, par le Sr. De Champlain capitaine pour le Roy en la Marine lequel depuis l'an 1603 jusques en l'année 1629; a decouvert plusieurs costes, terres, lacs, rivières et nations sauvages, par cy devant incognuës, comme il se voit en ses relations quil a faict imprimer en 1632, ou il se voit cette marque ... ce sont habitations qu'ont faict les François*. Paris : L. Sylvestre. Note : Carte extraite de : Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, faits par le Sr de Champlain ..., Paris : Louis Sylvestre, 1632. BAnQ : G/3400/1632/C43 CAR

Underwriter's Survey Bureau Limited

1950 *Insurance plan of the mercantile areas of the Magdalen Islands, Quebec situated between Newfoundland, Prince Edward Is. & Cape Breton N.S.*, feuillet 2. BAnQ : G/3452/145G475/1950/158 CAR

Sites internet

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (page consultée en janvier et février 2016)

<https://www.mern.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-gaspesie.pdf>

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 24 février 2016)

<http://www.muniles.ca/>

Portail officiel des Îles-de-la-Madeleine (page consultée le 24 février 2016)

<http://www.ilesdelamadeleine.com/>

Université du Québec à Rimouski (UQAR) (page consultée le 11 décembre 2015)

http://www.uqar.ca/files/cermim/geodiversite_iles-de-la-madeleine.pdf

ANNEXE 1 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-88-0081-001	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1 (paroi nord)	N	2015-09-21
154-88-0081-002	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A, limites des excavations	E	2015-09-21
154-88-0081-003	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1	NE	2015-09-21
154-88-0081-004	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1 – détails moitié est	NE	2015-09-21
154-88-0081-005	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	A-S1 – détails moitié ouest	N	2015-09-21
154-88-0081-006	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Vue supérieure de 1A-S1	NO	2015-09-21
154-88-0081-007	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1, en cours de fouille	N	2015-09-21
154-88-0081-008	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Vue supérieure de 1A-S1, en cours de fouille	E	2015-09-21
154-88-0081-009	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1 – détails moitié est, en cours de fouille	E	2015-09-21
154-88-0081-010	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1, en cours de fouille	N	2015-09-21
154-88-0081-011	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1, squelette	N	2015-09-21
154-88-0081-012	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1, squelette – partie supérieure	N	2015-09-21
154-88-0081-013	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S1, squelette – partie inférieure	N	2015-09-21
154-88-0081-014	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Sous-opérations 1A et 1B, à partir de l'extrémité ouest de 1B	E	2015-09-21
154-88-0081-015	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B, fin des excavations	NO	2015-09-21
154-88-0081-016	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B, fin des excavations	SE	2015-09-21
154-88-0081-017	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B, fin des excavations	E	2015-09-21
154-88-0081-018	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Limite clôturée actuelle du cimetière longeant le fossé de la route 199	E	2015-09-21
154-88-0081-019	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Limite clôturée actuelle du cimetière, coin sud-ouest	NE	2015-09-21
154-88-0081-020	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Générale	SE	2015-09-21
154-88-0081-021	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Vestige en bois indéterminé (sépulture?), paroi nord 1A	NE	2015-09-22
154-88-0081-022	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Vestige en bois indéterminé (sépulture?), paroi nord 1A	NE	2015-09-22
154-88-0081-023	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Tranchée (sous-opérations 1A et 1B)	NO	2015-09-22
154-88-0081-024	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Extrémité est de la tranchée (1A)	E	2015-09-22
154-88-0081-025	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Paroi nord – secteur négatif de 1A	E	2015-09-22
154-88-0081-026	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Paroi nord – secteur négatif de 1A	NE	2015-09-22
154-88-0081-027	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Paroi nord – secteur négatif de 1A	N/NO	2015-09-22
154-88-0081-028	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Paroi nord – secteur négatif de 1A	N/NO	2015-09-22
154-88-0081-029	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Paroi nord – secteur négatif de 1A	N/NO	2015-09-22
154-88-0081-030	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Paroi nord – secteur négatif de 1A	N/NO	2015-09-22
154-88-0081-031	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Profil stratigraphique coupe C1 – 1/5 (à partir de l'extrémité est)	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-032	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Profil stratigraphique coupe C1 – 2/5 (à partir de l'extrémité est)	N/NE	2015-09-22

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-88-0081-033	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Profil stratigraphique coupe C1 – 3/5 (à partir de l'extrémité est)	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-034	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Profil stratigraphique coupe C1 – 4/5 (à partir de l'extrémité est)	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-035	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Profil stratigraphique coupe C1 – 5/5 (à partir de l'extrémité est)	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-036	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S4	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-037	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S5	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-038	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S7	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-039	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Base de la tranchée sous 1A-S7	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-040	Cimetière du Couvent, Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine	Pierre tombale identifiée comme étant la plus récente	E	2015-09-22
154-88-0081-041	Cimetière du Couvent, Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine	Pierre tombale identifiée comme étant la plus ancienne	E	2015-09-22
154-88-0081-042	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S6	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-043	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Superposition de 1A-S1 (fouillée) et 1A-S2 (en place)	N/NE	2015-09-22
154-88-0081-044	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Superposition de 1A-S1 (fouillée) et 1A-S2 (en place) – partie est	NE	2015-09-22
154-88-0081-045	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Superposition de 1A-S1 (fouillée) et 1A-S2 (en place) – partie ouest	N	2015-09-22
154-88-0081-046	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S3	N	2015-09-22
154-88-0081-047	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancée des travaux du MTMDET dans le secteur négatif de 1A	E	2015-09-22
154-88-0081-048	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S12	NO	2015-09-22
154-88-0081-049	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S12	NO	2015-09-22
154-88-0081-050	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S12 – quart inférieur (base 1A1)	NO	2015-09-22
154-88-0081-051	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S12 – quart supérieur (base 1A1)	NO	2015-09-22
154-88-0081-052	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1A-S12 – quart supérieur	NO	2015-09-22
154-88-0081-053	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette de 1A-S12 – quart supérieur	NO	2015-09-22
154-88-0081-054	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1A-S12 – détails crucifix de chapelet au niveau du cou	NO	2015-09-22
154-88-0081-055	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux en début de 3 ^e journée	S/SO	2015-09-23
154-88-0081-056	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux, 2A en début de 3 ^e journée	S/SO	2015-09-23
154-88-0081-057	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1A-S12 – quart inférieur	N/NE	2015-09-23
154-88-0081-058	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1A-S12 – détails pieds	N/NE	2015-09-23
154-88-0081-059	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S12 – squelette	SE	2015-09-23
154-88-0081-060	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S12 – squelette	N/NE	2015-09-23
154-88-0081-061	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – squelette	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-062	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – squelette	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-063	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement de 1B-S1 par rapport au coin clôturé SO du cimetière actuel	N	2015-09-23
154-88-0081-064	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – squelette	N	2015-09-23
154-88-0081-065	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement de 1B-S1 par rapport au coin clôturé SO du cimetière actuel	N	2015-09-23
154-88-0081-066	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement de 1B-S1 par rapport au coin clôturé SO du cimetière actuel	N	2015-09-23

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-88-0081-067	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails crâne	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-068	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails tiers supérieur	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-069	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails tiers central	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-070	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails avant-bras, mains et bassin	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-071	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails tiers inférieur	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-072	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails pieds	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-073	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Squelette 1B-S1 – détails pieds	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-074	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – détails paroi sud du cercueil	SO	2015-09-23
154-88-0081-075	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Base 1A – Recouvrement initial des sépultures laissées en place	NO	2015-09-23
154-88-0081-076	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Base 1A – Recouvrement initial des sépultures laissées en place	N/NO	2015-09-23
154-88-0081-077	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancée des travaux du MTMDET au niveau de 1A	E	2015-09-23
154-88-0081-078	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancée des travaux du MTMDET au niveau de 1A	E	2015-09-23
154-88-0081-079	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Base 1A – Recouvrement initial des sépultures laissées en place	N/NO	2015-09-23
154-88-0081-080	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – Base du cercueil	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-081	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – Base du cercueil, détails moitié inférieure	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-082	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1B-S1 – Base du cercueil, détails moitié supérieure	O/NO	2015-09-23
154-88-0081-083	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux en début de 4 ^e journée	S/SO	2015-09-24
154-88-0081-084	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux, 2B en début de 4 ^e journée	S/SO	2015-09-24
154-88-0081-085	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S13	N/NE	2015-09-24
154-88-0081-086	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S11	N/NE	2015-09-24
154-88-0081-087	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S10	N/NE	2015-09-24
154-88-0081-088	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S9	N/NE	2015-09-24
154-88-0081-089	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	1A-S8	N/NE	2015-09-24
154-88-0081-090	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancement des travaux du MTMDET et mesures de protection	E	2015-09-24
154-88-0081-091	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancement des travaux du MTMDET et mesures de protection	E	2015-09-24
154-88-0081-092	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancement des travaux du MTMDET et mesures de protection	E	2015-09-24
154-88-0081-093	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancement des travaux du MTMDET et mesures de protection	E	2015-09-24
154-88-0081-094	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Avancement des travaux du MTMDET et mesures de protection	E	2015-09-24
154-88-0081-095	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	2B – Inspection des déblais, en cours	S/SO	2015-09-24
154-88-0081-096	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	2B – Inspection des déblais, en cours	S/SO	2015-09-24
154-88-0081-097	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux, 2C en début de 5 ^e journée	S/SO	2015-09-25
154-88-0081-098	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	2C – Avancement des travaux, en début de 5 ^e journée	S	2015-09-25
154-88-0081-099	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	2C – Inspection des déblais, en cours	E/SE	2015-09-25
154-88-0081-100	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Tamis mécanique – début des travaux	N/NE	2015-09-25

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-88-0081-101	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Tamis mécanique – travaux en cours	NO	2015-09-25
154-88-0081-102	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Tamis mécanique – déblais post tamisage	NO	2015-09-26
154-88-0081-103	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Tamis mécanique – déblais post tamisage	SO	2015-09-26
154-88-0081-104	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Tamis mécanique – déblais post tamisage	NO	2015-09-26
154-88-0081-105	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux de tamisage mécanique	SO	2015-09-26
154-88-0081-106	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des déblais – avancement des travaux de tamisage mécanique	S/SO	2015-09-26
154-88-0081-107	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Cimetière actuel, du coin NE	O	2015-09-26
154-88-0081-108	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Emplacement des travaux et du cimetière actuel, du côté sud de la route 199	N	2015-09-26
154-88-0081-109	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Générale des travaux	SE	2015-09-26
154-88-0081-110	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Générale des travaux	SE	2015-09-26
154-88-0081-111	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Générale des travaux	NO	2015-09-26
154-88-0081-112	Route 199, Havre-aux-Maison, Îles-de-la-Madeleine	Générale des travaux	NO	2015-09-26

ANNEXE 2 : FICHES D'ENREGISTREMENT DES SÉPULTURES

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: Havrre-aux-Maisons
Sépulture: 1A-6

Date: 21/09/2015
Fouilleur: 116/190

INTÉGRITÉ: Troncature à 50%, reste 1/2 est
PRIMAIRE ou SECONDAIRE

ASSOCIATIONS:

LOTS: 1A2

PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse : E - W
Tête : à l'ouest
Face : irréterminée

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	☒			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras
et mains

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil	☒			
Squelette		☒		

CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nMM)
Sommet					2,84
Base					2,60

MESURES (m)

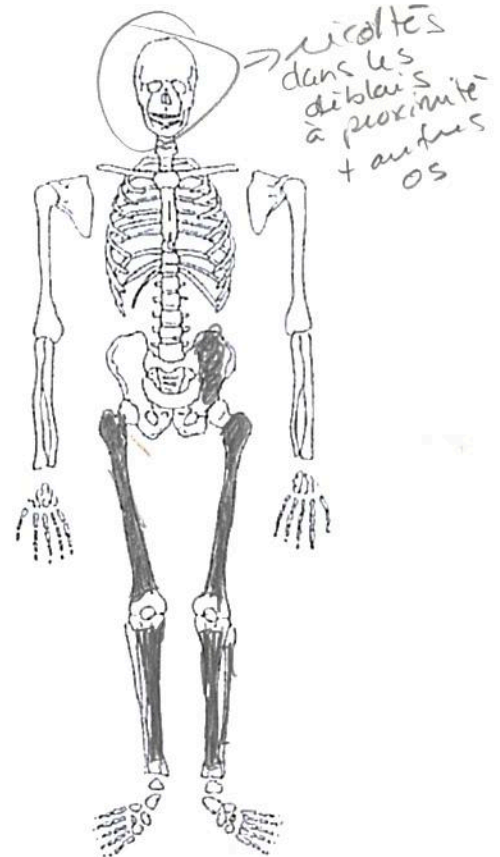
Longueur	min	1,22
Largeur	Tête	
	Pieds	0,18
	Max	0,22

Épaisseur = 0,24m
(Hauteur)
paroi

ARTEFACTS

Cercueil	Lots: <u>1A2</u>	<u>clous</u>
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

* Jeune enfant
à 2-3 ans (à voir
avec l'analyse)



Date: 21/09/2015
Fouilleur: NG 19D



FICHE SÉPULTURE 3/3

Site: Houve-aux-Maisons

Sépulture: 1A-51

Date: 21/09/2015

Fouilleur: 116/180

ÉCHANTILLONS

E1 (abdomen)	
E2 (autour du squelette)	
E3 (extérieur du cercueil)	
E4 (bois du cercueil)	✓

FOSSE INHUMATION

ÉLÉVATIONS

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	ÉlèV (m nMM)
Sommet					
Base					

LOT:

MESURES (m)

Longueur	
Largeur	Tête
	Pieds
	Max

Description des sols: argile sabonneuse brune, poussement de lentilles d'argile verte et d'argile brune, hétérogène et compacte inclusion de cailloux arrondis

Artefacts / os:

FOSSE EXHUMATION

ÉLÉVATIONS

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	ÉlèV (m nMM)
Sommet					
Base					

LOT:

MESURES (m)

Longueur	
Largeur	Tête
	Pieds
	Max

Description des sols:

Artefacts / os:

Non fouillée

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: Cick-3
Sépulture: 1A-S2

Date: 21/09/2015

Fouilleur: ED
Relevé

INTÉGRITÉ: Paroi sud du cercueil perturbée
PRIMAIRE ou SECONDAIRE par les excavations

ASSOCIATIONS:

Sous 1A-S1

LOTS:

PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse : E-W

Tête : /

Face : /

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus				
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil	✓			
Squelette				

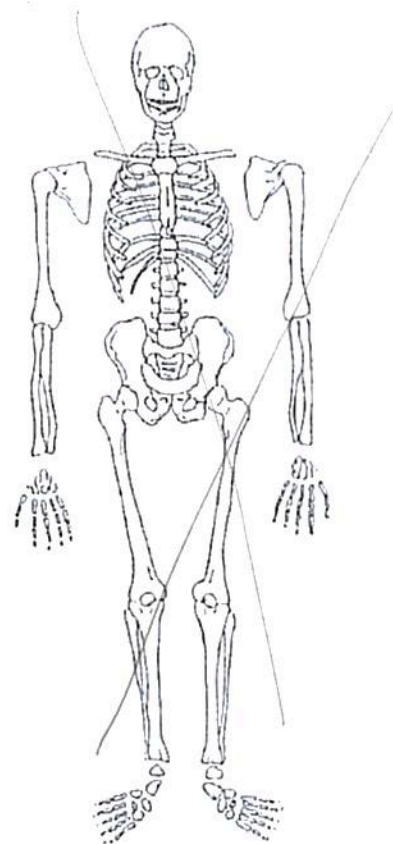
CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{gr}	V _{av}	Élèv (m nMM)
Sommet					2,50
Base					2,23

MESURES (m)

Longueur		≥ 2,02
Largeur	Tête	—
	Pieds	—
	Max	—

Hauteur = ≥ 0,27m



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

Aucun os apparent. ———> Intacte et complète sous la paroi nord.

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: CICK-3
Sépulture: 1A-S3

Tronquée/
en partie laissée
en place

Date: 22/09/2015
Fouilleur: ED
Relevé

INTÉGRITÉ: Tronquée par excavations
PRIMAIRE ou SECONDAIRE microniques
(% indéterminé)
ASSOCIATIONS: Apparaît en paroi Nord.
Se poursuit vers le
Nord.

LOTS:
PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse: NORD-SUD
Tête: →
Face: →

SQUELETTE

Position	Dos	Ventre	G	D
Décubitus				
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil			✓	
Squelette				

Fond + paroi Est

CERCUEIL

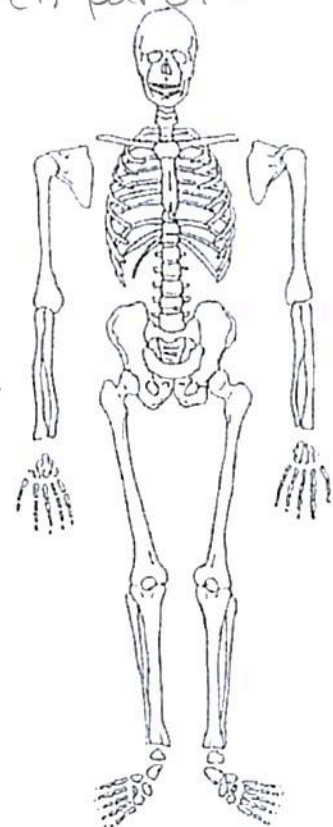
Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nMM)
Sommet					<u>2,34</u>
Base					<u>2,19</u>

MESURES (m)

Longueur		✓
Largeur	Tête	✓
	Pieds	✓
	Max	7,036

Hauteur = 0,15

Aucun os visible
en paroi.



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: CICK-3
Sépulture: 1A-S4

Date: 22/09/2015
Fouilleur: EO
Relevé

INTÉGRITÉ: 1/4 sup. tronquée par exc. mécaniques
PRIMAIRE ou SECONDAIRE

ASSOCIATIONS:

LOTS:

PHOTOS:

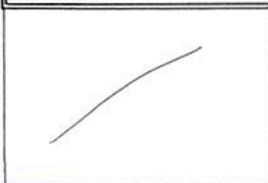
ORIENTATION

Cercueil / Fosse: N-S
Tête: sud
Face: /

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	✓			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains



ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil			✓	
Squelette		2		

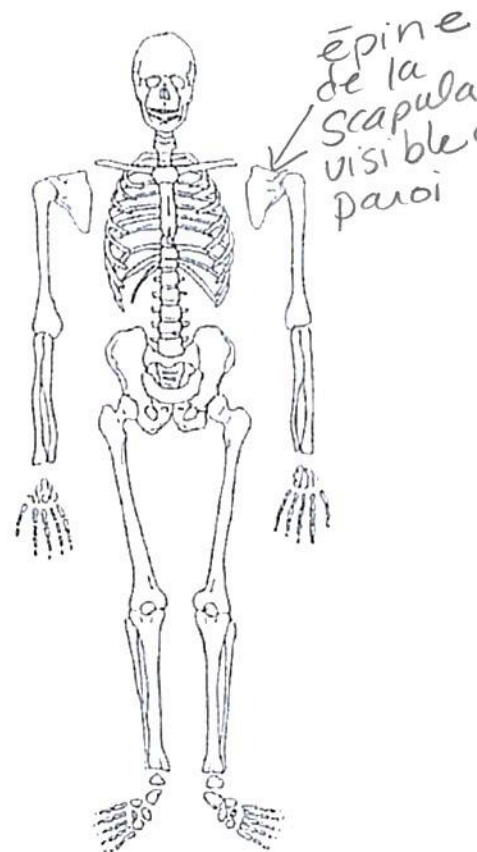
CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nmm)
Sommet					2.40
Base					2.27

MESURES (m)

Longueur		/
Largeur	Tête	/
	Pieds	/
	Max	70.24

Hauteur -
> 0.13



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	/
Squelette	Lots:	/
Épars	Lots:	/

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: CICK-3
Sépulture: 1A-SS

2/3 int.
en place
au nord de la
tranchée
Date: 22/09/2015
Fouilleur: ED
Relevé

INTÉGRITÉ: 1/3 sup. tronquée par exc-
PRIMAIRE ou SECONDAIRE mécaniques
ASSOCIATIONS:

LOTS:
PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse : N-S
Tête : Sud
Face :

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	✓			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras
et mains

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil		✓		
Squelette		?		

CERCUEIL

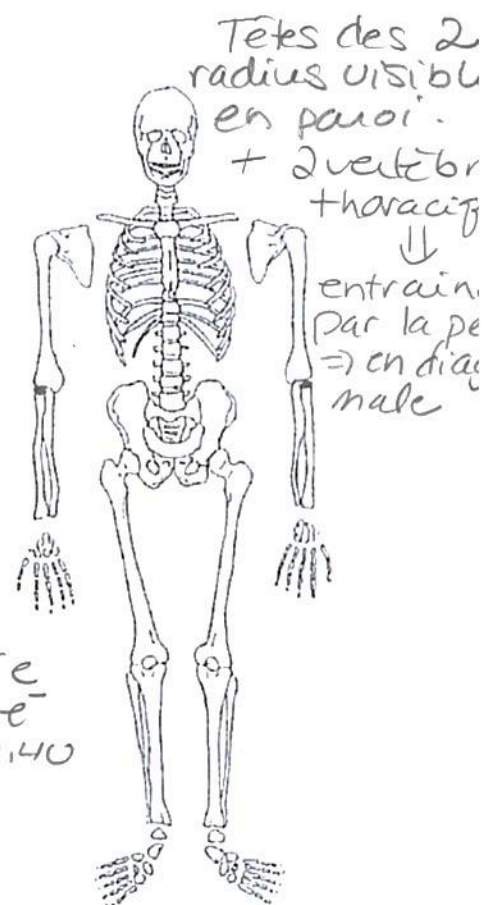
Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nmm)
Sommet					2,59
Base					2,13

couvercle
affaissé
Élèv. = 2,40

MESURES (m)

Longueur		—
Largeur	Tête	—
	Pieds	—
	Max	0,54

Hauteur = 0,46



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

FICHE SÉPULTURE 1/3

Tronquée, se
poursuit au Nord

Site: CICK-3Sépulture: 1A-56Date: 22/09/2015Fouilleur: EDRelevé: ED

INTÉGRITÉ: Tronquée par exc. mécanique
PRIMAIRE ou SECONDAIRE % indéterminé

ASSOCIATIONS:

LOTS:

PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse: N-STête: Ind.Face: Ind.

SQUELETTE

Position	Dos	Ventre	G	D
Décubitus				
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil		✓		
Squelette				

CERCUEIL

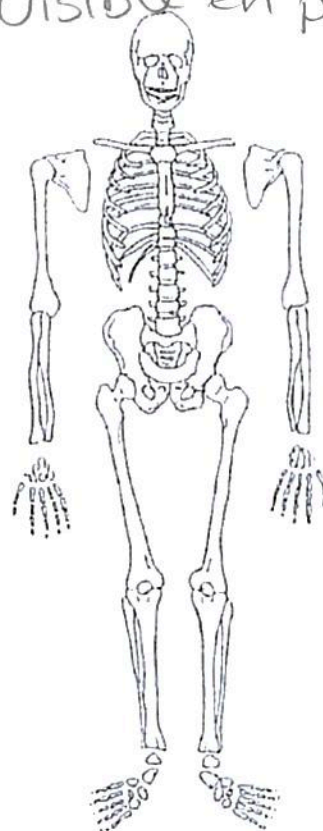
Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élev (m nmm)
Sommet					<u>2,55</u>
Base					<u>2,32</u>

MESURES (m)

Longueur	
Largeur	Tête
	Pieds
	Max

Hauteur: 7,0,23

Aucun OS
visible en paroi



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: CICK-3
Sépulture: 1A-S7

Date: 22/09/2015
Fouilleur: EO
Relevé

INTÉGRITÉ: 1/2 sup. tronquée par
PRIMAIRE ou SECONDAIRE etc. mécaniques

ASSOCIATIONS:

LOTS:

PHOTOS:

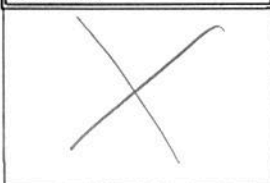
ORIENTATION

Cercueil / Fosse : N-S
Tête : Sud
Face : /

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	✓			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains



ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil			✓	
Squelette		?		

CERCUEIL

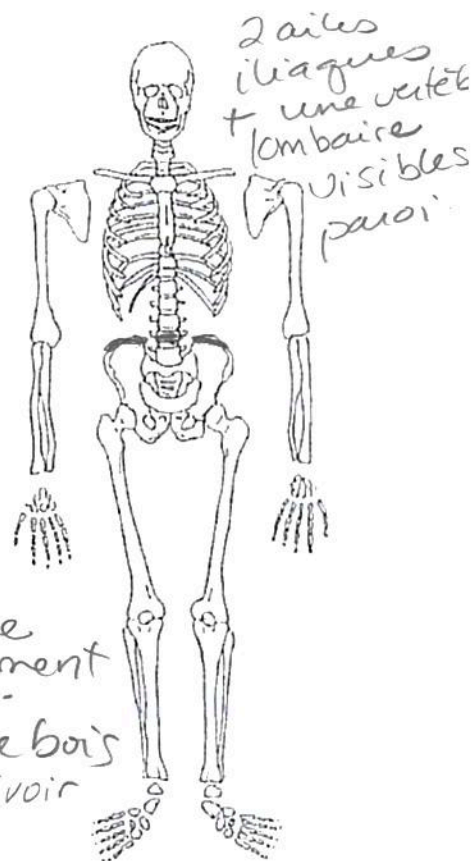
Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nmm)
Sommet					2,48
Base					2,23

MESURES (m)

Longueur		/
Largeur	Tête	/
	Pieds	/
	Max	0,42

Épaisseur : > 0,25

couvercle
possiblement
affaissé -
Ligne de bois
visible (voir
CI)



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

FICHE SÉPULTURE 1/3

Laisée en place

Site: GCK-3
Sépulture: 1A-S8Date: 22/09/2015
Fouilleur: ED
RelevéINTÉGRITÉ: Fort probablement complet
PRIMAIRE ou SECONDAIRE Arasée légèrement
au niveau du crâne
ASSOCIATIONS:

LOTS:

PHOTOS:

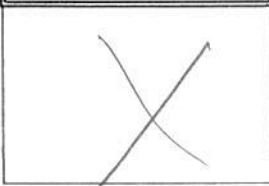
ORIENTATION

Cercueil / Fosse: NORD-SUD
Tête: SUD
Face: prob. vers le haut

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	?			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains



ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil				?
Squelette		?		

CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nMM)
Sommet					
Base					

Pte + haut = 2,27

Pte + bas = 2,14

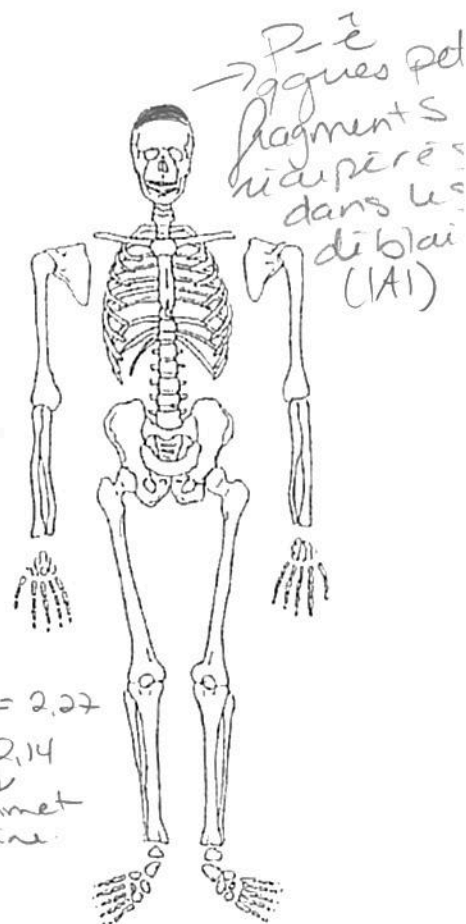
↓
Sommet
Crâne

MESURES (m)

Longueur		<u>2,097</u>
Largeur	Tête	✓
	Pieds	✓
	Max	✓

ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	



FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: Cirk-3
 Sépulture: 1A-S9

Date: 22/09/2015Fouilleur: ED

Relevé

INTÉGRITÉ: 1/2 sup. Semble avoir été
PRIMAIRE ou SECONDAIRE troué par ex-
trusions.
 ASSOCIATIONS: /

LOTS: /
 PHOTOS: /

ORIENTATION

Cercueil / Fosse: N-S
 Tête: Sud
 Face: /

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	☒			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras
et mains

/

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil				☒
Squelette		<u>?</u>		

CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m NMM)
Sommet					<u>> 2,40</u>
Base					<u>< 2,22</u>

(N)

> observé

(S)

MESURES (m)

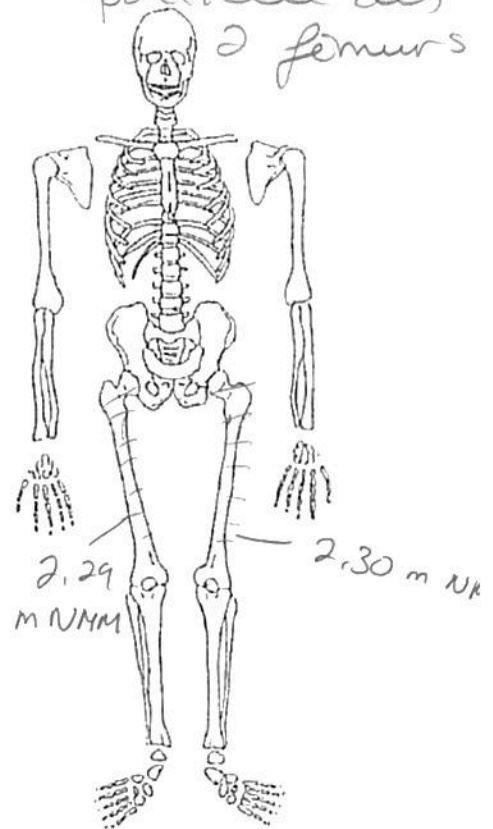
Longueur		<u>> 2,44</u>
Largeur	Tête	<u>/</u>
	Pieds	<u>< 0,50</u>
	Max	<u>/</u>

ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	<u>/</u>
Squelette	Lots:	<u>/</u>
Épars	Lots:	<u>/</u>

1/2 inf. en place

Observation
partielle des
2 fémurs



$\approx 2/3$ inf. en place.

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: CICK-3
Sépulture: 1A-S10

Date: 22/09/2015
Fouilleur: ED
Relevé

INTÉGRITÉ: <u>Possiblement tronquée</u> <u>PRIMAIRE</u> ou SECONDAIRE <u>entre 1/4 et 1/3</u>
ASSOCIATIONS: <u>sup. par ex-</u> <u>mit canis zéro</u>

LOTS: <u>/</u>
PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse: N-S
Tête: Sud
Face: /

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	☒			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains
<u>/</u>

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil				☒
Squelette		☒		

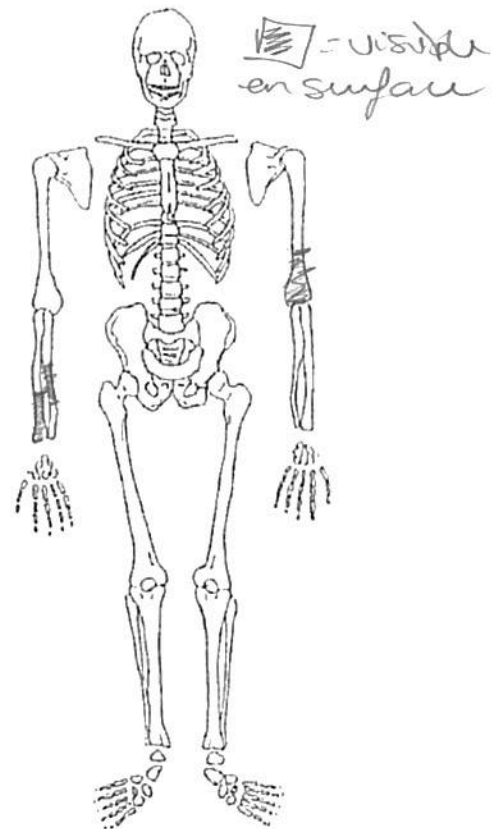
CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élè _v (m nMM)
Sommet					<u>2.37</u>
Base					<u>2.23</u>

MESURES (m)

Longueur		<u>>0.64</u>
Largeur	Tête	
	Pieds	
	Max	

Hauteur: >0.14m



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	<u>/</u>
Squelette	Lots:	<u>/</u>
Épars	Lots:	<u>/</u>

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: CICK-3
Sépulture: 1A-SII

Date: 22/09/2015
Fouilleur: ED
Relevé

INTÉGRITÉ: Probablement complète ou
PRIMAIRE ou SECONDAIRE crâne tronqué

ASSOCIATIONS:

LOTS:

PHOTOS:

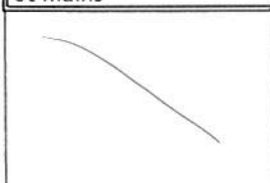
ORIENTATION

Cercueil / Fosse: N-S
Tête: Sud
Face: /

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	☒			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains



ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil				☒
Squelette				

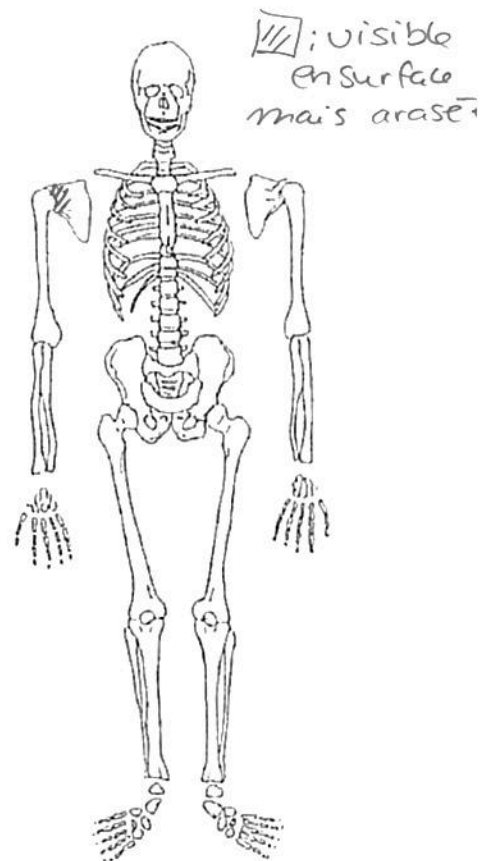
CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nMM)
Sommet					<u>> 2,48</u>
Base					<u>< 2,28</u>

MESURES (m)

Longueur		<u>> 0,59</u>
Largeur	Tête	<u>59,45</u>
	Pieds	
	Max	

Hauteur: > 0,20



ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	

~ 3/4 info se poursuit au Nord (paroi)

FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: Houze-aux-Maisons
Sépulture: 1A-S12

Date: 22/09/2015
Fouilleur: ED

INTÉGRITÉ: 1/4 sup. + 1/4 inf.
PRIMAIRE ou SECONDAIRE

LOTS: 1A3; 1A4

ASSOCIATIONS:

PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse : ≈ N/S
Tête : S
Face : vers le ciel

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	✓			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras
et mains

indéterminé

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil				✓
Squelette	✓			

4 excav. mécanique

CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m NMM)
Sommet	PR SW			-0,225	2,41
Base	"			-0,38	2,25

Tête

Pieds

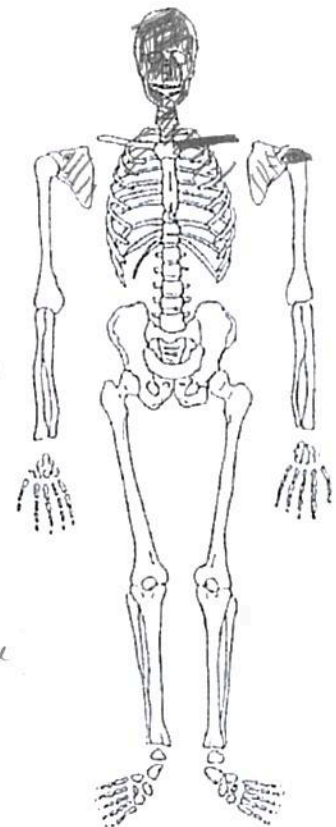
Somme	PR SW			-0,65	2,58
Base	"			-0,21	2,42

MESURES (m)

Longueur	≈ 1,75
Largeur	Tête ≈ 0,20
	Pieds ≈ 0,26
	Max ?

forme hexagonale

> 0,16



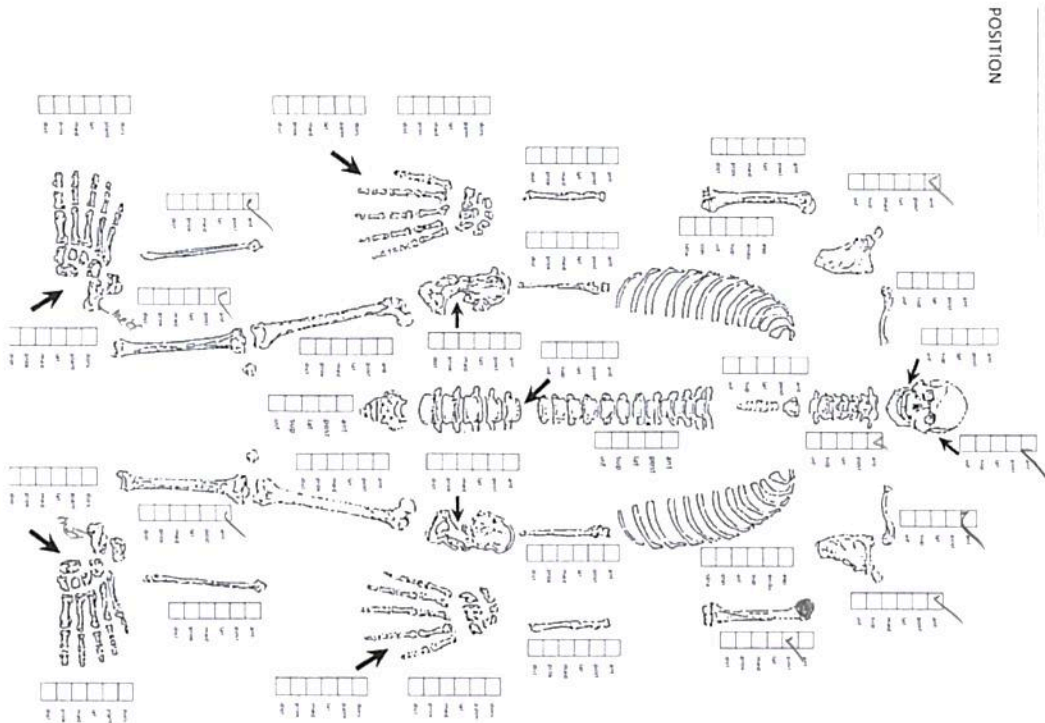
ARTEFACTS

Cercueil	Lots: <u>1A3</u>	<u>clés</u>
Squelette	Lots: <u>1A4</u>	<u>boutons +</u> <u>crucifix / chapelet + tissu</u>
Épars	Lots:	

FICHE SÉPULTURE 2/3

Site: Hauvre-aux-Maisons
Sépulture: 1A SR

Date: 02/09/2015
Fouilleur: RD



FICHE SÉPULTURE 3/3

Site: Four-aux-Maisons
Sépulture: 14-18

Date: 22/09/2015
Fouilleur: BD

ÉCHANTILLONS

E1 (abdomen)	
E2 (autour du squelette)	
E3 (extérieur du cercueil)	
E4 (bois du cercueil)	☒

FOSSE INHUMATION

LOT:

Indéterminée

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nmm)
Sommet					
Base					

MESURES (m)		
Longueur	Tête	
Largeur	Pieds	
	Max	

Artefacts / os:

*Contenant du cercueil
Description des sols: Solle asphalte, pour moyen parois du
l'autel de l'arcade vendait et brun rougeâtre homogène
dans l'ensemble et notable, inclusions de petits
cailloux subarrondis et cailloutis*

Ø

FOSSE EXHUMATION

LOT:

ÉLÉVATIONS

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nmm)
Sommet					
Base					

MESURES (m)		
Longueur	Tête	
Largeur	Pieds	
	Max	

Description des sols:

Artefacts / os:

FICHE SÉPULTURE 1/3

Complète? et
en placeSite: CICK-3
Sépulture: 1A-S13Date: 23/09/2015
Fouilleur: ED
RelevéINTÉGRITÉ: Probablement complète
PRIMAIRE ou SECONDAIRE

ASSOCIATIONS:

LOTS:

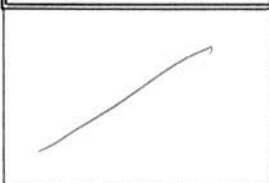
PHOTOS:

ORIENTATION

Cercueil / Fosse: N-S
Tête: Sud
Face: _____

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	☒			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras
et mains

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil				☒
Squelette		☒		

CERCUEIL

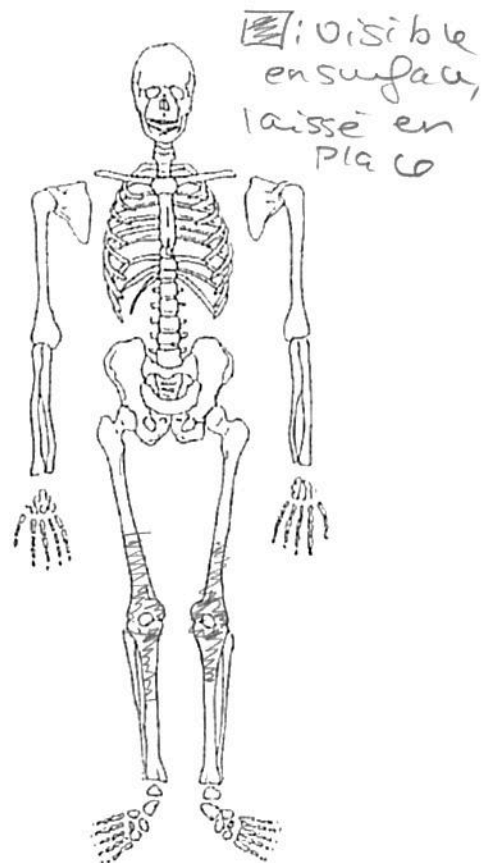
Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m nMM)
Sommet					<u>> 2,38</u>
Base					<u>< 2,28</u>

MESURES (m)

Longueur		<u>20,93</u>
Largeur	Tête	<u> </u>
	Pieds	<u> </u>
	Max	<u> </u>

ARTEFACTS

Cercueil	Lots:	
Squelette	Lots:	
Épars	Lots:	



FICHE SÉPULTURE 1/3

Site: Haix-aux-Maisons
Sépulture: 1B-S1

Date: 23/07/2015
Fouilleur: 126 / 80

INTÉGRITÉ: Complete sans crâne fracturé
PRIMAIRE ou SECONDAIRE

ASSOCIATIONS: Aligné approximativement avec le point du car SW de la clôture actuelle du cimetière. Aussi ancien alignement!

ORIENTATION

Cercueil / Fosse: Ouest-Est
Tête: Ouest
Face: vers le ciel

SQUELETTE

Position				
	Dos	Ventre	G	D
Décubitus	✓			
Fléchi				
Semi-fléchi				

Position des avant-bras et mains

Sur bassin

Mains ouvertes paumes vers bassin. Mais les MTC + phalanges ont baigné l'os de l'ouverture du bassin

ÉTAT DE CONSERVATION

	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais
Cercueil			Fond	Paroist couv.
Squelette	✓			

CERCUEIL

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élev (m nmm)
Sommet					2.48
Base					2.30
Largeur					0.28
Profondeur					0.22

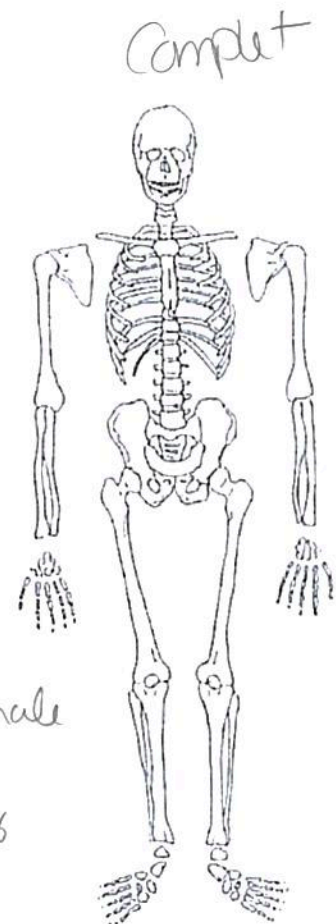
MESURES (m)

Longueur		22.00
Largeur	Tête	0.26
	Pieds	0.24
	Max	0.48

ARTEFACTS

Cercueil	Lots: 1B2	clous
Squelette	Lots: 1B3	drapelet/avertisseur / médaille / tissu / bouton
Épars	Lots: 1B4	verre à vitre

LOTS: 1B2 : 1B4
1B3
PHOTOS:

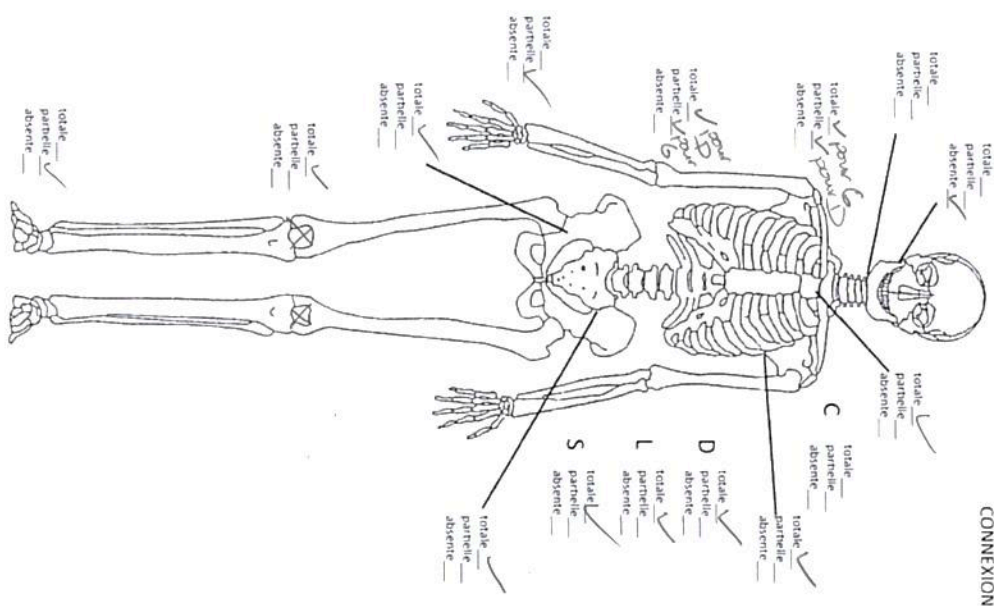
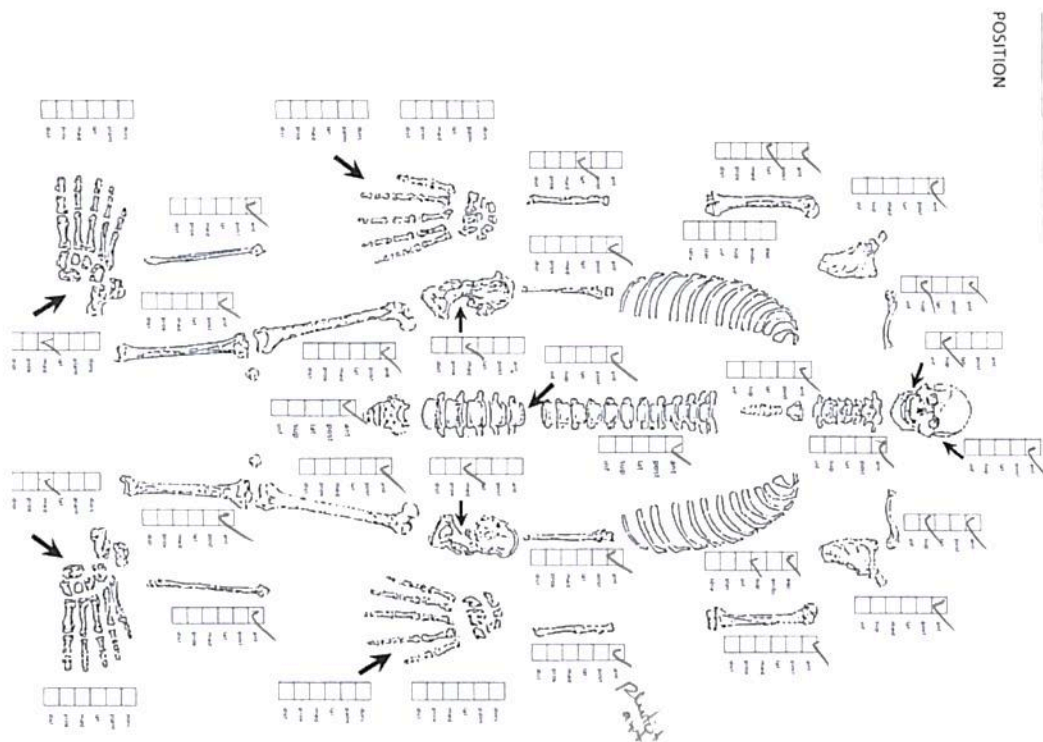


Tête
Pieds

FICHE SÉPULTURE 2/3

Site: Hauvre-auv-Maison
Sépulture: 1B-S1

Date: 28/09/2015
Fouilleur: WLG / ED



Pieds ont ouvert sur les
côtés. => Initial droits au
fond du cercueil

FICHE SÉPULTURE 3/3

Site: Haie aux Maisons
Sépulture: 18-51

Date: 23/09/2015
Fouilleur: UG FEO

ÉCHANTILLONS

E1 (abdomen)	
E2 (autour du squelette)	
E3 (extérieur du cercueil)	
E4 (bois du cercueil)	

} 1 échantillon retiré
et placé dans le cercueil

FOSSE INHUMATION

LOT:

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m. nmm)
Sommet					
Base					

MESURES (m)

Longueur	Tête	
Largueur	Pieds	
	Max	

Description des sols: Argile sablonneuse et limono-sableuse, brun-noir, fine (noirâtre/orange), homogène dans l'ensemble, meuble, parsemée de lentilles d'argiles blanches.

Artefacts / os:

FOSSE EXHUMATION

LOT:

Élévations	BM	HI	V _{ar}	V _{av}	Élèv (m. nmm)
Sommet					
Base					

MESURES (m)

Longueur	Tête	
Largueur	Pieds	
	Max	

Description des sols:

Artefacts / os:

ANNEXE 3 : INVENTAIRE OSTÉOLOGIQUE (SÉPULTURES 1A-S1, 1A-S12 ET 1B-S1)

FICHE ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

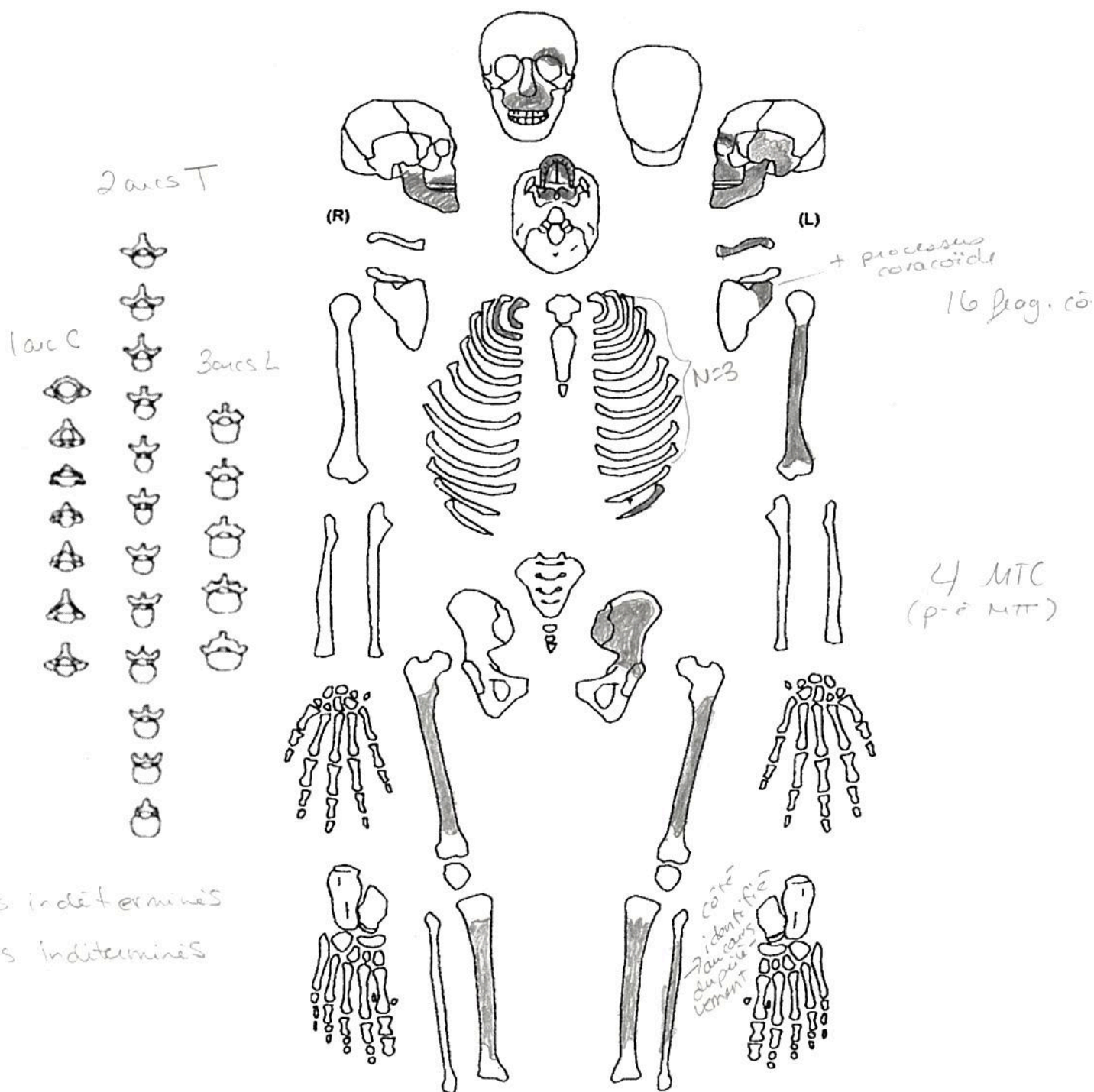
Site : CICK-3

Emilie Desrosiers

Sépulture : 1A-S/ Date : 27/01/2016

INVENTAIRE

1/2



FICHE ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

Site : CICK-3

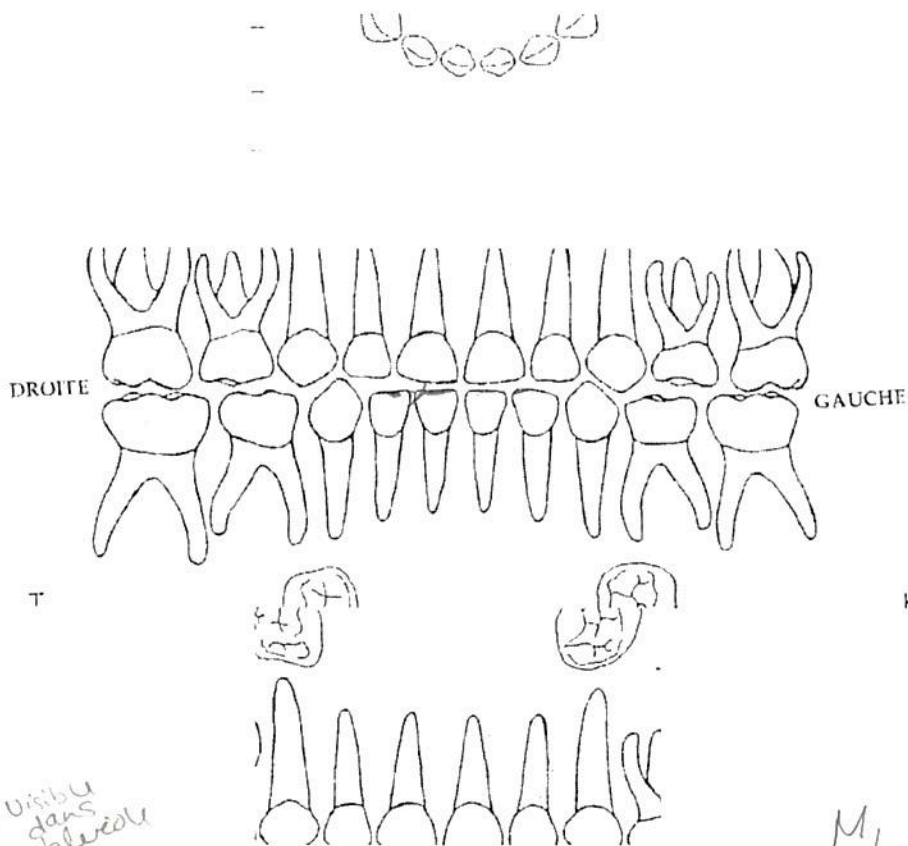
Sépulture : 14-51 Date : 27/10/2010

Emilie Desrosiers

+ Pinf.
adulte

DENTS MAXILLAIRE ET MANDIBULE TEMPORAIRES

Droit							Gauche							
N		m ²	m ¹	c	i ²	i ¹		i ¹	i ²	c	m ¹	m ²		N
	Dent	✓	✓	✓	Abs. 2° coulée	PM		PM	PM	PM	✓	✓	Dent	
	Statut												Statut	
	Hypo.												Hypo.	
	Carie		✓								✓	✓	Carie	
	Tartre												Tartre	



Droit							Gauche							
N		m ₂	m ₁	c	i ₂	i ₁		i ₁	i ₂	c	m ₁	m ₂		N
	Dent	✓	✓	✓	✓	✓		PM	✓	✓	✓	✓	Dent	
	Statut												Statut	
	Hypo.												Hypo.	
	Carie										✓	✓	Carie	
	Tartre												Tartre	

FICHE ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

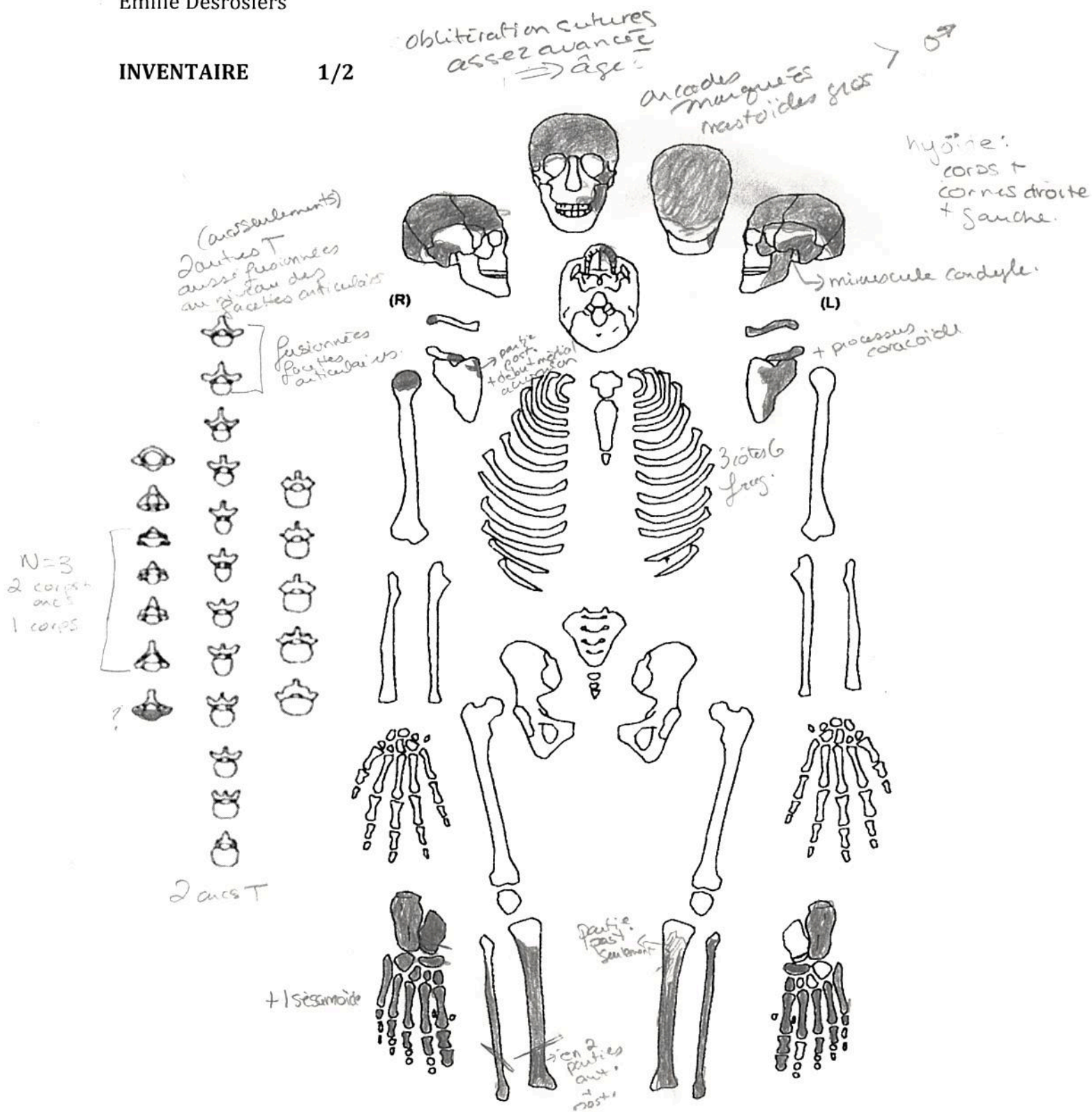
Site : CICK-3

Sépulture : 1-512 Date : 27/01/2016

Emilie Desrosiers

INVENTAIRE

1/2



+ pterygoid hamulus? longue épine sous l'acromion (22cm)
voir Manau + Whitney

+ 6 fragments scapula corps

+ 100 fragments os à identifier

FICHE ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

Site : Cic K-3

Emilie Desrosiers

Sépulture : A-S12 Date : 27/01/2016

DENTS MAXILLAIRE ET MANDIBULE

Maxillaire Gauche : jusqu'à P1 p-2
 ⇒ ~~édenté~~ et guérison avancée

Droit											Gauche											N	TOTAL
N		M ₃	M ₂	M ₁	PM ₂	PM ₁	C	I ₂	I ₁		I ₁	I ₂	C	PM ₁	PM ₂	M ₁	M ₂	M ₃		N	TOTAL		
	Dent										X	V	V	X	X	X	X	X	X		Dent		
	Statut										A	A	A	A	X	X	X	X	X		Statut		
	Hypo.																				Hypo.		
	Carie																				Carie		
	Tartre																				Tartre		

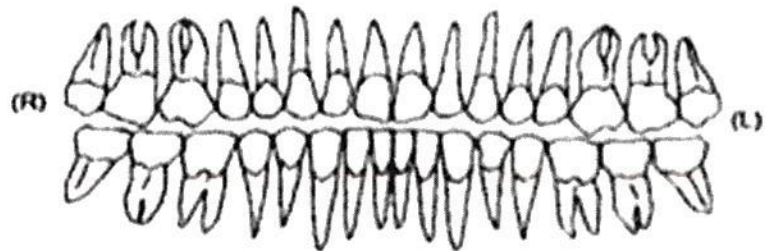
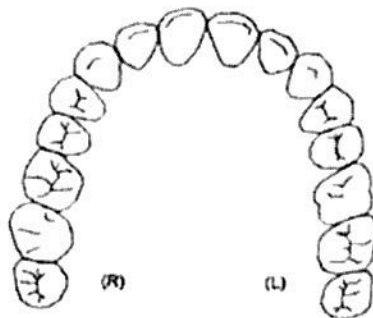
Droit											Gauche											
N		M ³	M ²	M ¹	PM ²	PM ¹	C	I ²	I ¹		I ¹	I ²	C	PM ¹	PM ²	M ¹	M ²	M ³		N	TOTAL	
	Dent																			Dent		
	Statut																			Statut		
	Hypo.																			Hypo.		
	Carie																			Carie		
	Tartre																			Tartre		

Dent
Présente ✓
Absente X

Statut
- en place éruption complète
| en place éruption incomplète
A perdue ante mortem
P perdue post mortem
C absence congénitale
/ site présent alvéole non observable
X site absent

Hypo-Carie-Tartre
0 absent-trace
1 léger
2 modéré
3 avancé
X non observable

Vue buccale



Carie (en rouge) Usure (en noir) Hypo (= ou :::)
Racine (/// partie non développée)

FICHE ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

Site : CICK-3

Emilie Desrosiers

Sépulture : 1B-S1

Date : 27/01/2016

INVENTAIRE

1/2

→ selon bassin
côté traits ambre
hyoïde fusionné
max. > corn. D
carnée.

affectées par
l'extraction mécanique
⇒ fragmentaires

manque parties
post. + côté D

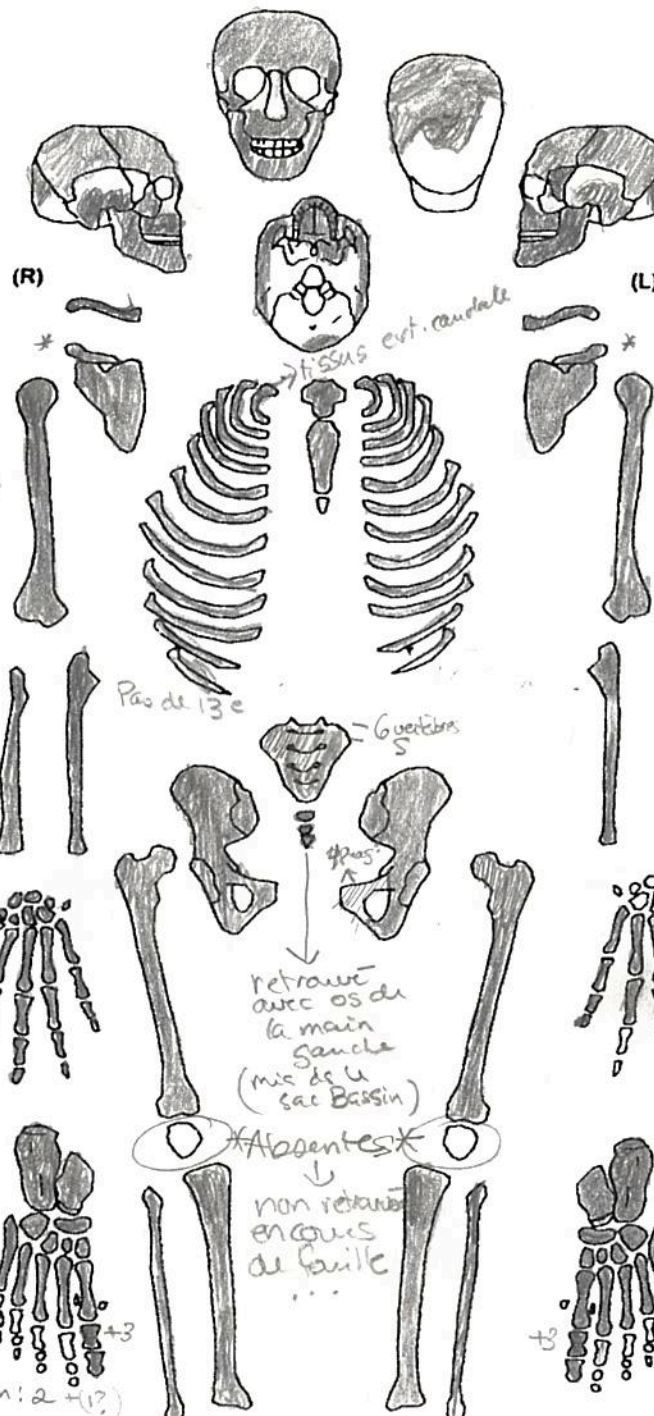
juste
les corps

la +
complète

T1-T12
toutes
complètes

L1-L6
toutes
complètes

6e L



+ 1 côte
lombale (?)

hamulus
capitulum
scapulae
trapezoid
trapezium

N=5
sauf no I
intern.: 3
dist.: 2

* une phalange prox. no IV
G retrouvé avec main D
(mis dans le sac main G) + 1 sésamoïde

intern.: 2 + 1(?)

retrouvé
avec os de
la main
gauche
(mis de la
sac Bassin)

* Absentes *

non retrouvés
en cours de
fouille

+ 2 sésamoïdes

intern.: 3

* processus coracoïde absent

FICHE ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

Site : GICK-3
 Emilie Desrosiers

Sépulture : 18-S1 Date : 28/01/2016

DENTS MAXILLAIRE ET MANDIBULE

Dents serties à l'avant, croches
 I₁ Droite avancée par rapport aux autres.

Petit menton carie
 Dentôt étroite
 Branches vaultées, mais étroites

Droit											Gauche											
N		M ₃	M ₂	M ₁	PM ₂	PM ₁	C	I ₂	I ₁		I ₁	I ₂	C	PM ₁	PM ₂	M ₁	M ₂	M ₃		N	TOTAL	
	Dent	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Dent		
	Statut	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	Statut		
	Hypo.																			Hypo.		
	Carie																			Carie		
	Tartre																			Tartre		

Droit																							Gauche			
N		M ³	M ²	M ¹	PM ²	PM ¹	C	I ²	I ¹		I ¹	I ²	C	PM ¹	PM ²	M ¹	M ²	M ³		N	TOTAL					
	Dent	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Dent						
	Statut	—	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	A	—	—	—	—	—	Statut						
	Hypo.																			Hypo.						
	Carie																			Carie						
	Tartre																			Tartre						

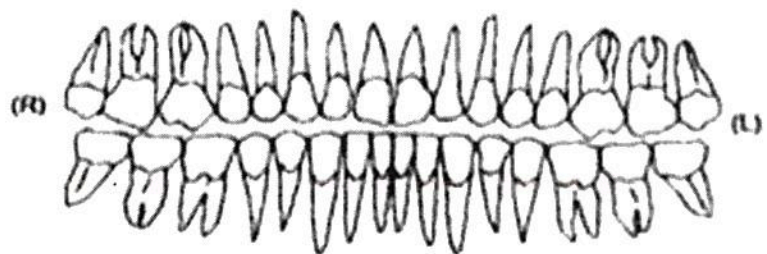
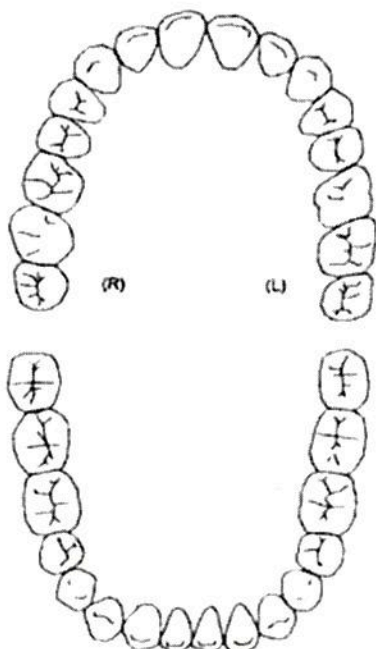
Dent
 Présente ✓
 Absente X

Statut
 — en place éruption complète
 | en place éruption incomplète
 A perdue ante mortem
 P perdue post mortem
 C absence congénitale
 / site présent alvéole non observable
 X site absent

Corradisation avancée.
 Hypo-Carie-Tartre
 0 absent-trace
 1 léger
 2 modéré
 3 avancé
 X non observable

Fusure fumer
 de pipe? Côté gauche

Vue buccale



Carie (en rouge) Usure (en noir) Hypo (= ou :)
 Racine (/// partie non développée)

ANNEXE 4 : INVENTAIRE OSTÉOLOGIQUE (OPÉRATION 2)

Individus adultes

Partie	Os	Représentativité	Latéralité	2A	2B	2C	2D	2E	1A1	
Crâne	Crâne complet			1		1				
	Voûte	Complète		1	2					
	Face	Complète								
	Fragments à déterminer			7	18	25	3	1	3	
	Frontal	Complet		2		2				
		1/2	G	1						
			D							
		Fragment sans orbite								1
		Orbite	G		1					1
			D		1	1				1
	Pariétal	G		2	1	1				
		D		1	1	2				
	Occipital	Complet								
		Pars lateralis	G							
			D		1					
		Pars basilaris			1					
		Pars squama		1	1	3	1	1	1	
	Temporal	G			3	2	1			
		D			3	3				
	TMJ	G				1				
		D				1	1			
	Sphénoïde	Complet								
		Corps								
		Grande aile	G		2					
			D							
		Petite aile	G		1					
			D		1					
	Zygomatique	G		2	1	3				
		D				1	1			
	Nasal	G								
		D								
	Maxillaire	G		3		4				
		D		1	1	4				
	Mandibule	Complète		4	2	2				
		Branche	G			1				

			D		2		1		
		Corps		1	1	1			
	Hyoïde	Corps							
		Grande corne	G						
			D						
	Atlas				1	2	1		
	Axis					3	1		
	C3								
	C4								
	C5								
	C6								
	C7			1	1	2			
	C	Complète	3 à 6	2	5	5	2		
		Corps			1	2			
		Arc				3			
	T1 à T9	Complète		16		3	2		
		Corps		7		1			
		Arc		2					
	T10-T11			3					
	T10					1			
	T11			1		1			
	T12			2		1			
	T		1 à 12		9				
	L1			1					
	L2			1					
	L3			1					
	L4			1	1				
	L5			1	1				
	L	Complète		2	3		1		2
		Corps		1			1		
		Arc		2	2				
	Indéterminée	Corps			1				
	Côtes	1ère	G	3	1	2			
			D	3	2				
		2e	G	1					
			D	1					
		11e	G	2	1				
			D	2					
		12e	G	1	1				
			D						
		3-10e	G	22	7				2

			D	25	5	4	1		2	
		Fragments			120 +	75 +	38 +		1	15
	Sternum	Manubrium				2				
		Corps			1	1				
Processus xiphoïde										
Bassin	Sacrum	Complet				2				
		Surf auriculaire	G							
			D							
		Corps			3					
	Coccyx									
	Coxal	Complet	G	1	1					
			D		1					1
		Ilion	G	2						
			D		2					
		Ischion	G							
			D							
		Pubis	G							
			D		1					
		Acetabulum	G	2						
			D	2	3					
	Surf auriculaire	G	1	1						
		D	2	2						
Membres supérieurs	Clavicule	Complète	G	4	1	2				
			D	5	1	1				
		Ext sternale	G	1	2					
			D		1	1				
		Corps	G							
			D		1					
		Ext acromiale	G			1				
			D		1					
	Scapula	Complète	G	2	1					
			D	4	1					
		Cavité glénoïde	G		1	1				
			D		2		1			
		P. coracoïde	G		1					
			D		1					
		Acromion	G	1	1	2				
			D	1						
	Infra-épineux	G								
		D								
	Humérus	Complet	G	3		1				

			D	1	1				1
		Ép. Proximale	G	1	1	1			
			D	3			1		
			Ind.	1					
		Dia 1/3 prox	G	2	2	1			
			D	3	1		1		1
		Dia 1/3 centre	G	2	1	1			
			D	1	1		1		1
		Dia 1/3 dist	G	2	1				
			D	2	2				1
		Ép. Distale	G	1	1				
			D	1	2				1
	Radius	Complet	G	4	1				
			D	5	2				
		Ép. Proximale	G						
			D						
		Dia 1/3 prox	G		1				
			D						
		Dia 1/3 centre	G		1				
			D						
		Dia 1/3 dist	G		1				
			D						
		Ép. Distale	G						
			D						
	Ulna	Complet	G	1	2				
			D	1	3				
		Ép. Proximale	G	1					
			D	3					
		Dia 1/3 prox	G	2					
			D	3					
		Dia 1/3 centre	G						
			D	1					
		Dia 1/3 dist	G						
			D	2					1
		Ép. Distale	G						
			D	2					1
Carpes	Scaphoïde	G			1				
		D							
	Lunatum	G							
		D							
	Triquetrum	G							

		D						
		G						
	Pisiforme	D						
		G						
	Trapèze	D						
		G						
	Trapézoïde	D						
		G						
	Capitatum	D	1					
		G						
Mains	Hamatum	D						
		G						
	Sésamoïde							
	MTC I	G	1	1				
		D	1					
	MTC II	G		1				
		D		2				
	MTC III	G		1				
		D		1				
	MTC IV	G		1				
		D	1	1				
	MTC V	G						
		D						
	MTC indéterminé							
	Phalanges	Proximales	G					
			D					
			Ind	2			1	
		Intermédiaires	G					
			D					
			Ind					
		Distales	G					
			D					
			Ind					
Membres inférieurs	Fémur	Complet	G	1				
			D					1
		Ép. Proximale	G					
			D					
		Tête	ind		4			
		Dia 1/3 prox	G		1			1
			D		1	1		1
		Dia 1/3 centre	G		1			1
			D		1	1		1

		Dia 1/3 dist	G		1				1
			D		1				1
		Ép. Distale	G		2				
			D	1	1				
	Tibia	Complet	G						
			D						
		Ép. Proximale	G						
			D		1				1
		Dia 1/3 prox	G						
			D						1
		Dia 1/3 centre	G						
			D						1
		Dia 1/3 dist	G						
			D						
		Ép. Distale	G	1					
			D	1					
	Fibula	Complet	G						
			D						
		Ép. Proximale	G	1					
			D						
		Dia 1/3 prox	G	1					
			D						
		Dia 1/3 centre	G	1					
			D						
			ind		1				1
		Dia 1/3 dist	G	1					
			D						
		Ép. Distale	G						
			D						
Tarses	Talus		G						
			D	1					
	Calcaneus		G						
			D						
	Cunéiforme lat		G						
			D						
Pieds	Cunéiforme inter		G						
			D						
	Cunéiforme méd		G						
			D						
	Sésamoïde								
	MTT I		G	1					

			D	1					
	MTT II		G						
			D	1					
	MTT III		G	1					
			D	1					
	MTT IV		G	1					
			D	1					
	MTT V		G		1				
			D						
	MTT indéterminé								
	Phalanges	Proximales	G						
			D						
			Ind						
		Intermédiaires	G						
			D						
			Ind						
		Distales	G						
			D						
			Ind						
Autre	Sésamoïde	Indéterminé							
	Cartilage hyoïde				1				

Individus immatures

Partie	Os	Représentativité	Latéralité	2A	2B	2C	2D	2E
Crâne	Crâne complet							
	Voûte	Complète						
	Face	Complète						
	Fragments			15	1	9		2
	Frontal	Complet						
		Fragment sans orbite						
		Orbite	G			1		
			D			1		
	Pariétal	G				1		
		D				1		
	Occipital	Complet						
		Pars lateralis	G					
			D					
		Pars basilaris						
		Pars squama						
	Temporal	G		1				

		D						
	TMJ	G						
		D						
	Sphénoïde	Complet						
		Corps				1		
		Grande aile	G					
			D			1		
		Petite aile	G					
			D			1		
	Zygomatique	G						
		D						
	Nasal	G						
		D						
	Maxillaire	G						
		D				1		
	Mandibule	Complète		1				
		Branche	G					
			D					
		Corps					1	
	Hyoïde	Corps						
		Grande corne	G					
			D					
	Atlas							
	Axis							
	C3							
	C4							
	C5							
	C6							
	C	Complète						
		Corps						
		Arc						
	T1 à T9	Complète						
		Corps						
		Arc				3		
	T10							
	T11							
	T12							
	L1							
	L2							
	L3							
	L4							

	L5							
	L	Complète						
		Corps						
		Arc						
	Côtes	1ère	G					
			D					
		2e	G					
			D					
		11e	G					
			D					
		12e	G					
			D	1				
		3-10e	G	9		2		
			D		1	2		
		Fragments		3		3		
	Sternum	Manubrium						
		Corps						
		Processus xiphoïde						
Bassin	Sacrum	Complet						
		Surf auriculaire	G					
			D					
		Corps						
	Coxal	Complet	G					
			D					
		Ilion	G					
			D					
		Ischion	G					
			D					
		Pubis	G					
			D					
		Acetabulum	G					
			D					
		Surf auriculaire	G					
			D					
Membres supérieurs	Clavicule	Complète	G					
			D			1		
		Ext sternale	G					
			D					
		Corps	G					
			D					
		Ext acromiale	G					

	Scapula	Complète	D					
			G					
		Cavité glénoïde	D	1		1		
			G					
		P. coracoïde	D					
			G					
		Acromion	D					
			G					
		Infra-épineux	D					
			G					
	Humérus	Complet	D	2		1		
			G			1		
		Ép. Proximale	D					
			G					
		Dia 1/3 prox	D				1	
			G					
		Dia 1/3 centre	D				1	
			G					
		Dia 1/3 dist	D					
			G					
	Radius	Complet	D	1		1		
			G					
		Ép. Proximale	D					
			G					
		Dia 1/3 prox	D					
			G					
		Dia 1/3 centre	D					
			G					
		Dia 1/3 dist	D					
			G					
	Ulna	Complet	D	1				
			G	1?				
		Ép. Proximale	D					
			G					
		Dia 1/3 prox	D					
			G					

		Dia 1/3 centre	G					
			D					
		Dia 1/3 dist	G					
			D					
		Ép. Distale	G					
			D					
Carpes	Scaphoïde	G						
		D						
	Lunatum	G						
		D						
	Triquetrum	G						
		D						
	Pisiforme	G						
		D						
	Trapèze	G						
		D						
	Trapézoïde	G						
		D						
	Capitatum	G						
		D						
	Hamatum	G						
		D						
Mains	Sésamoïde							
	MTC I		G					
			D					
	MTC II		G					
			D					
	MTC III		G					
			D					
	MTC IV		G					
			D					
	MTC V		G					
			D					
	MTC indéterminé							
	Phalanges	Proximales	G					
			D					
			Ind					
		Intermédiaires	G					
			D					
			Ind					
		Distales	G					

Membres inférieurs	Fémur	Complet	D						
			Ind						
		Ép. Proximale	G			1			
			D	3					
			Dia 1/3 prox	G					
				D					
			Dia 1/3 centre	G					
				D					
			Dia 1/3 dist	G					
				D					
			Ép. Distale	G					
				D					
		Tibia	Complet	G		1			
				D					
			Ép. Proximale	G					
				D					
			Dia 1/3 prox	G					
				D					
	Dia 1/3 centre		G						
			D						
	Dia 1/3 dist		G						
			D						
	Ép. Distale		G						
			D						
	Fibula		Complet	G					
				D					
			Ép. Proximale	G					
				D					
			Dia 1/3 prox	G					
				D					
		Dia 1/3 centre	G						
			D						
		Dia 1/3 dist	G						
			D						
		Ép. Distale	G						
			D						
Pieds		Sésamoïde							
		MTT I		G					
				D					

	MTT II		G					
			D					
	MTT III		G					
			D					
	MTT IV		G					
			D					
	MTT V		G					
			D					
	MTT indéterminé							
	Phalanges	Proximales	G					
			D					
			Ind					
		Intermédiaires	G					
			D					
			Ind					
		Distales	G					
			D					
			Ind					
Autre	Sésamoïde	Indéterminé						

ANNEXE 5 : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

lot	matériau	N. art.	objet:	commentaires:
1A1	Métal ferreux	1	Indéterminé	Partie distale d'une planche de bois de 5,5 cm de largeur et d'une longueur conservée de 30 cm, 1,2 cm d'épaisseur. Une masse de métal ferreux corrodé, probablement un clou, est fichée dans le bois à l'extrémité conservée de la
1A1	Plastique	1	Indéterminé	Petit fragment de plastique rigide plat de couleur blanche, sans forme, d'une épaisseur de 2 mm. Ruban noir de 12 mm de largeur collé sur une face.
1A1	Métal ferreux	1	clou	Clou tréfilé fiché perpendiculairement dans une pièce de bois.
1A1	Métal plombifère	1	poids	Petite languette en forme d'arc de cercle, avec plaquette recourbée sur le dessus servant à l'accrocher. 6,8 cm de longueur, 1,2 cm de largeur et 6,5 mm d'épaisseur. Inscription "1.75 oz AQ 50 g". Poids servant à balancer des
1A2	Métal ferreux	3	clou	Clous de type indéterminé fichés de façon perpendiculaire dans du bois.
1A3	Métal ferreux	7	clou	Sept clous de type indéterminé
1A3	Métal ferreux	19	clou tréfilé	Fragments de clous tréfilés.
1A3	Métal ferreux	1	rivet	Fixation métallique rappelant un rivet, très corrodé.
1A3	Matériau composite: bois et métal ferreux	1	Cercueil	Une pièce de bois avec trois clous tréfilés perpendiculaires au grain du bois, et un clou tréfilé parallèle à celui-ci. Échantillon de cercueil E4.
1A4	Métal ferreux ?	2	perle	Perle de chapelet, de forme ovoïde, d'une matière indéterminée qui pourrait être du métal ferreux ou qui est recouverte de corrosion ferreuse. Longueur de 7,5 mm, diamètre de 6,5 mm. Une attache en métal ferreux est toujours
1A4	Matière composite: Métal cuivreux et bois	1	crucifix	Crucifix de chapelet en métal cuivreux. Longueur 5,5 cm plus 0,5 pour l'anneau, largeur totale 3 cm, largeur des branches 0,6 cm. La croix est formée en métal cuivreux en creux, dans lequel est insérée une baguette de bois. Ces pièces de bois sont retenues par des petits rivets de cuivre. Le Corpus Christi et l'affiche
1A4	Métal cuivreux	2	Agrafe	Petits fragments d'agrafe très désagrégés et fragiles. Longueur estimée 1,5 cm.
1A4	Textile	3	Textile	Trois petits fragments de tissu, de couleur noire, dont deux sont retenus ensemble par un fil. Un de ceux-là montre des traces de corrosions cuivreuses
1A4	Verre opaque blanc	2	bouton	Deux boutons à quatre trous, d'un diamètre de 1,1 cm et une épaisseur de 3 mm. Face légèrement convexe avec dépression en cercle au milieu (cette dépression est un peu plus grande sur l'un des boutons). Dos légèrement
1A4	Verre opaque noir	1	bouton	Bouton à quatre trous d'un diamètre de 1,2 cm, 3 mm d'épaisseur. Face plate avec dépression en cercle au milieu, dos légèrement convexe.
1A4	Verre opaque noir	1	perle	Perle en verre opaque qui pourrait être noire (ou sa couleur est altérée), de forme sphérique. Longueur de 6 mm et diamètre de 6,5 mm.

1B2	Matière composite: Bois et métal ferreux	3	Cercueil	Fragment de bois avec deux clous tréfilés fichés de façon perpendiculaire. Échantillon de cercueil E4.
1B2	Métal ferreux	3	clou	Un clou de type indéterminé, deux clous tréfilés, dont un de 4,3 cm.
1B3	Matière composite: textile et métal cuivreux	6	Vêtement	Fragments de tissu montrant des traces d'attaches en cuivre. Deux petits fragments informes. Un fragment avec l'extrémité d'une attache. Un fragment avec attache en forme de fer à cheval avec un charnon visible à l'extrémité d'une branche. Un fragment avec une attache triangulaire (cassée post-fouille) avec charnons visibles à la base de l'attache. Tissu brun foncé ou noir.
1B3	Métal cuivreux		crucifix	Crucifix de chapelet en métal cuivreux. Longueur 3,8 cm, largeur totale 2,4 cm, largeur des branches 0,5 cm.. Les branches se terminent en couronne. Le Corpus Christi est absent: on n'y trouve qu'une mince feuille de métal où il devait être accroché. Présence d'un petit rivet à l'extrémité de chaque
1B3	Métal cuivreux	4	Indéterminé	Fragments de petites tiges de métal cuivreux. Pourraient être des épingles. Certains sont repliés.
1B3	Os	1	bouton	Bouton à quatre trous en os, de 16 mm de diamètre et 3,5 mm d'épaisseur. Face plate avec dépression en forme de cercle au milieu et rainure circulaire en périphérie. Dos convexe. (retrouvé sous la colonne vertébrale)
1B3	Plastique	3	Indéterminé	Petits fragments de plastique ou de bakelite gris-noir montrant de fines rainures de chaque côté, d'une épaisseur de 2 mm. Des lettres sont incisées, très effacées, sur une face d'un des morceaux: "GB[...] / Ma[...] / B?[...]". L'objet semble présenter une certaine courbure verticale, et pourrait avoir été
1B3	Textile	1	Indéterminé	Fragment de feutre de couleur noir.
1B3	Textile ?	3	Indéterminé	Fragments de matière textile effilochée de nature indéterminée.
1B3	Verre opaque blanc	1	bouton	Bouton à quatre trous de 12 mm de diamètre et 3 mm d'épaisseur. Face plate avec dépression en forme de cercle au centre, dos convexe.
1B4	Verre teinté vert	3	vitre	
2A	Creamware ?	1	contenant	Très petit tesson qui pourrait être du creamware, ou de la terre cuite fine
2A	Métal cuivreux	2	épingle ?	Brisé en laboratoire. Petite tige de métal cuivreux se terminant en pointe, enroulée une fois sur elle-même de façon à former un cercle de 6,5 mm. Tête
2A	Métal ferreux	47	clou	Clous fichés dans des fragments de bois, parfois parallèlement et parfois perpendiculairement. Les clous de type identifiable sont tous tréfilés.
2A	Métal ferreux	1	Vis	Une longue vis à tête fendue vissée perpendiculairement au grain du bois.
2A	Métal ferreux	1	Indéterminé	Petite concrétion métallique.

2A	Métal ferreux	1	plaque	Fragment d'une plaque en forme de L, légèrement élargie à l'angle. Aucun décor apparent, et possibles clous de fixations très corrodés.
2A	Métal plombifère	1	Indéterminé	Bande métallique de 2 cm de largeur repliée sur elle-même à deux reprises pour former un amas de 1,6 cm de longueur et 1 cm d'épaisseur.
2A	Os	3	mammifère	Deux os de mammifère marin (crâne?) et une côte de mammifère moyen
2A	Plastique	1	Gaine	Petit fragment d'une gaine de plastique blanc jaunâtre, 6 mm de diamètre
2A	Porcelaine ?	1	contenant	Tesson de corps de terre cuite fine altérée, possiblement de la porcelaine ou de la terre cuite fine vitrifiée.
2A	Terre cuite fine	1	contenant	Tesson de corps de terre cuite fine altérée, possiblement de la porcelaine. Altération de surface par l'eau?
2A	Terre cuite fine blanche	3	contenant	Trois tessons de corps. Un tesson exfolié sans décor. Deux tessons avec décor par impression en bleu, motif indéterminé.
2A	Textile	16	Indéterminé	Fragments informes de tissu, de couleur brun foncé ou noir.
2A	Textile	6	Indéterminé	Petits fragments informes de textile noir (trouvés en association avec une concentration de côtes).
2A	Textile	8	vêtement?	Fragments informes de tissus de couleur brun foncé ou noir, dont un fragment est cousu comme une bordure. Pourraient être des pièces de vêtement.
2A	Verre incolore sans plomb	1	gobelet	Base d'un gobelet à eau. Diamètre du fond: 4,3 mm.
2A	Verre opaque blanc	1	bouton	Bouton à quatre trous en verre opaque blanc, diamètre de 14 mm, épaisseur de 3 mm. Face plate avec dépression en cercle au milieu, dos légèrement
2A	Verre opaque blanc	1	bouton	Bouton à quatre trous de 1,5 cm de diamètre et 3,5 mm d'épaisseur. Face légèrement convexe avec une dépression en forme de cercle au centre. Dos
2A	Verre teinté vert	1	bouteille	Pan du corps d'une bouteille rectangulaire au coin chanfreiné, plutôt épais, légèrement altéré.
2B	Faïence blanche	1	contenant	Tesson de corps à pâte chamois rosée. Émail presque complètement exfolié. Bande peinte bleue à l'extérieur.
2B	Grès grossier	1	Indéterminé	Petit tesson de grès de couleur gris sans décor. Pourrait être du grès du

2B	Matériau composite: textile et cuivre	3	crucifix	Fragmentation post-nettoyage. Crucifix de cuivre fixé à une pièce d'étoffe de couleur brun-noir. Le crucifix semble effectivement attaché à l'étoffe au niveau de la base de la croix et de ses bras. La croix fait 9 cm de longueur et 4,4 cm de largeur, et ses branches font 9 mm de largeur. Elle est formée d'une forme de cuivre évidée dans laquelle sont insérées des languettes de cuivre. Il n'y a pas d'anneau de fixation - il ne s'agit donc pas d'une partie de chapelet, mais plutôt un poitrail. L'écriteau INRI est présent, mais mal conservé. Le Corpus Christi est détaché du crucifix (post-traitement). Le bras droit, l'avant-bras gauche et les deux jambes (à partir du genou) sont manquants, tout comme une bonne partie de la tête, qui devait se trouver pencher vers l'avant. Le dos du Corpus Christi est évidé. Bien qu'incomplet, il fait actuellement 2,3 mm de longueur.
2B	Métal cuivreux	1	médaille	Médaille religieuse de forme ovale de 3,3 cm de longueur, plus 0,5 cm pour l'anneau, et de 2,6 cm de largeur, d'une épaisseur de 2 mm. Face de teinte bleutée, avec une représentation d'un personnage féminin tenant un bébé dans les bras (sans doute Marie avec l'enfant Jésus). Aucun motif à l'arrière, ou
2B	Métal ferreux	21	Indéterminé	Clous, tréfilés pour les identifiables, généralement fichés perpendiculairement
2B	Métal ferreux	1	Indéterminé	Vis fichée perpendiculairement dans du bois.
2B	Métal ferreux	1	vis	Fragment de vis très corrodée.
2B	Métal ferreux	1	Indéterminé	Morceau rectangulaire de métal très corrodé de nature indéterminée. Largeur approximative 3 cm. Épaisseur approximative 2 cm. Plutôt lourd.
2B	Métal ferreux	2	Indéterminé	Deux amas de concrétions métalliques. L'un pourrait être une barre de fer
2B	Métal ferreux	1	clou	Clou possiblement forgé, assez corrodé.
2B	Métal ferreux	1	clou	Un fragment de clou découpé
2B	Plastique	2	Indéterminé	Plaque de plastique rigide blanc avec un rebord moulé en boudin. Sur un fragment, inscription "OC?[...]".
2B	Plastique	1	bouchon	Fragment de plastique bleu, avec filet intérieur. Décor de cannelure moulé à
2B	Plastique	1	mécanisme	Fragment de mécanisme de bouton pression ou bouton d'arrêt en plastique gris, partiellement recouvert de peinture bleue.
2B	Porcelaine utilitaire	1	Indéterminé	Petit fragment de porcelaine utilitaire blanche.
2B	Terre cuite fine blanche	1	contenant	Tesson de corps. Quelques trous d'épingles sur la face extérieure - altérations
2B	Terre cuite fine jaune	1		Petit tesson de corps ou de base.
2B	Verre coloré vert	2	bouteille	Un tesson de corps et un tesson de cul, ce dernier avec inscription "[...]B[...]". Les deux tessons montrent un revêtement blanchâtre à l'extérieur, comme un enduit, absent de la base, mais présent sur le corps. Il ne semble pas s'agir

2B	Verre coloré vert	1	bouteille	Tesson de corps de couleur vert pâle, avec inscription moulée “ [...]IT-NO[...]” et bande pointillée dessous.
2B	Verre de couleur brun	2	bouteille	Un tesson de base avec inscription moulée “N34 OI 0[...]” le long du point d’appui. Un tesson d’épaule avec inscription moulée “DEPOSIT / [R]ETURN”.
2B	Verre incolore sans plomb	14	bouteille	Sept tessons de corps avec un décor pointillé sur deux bandes, et une ligne horizontale moulée entre les deux. Un tesson de col et goulot, épaule tombante, col droit, extrémité à capsule. Un tesson de fond avec une partie du
2B	Verre incolore sans plomb	1	gobelet	Tesson de bord d’un gobelet. Lèvre arrondie.
2B	Verre opaque blanc	2	bouton	Deux boutons à quatre trous identiques: 1,15 cm de diamètre et 3 mm d’épaisseur. Face renfoncée, dos légèrement convexe.
2B	Verre teinté vert	1	vitre	
2C	Creamware	1	contenant	Tesson de bord d’un contenant ouvert.
2C	Métal ferreux	3	clou	Fragment de bois informe dans lequel sont fichés trois clous: un clou probablement tréfilé dans le sens des fibres du bois, fiché à l’extrémité du morceau, et deux clous de type indéterminé fichés perpendiculairement à celui-
2C	Métal ferreux	3	clou	Deux clous très corrodés de type indéterminé fiché perpendiculairement au grain dans des pièces de bois.
2C	Métal ferreux	3	clou tréfilé	Trois clous tréfilés, un incomplet et deux pris dans du bois ce qui en empêche la
2C	Terre cuite fine blanche	1	contenant	Très petit tesson exfolié sans décor.
2C	Terre cuite fine chamois avec glaçure Rockingham	1	contenant	Tesson de corps. Pâte couleur chamois légèrement rosée. Glaçure brune de type Rockingham sur les deux faces. Décor moulé représenté des feuilles
2C	Verre coloré vert	1	bouteille	Tesson de corps. Légèrement altéré.
2C	Verre incolore sans plomb	1	contenant	Tesson de corps.
2C	Verre opaque blanc	1	bouton	Bouton à quatre trous de 1,4 cm de diamètre et de 3,5 mm d’épaisseur. Face plate avec dépression en forme de cercle au centre, dos convexe.
2C	Vulcanite	1	dentier	Dentier de maxillaire. Largeur de 6,35 cm, hauteur de 1,65 mm. Palais noir, peint en rose au niveau des gencives. Dents en matière indéterminée: vraies dents polies, en porcelaine ou en verre blanc? 11 dents à l’origine, il en manque une. Un trou au niveau de la molaire droite, qui pourrait indiquer que la personne possédait encore cette dent. Dépression sur le dessus du dentier
2C	Vinyle stratifié?	1	Indéterminé	Fragment informe de vinyle stratifié tel qu’utilisé comme revêtement de comptoir. Surface blanche avec un décor à l’éponge en bleu.

ANNEXE 6 : FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Nom attribué au site : Cimetière Sainte-Madeleine

Code Borden : CIck-3

RESPONSABLES DE L'EXPERTISE (MANDAT MTQ)

Numéro du permis de recherche archéologique au Québec : 15-GILL-05

Chargé de projet : Louis Gilbert

Archéologue responsable de l'intervention : Émilie Desrosiers

LOCALISATION

Date de la découverte (jj/mm/aa) : 21-09-2015

Fuseau MTM : 4

Longitude (MTM) : 280432

Latitude (MTM) : 5251210

Technique de localisation : GPS ☐ Arpentage ☒

Autre : _____

N° photo aérienne : _____

Échelle : _____

Année : _____

No carte topographique : 11N05

Échelle : 1:50 000

Année : 1974

Municipalité : Îles-de-la-Madeleine

MRC : Îles-de-la-Madeleine

Canton : _____

Lot : _____

Nom du propriétaire : MTQ

Adresse du propriétaire : _____

Altitude/mer : 2 (m)

Altitude/cours/plan d'eau : _____ (m)

Nom : Golfe Saint-Laurent

Nom bassin hydrographique : Saint-Laurent

DESCRIPTION

Statut légal : Oui ☐ Non ☒

Catégorie : _____

Superficie du site : 320 m²

Dimensions (m) : 80 m sur 4 m

Nombre d'aires d'occupation : 1

Position du site dans le sol : Stratifié ☒

Surface ☐

Identification culturelle/chronologique :

1. Euro-canadien – 1850-1950

2. _____

3. _____

4. _____

Datation du site : 1869-1946

Absolute ☒

Relative ☐

Référence : _____

Monuments du cimetière

État du site : Intact : Oui ☐ Non ☒

Perturbé : _____

20 %

Détruit : _____

30 %

Inventorié : _____

50 %

Fouillé : _____

12 %

Intérêt du site :

État ☐

App. cult. ☐

Rareté ☐

Vulnérabilité ☒

Recherche ☒

Autre : _____

FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Nom attribué au site : Cimetière Sainte-Madeleine

Code Borden : CiCk-3

DESCRIPTION (suite)

1- Description de l'environnement naturel et anthropique :

Bord de la chaussée, fossé

2- Description des points de repère géographiques ou anthropiques :

Intersection de la route 199 et du chemin du Cap Rouge. Cimetière actuel du côté nord-est. Golfe Saint-Laurent au sud-ouest.

3- Position stratigraphique :

Remblai de rehaussement du cimetière, niveau de cimetière, sol stérile.

4- Description des artefacts :

Quincaillerie de cercueil, habillement (boutons, attache, tissus), parures (médailles, chapelet)

5- Description des structures :

Quatorze sépultures recensées.

6- Interprétations (type de site, saison d'occupation, fonction, associations, contexte historique, etc.) :

Extension ancienne du cimetière actuel.

7- Description des moyens de protection temporaires mis en place :

Géotextile et enrochement sur les sépultures laissées en place

8- Autres commentaires :

Dimensions du site au sein de l'emprise du MTQ uniquement.

RECOMMENDATIONS

Protection : Oui ☒Non ☐

Moyens :

Surveillance des travaux de réfection futurs

Inventaire : Oui ☐

Non ☐

Superficie :

Fouille : Oui ☐Non ☐

Superficie :

Précision sur les recommandations :

Analyses ostéologiques sur les ossements prélevés avant leur retour à la communauté; Recherches documentaires complémentaires;